

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES SUR SA GESTION PENDANT L'ANNEE 2015

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes et 108 du Règlement du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pendant l'année 2015.

Ce rapport comprend les chapitres suivants:

Municipalité et Conseil communal	pages	2	à	14
Administration générale	pages	15	à	27
Finances	pages	28	à	34
Domaines	pages	35	à	45
Bâtiments	pages	45	à	55
Urbanisme	pages	56	à	61
Travaux	pages	62	à	69
Ecoles	pages	70	à	76
Cultes	page	77		
Sécurité publique & Police administrative	pages	78	à	84
Contrôle des habitants	page	85		
Feu	pages	86	à	88
Protection civile	pages	89	à	90
Sécurité sociale	pages	91	à	94
Conclusions	page	95		
Glossaire	pages	96	à	97

MUNICIPALITE ET CONSEIL COMMUNAL

MUNICIPALITE

Présidence :

M. Maurice Mischler, Syndic

Vice-Présidence :

M. Bernard Krattinger (jusqu'au 30 juin 2015)

M. Pierre Jolliet (dès le 1^{er} juillet 2015)

Répartition des sections:

**Administration générale, finances,
activités culturelles, informatique,
cultes, communication**

M. Maurice Mischler, Syndic

Suppléant:

M. Bernard Krattinger

**Accueil de l'enfance, écoles, jeunesse,
sécurité sociale, santé, familles, centre
de vie infantine, bâtiments scolaires**

M. Pierre Jolliet

Suppléant:

M. Alain Monod

**Sécurité publique et police administrative
service du feu, protection civile,
sports, terrains de sports, piscine, salles
de gymnastique**

M. Alain Monod

Suppléant:

M. Maurice Mischler

**Travaux, assainissement (collecteurs &
déchets), voirie, routes, bâtiments voirie,
parcs et promenades, éclairage public,
cimetière**

M. Jean-Marc Baatard

Suppléant:

M. Pierre Jolliet

**Aménagement du territoire, urbanisme,
logements, constructions, autres bâtiments
(dont refuges), forêts, faune et flore, cours
d'eau, vigne**

M. Bernard Krattinger

Suppléant:

M. Jean- Marc Baatard

La Municipalité a tenu 50 séances ordinaires. Indépendamment de cette activité collégiale, ses membres ont consacré une partie importante de leur temps à la conduite des affaires de leur dicastère. De plus, ils ont été appelés à représenter la commune au sein de nombreux organismes, commissions, comités et associations, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune.

DELEGATIONS PERMANENTES DE LA MUNICIPALITE

Monsieur Maurice Mischler, syndic, représente la Municipalité:

- au secteur Est de Lausanne Région
- au Conseil d'administration des Transports publics de la région lausannoise
- à la commission d'impôt
- au comité cantonal des Pôles de développement économique
- au Conseil d'administration de la société Biopôle S.A.
- à la commission d'estimation fiscale des immeubles (mandat délégué au technicien communal)
- à la Commission consultative des naturalisations
- à la commission de culture et d'animation
- à la commission de salubrité
- au comité de l'Ecole de musique d'Epalinges
- au conseil de Fondation de Beaulieu
- au groupe de suivi de la requalification de la RC 601
- vice-président du Bureau exécutif du SDCL « Schéma Directeur Centre Lausanne»
- au comité des 50 et au Groupe des Villes de l'UCV

Monsieur Pierre Jolliet, municipal, représente la Municipalité:

- au conseil d'établissement d'Epalinges
- au comité directeur de la région RAS Est lausannois-Oron-Lavaux
- au comité de de l'association pour l'accueil de l'enfance d'Epalinges
- à la présidence du comité de l'APROMAD (association pour la promotion et le maintien des soins à domicile)
- au Centre d'animation de la jeunesse
- au groupe de travail "Formation emploi jeunes" de Lausanne Région
- au comité de la Coopérative du logement à but social, Epalinges
- au Conseil de fondation de la Fondation du Relais

Monsieur Alain Monod, municipal, représente la Municipalité:

- à l'Association Vaudoise des Communes Déléгатrices (membre du comité)
- à l'Association intercommunale des Taxis de la région lausannoise
- à l'Association Suisse des Services des Sports (ASSS)
- au comité de pilotage Vidis 20 25
- à la commission communale de police (président)
- à la commission communale des naturalisations (co-présidence)
- à la commission « Activités sportives » du secteur Est de Lausanne Région
- au comité directeur de la PCi de Lausanne-district
- au centre intercommunal de Glace de Malley

Monsieur Jean-Marc Baatard, municipal, représente la Municipalité:

- à la commission intercommunale de la STEP, Vidy
- au conseil d'administration de Desa Epalinges SA (déchetterie)
- au conseil d'administration de GEDREL (Société anonyme pour la gestion des déchets de la région lausannoise)
- à CRIDEC (Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux)
- à la commission « Déchets » du secteur Est de Lausanne Région
- à la commission intercommunale des Services Industriels
- à l'Association régionale RAS Est lausannois-Oron-Lavaux

Monsieur Bernard Krattinger, municipal, représente la Municipalité:

- à la commission d'urbanisme de l'Exécutif
- à la commission d'urbanisme et des constructions du Législatif
- à la plate-forme "Territoire et équipements" de Lausanne Région
- au Triage forestier Mèbre-Talent
- au groupe "Transports" de Lausanne Région
- au groupe de suivi de la requalification de la RC 601
- à l'organe de gestion du pôle Vennes
- à l'Association « Jorat une terre à vivre au quotidien»
- au Bureau exécutif du SDCL « Schéma Directeur Centre Lausanne»
- à l'Association régionale RAS Est lausannois-Oron-Lavaux
- à l'Assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- aux Assemblées générales de la société Biopôle S.A

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL (dès le 1^{er} juillet 2015)

Présidente	:	M. Charles-André Bolomey (PLR)
1^{er} Vice-Président	:	M. Jean-Pierre Michaud (Soc)
2^{ème} Vice-Présidente	:	Mme Anne-Catherine Doyer John (HP)
Scrutateurs	:	Mme Françoise Rametta (HP) M. Philippe Koch (PLR)
Scrutateurs suppléants	:	M. Pierre Borel (Soc) M. Denis Hemme (Verts)
Secrétaire	:	Mme Fabienne Gheza
Secrétaire suppléante	:	Mme Sylvie Rapp

COMMISSION DE GESTION

Président	:	M. Marc Veraguth (PLR)
Membres	:	M. Marco Caffaro (Soc) M. Cédric Charbonnet (UDC) M. Anton Epp (HP) M. Samim Idrees (Soc) Mme Vanià Luis Francisco (PLR) M. Alexandre Meier (PLR) Mme Silvia Wichoud-Kärcher (Verts)

SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a traité les objets suivants au cours de six séances:

17 février

- Collège de l'Ofréquaz, demande de crédit pour la création d'une unité d'accueil pour écoliers, de locaux de dégagement et pour le réaménagement de la salle des maîtres
- RC 601-B (rte de Berne), demande de crédit de construction pour la requalification entre le carrefour de l'autoroute A9 (Vennes) et le carrefour des Croisettes, sur les communes de Lausanne et d'Epalinges
- Collecteur intercommunal dans la route de Berne, demande de crédit de construction entre la limite communale avec Lausanne et le carrefour des Croisettes
- Chemin des Orchez, secteur Ouest, demande de crédit de construction pour les collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU)
- Rapport de la Municipalité concernant le Plan de quartier « La Possession – Bois-de-Ban »
- Réponse de la Municipalité à la motion déposée par le Conseiller communal Mazyar Yosefi demandant qu'un jour d'allaitement soit introduit dans le Statut du personnel communal.

21 avril

- Divers entretiens du réseau routier, demande d'un crédit de construction
- Acquisition de deux nouveaux véhicules, un pour le service communal des travaux et un pour le service de feu, demande d'un crédit d'achat
- Achat par la commune de la parcelle 2852, sise au Giziaux, destinée à la réalisation de la nouvelle déchetterie communale, demande d'un crédit d'achat
- Chemin de Ballègue, demande de crédit de construction pour des collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU)
- Chemin de la Biolleyre, demande de crédit de construction pour des collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU)

- Remplacement de la chaudière à mazout du pavillon scolaire du Chaugand par une installation de chauffage avec pompe à chaleur, demande de crédit de construction
- Rapport de la Municipalité concernant le plan de quartier « La Possession – Bois-de-Ban », incluant les réponses aux oppositions
- Réponse de la Municipalité à la motion déposée par les Conseillers communaux Charles-André Bolomey & Cédric Delamadeleine, au nom du parti libéral radical, pour un engagement local dans l'énergie renouvelable

23 juin

- Création d'une déchetterie provisoire, demande de crédit
- Construction d'une nouvelle déchetterie au lieu-dit « Le Giziaux », demande de crédit
- Acquisition d'une balayeuse pour le service communal des travaux, demande de crédit d'achat
- Participation communale aux charges d'exploitation du nouveau centre sportif de Malley
- Création d'une présélection de tourner à droite au carrefour des Croisettes sur la RC 601 B-P, route de Berne, demande de crédit de construction
- Comptes et rapport de gestion 2014

15 septembre

- Création de la Commission consultative d'Intégration Suisses – Etrangers de la commune d'Epalinges (CISEE), réponse à la motion déposée par les Conseillers communaux Marc-Alain Berberat & Mazyar Yosefi
- Création d'un ouvrage de rétention des eaux claires pour le bassin versant du Giziaux, demande d'un crédit de construction
- Elaboration d'un plan directeur localisé (PDL) pour le quartier des Croisettes, demande d'un crédit d'étude
- Règlement communal sur la protection des arbres et plan communal de classement des arbres

10 novembre

- Réponse à la motion déposée par le Conseiller communal Ernest Corbaz accordant à la Municipalité la somme de deux francs par habitant/an afin de venir en aide aux habitants de la commune ou de créer des projets d'aide sur la commune
- Budget 2016

8 décembre

- Traitement des membres de la Municipalité pour la législature 2016-2021
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes, rapport de la Municipalité en réponse au postulat déposé par le Conseiller communal Félix Schmidt

En 2015, la Municipalité a rencontré, à une occasion (le lundi 2 novembre), le Président du Conseil communal ainsi que les présidents des groupes et des partis représentés.

ELECTIONS ET VOTATIONS

Dates	Objets	Electeurs inscrits	Votants	Participation
8 mars	Votations fédérales - Initiative populaire « Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt »	5'102	2'513	49.26 %
	- Initiative populaire « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie	5'102	2'512	49.24 %
18 mai	Votations fédérales - Arrêté fédéral du 12 décembre 2014 concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain	5'120	2'551	49.82 %
	- Initiative populaire du 20 janvier 2012 « Initiative sur les bourses d'études »	5'120	2'546	49.73 %
	- Initiative population « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale) »	5'120	2'559	49.98 %
	- Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision	5'120	2'554	49.88 %
18 octobre	Elections fédérales - Conseil national	5'116	2'457	48.03 %
	- 1 ^{er} tour du Conseil des Etats	5'116	2'481	48.49 %
8 novembre	Elections fédérales - 2ème tour du Conseil des Etats	5'142	2'057	40.00 %

RELATIONS INTERCOMMUNALES

a) L'association Lausanne Région

Lausanne Région intervient, sur demande de ses 29 communes, pour toutes les questions dépassant les frontières communales. L'association agit pour résoudre les problèmes régionaux, d'agglomération et de coordination intercommunale. Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de problèmes liés à la petite enfance, à la formation, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir son bassin de population.

Cette association est répartie sur trois secteurs.

Les communes de Jorat-Menthue et de Poliez-Pittet ont démissionné de Lausanne Région à fin 2015.

Communes membres

Secteur Ouest	Secteur Nord	Secteur Est
<u>Lausanne</u>	<u>Lausanne</u>	<u>Lausanne</u>
<u>Bussigny</u>	<u>Bottens</u>	<u>Belmont s/Lsne</u>
<u>Chavannes/Renens</u>	<u>Bretigny s/Morrens</u>	<u>Epalinges</u>
<u>Crissier</u>	<u>Cheseaux s/Lsne</u>	<u>Lutry</u>
<u>Ecublens</u>	<u>Cugy</u>	<u>Mézières</u>
<u>Prilly</u>	<u>Froideville</u>	<u>Montpreveyres</u>
<u>Renens</u>	<u>Jorat-Menthue</u>	<u>Paudex</u>
<u>St-Sulpice</u>	<u>Jouxens-Mézery</u>	<u>Pully</u>
<u>Villars Ste-Croix</u>	<u>Le Mont s/Lsne</u>	<u>Savigny</u>
	<u>Morrens</u>	<u>Servion</u>
	<u>Poliez-Pittet</u>	
	<u>Romanel s/Lsne</u>	

Assemblée générale (AG)

Deux assemblées générales ont été organisées en 2015. L'AG de printemps du 25 mars à Cheseaux-sur-Lausanne a adopté les comptes 2014. Celle d'automne, qui s'est tenue le 7 octobre à Ecublens, a validé le budget 2016. A cette occasion, Lausanne Région a informé ses communes membres de l'avancement du projet « Centre sportif de Malley ». A l'issue de cette assemblée, la présidente de la commission Dépendances et prévention a présenté les nombreux travaux de la Commission.

Le Bureau de coordination (BC)

Présidé par M. Gustave Muheim (Syndic de Belmont) et accompagné par la secrétaire générale Mme Patrizia M. Darbellay, le BC a suivi le travail des trois départements de Lausanne Région : Agglomération et territoire, Affaires régionales et Promotion économique. Les comptes, le budget et les objets relatifs à chaque commission ont été étudiés. Outre le suivi des travaux des départements, détaillés dans ce rapport d'activités, le BC a notamment :

- accompagné la fermeture du Bureau du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) ;
- développé la communication à propos du nouveau Centre sportif de Malley et suivi les votes de ses communes membres ;

- décidé d'octroyer un mandat à l'association SEREC qui apportera son appui dans l'élaboration de la nouvelle stratégie régionale, demandée par le Canton dans le cadre de la LADE ;
- validé les demandes de la commission Dépendances et prévention d'attribuer des subventions via son Fonds de Prévention (détail sous rubrique) ;
- attribué une subvention de CHF 5'000.- à l'association Vaud Familles pour la réimpression de sa brochure ;
- accepté la demande de la commission Formation et emploi des jeunes de créer un poste de coordinateur LIFT (détails sous rubrique).

Le financement de Lausanne Région

La préparation des budgets est sous la responsabilité des chefs de projets des départements. La comptabilité de l'association, incluant les comptes de AppApp et du Fonds Capital Développement, est assurée par le département des Affaires régionales et auditée annuellement par un réviseur externe. Le contrôle et la validation des dépenses sont de la responsabilité du Bureau de coordination, sur préavis des commissions. Pour 2015, le fonctionnement de Lausanne Région a été assuré par une cotisation, hors agglomération, de CHF 7.35 par habitant. Il est à noter que la cotisation pour le fonctionnement et les études du PALM ont été abaissées en rapport au budget adopté en AG.

Les effectifs de Lausanne Région

L'équipe technique de Lausanne Région est composée de 6 personnes qui travaillent pour un équivalent 4,6 EPT.

AGGLOMERATION ET TERRITOIRE

Projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM)

Depuis le 1er janvier 2015, la « cellule stratégique partenariale », qui regroupe des représentants du Canton et des schémas directeurs, est devenue officiellement l'organe technique responsable du projet d'agglomération Lausanne-Morges.

Lausanne Région a été chargée d'effectuer les démarches en vue de fermer le bureau et de clôturer les comptes. Le solde après bouclage a été transmis au Service du développement territorial (SDT). Ce montant sera utilisé pour financer les études et la communication du PALM qui entame sa 2ème révision (PALM 2016). Le document de référence du PALM 2016, dit de « IIIème génération », est attendu par la Confédération au 31 décembre 2016.

A l'avenir, Lausanne Région et Région Morges maintiendront leurs participations financières aux études transversales PALM pour leurs propres communes. En outre, les deux associations seront impliquées dans l'organisation des Conférences d'agglomération. Lausanne Région poursuit sa participation au Comité de pilotage du PALM, par la présence de son président et de la secrétaire générale.

MOBILITE

Comptage TC et TI 2010-2014

Sous la responsabilité de Mme Patrizia M. Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région, la commission Transports est présidée par Mme Claudine Wyssa, syndique de Bussigny.

La Commission est chargée notamment des comptages routiers quinquennaux des transports en commun (TC) et des transports individuels (TI). Organisés par Lausanne Région, en collaboration avec le Canton et Région Morges, les résultats de la campagne de comptages 2010-2014 ont été présentés le 3 décembre 2015 à Bussigny. Exceptionnellement, en raison des travaux prévus dans les villes de Renens et Lausanne, les comptages ont été avancés à 2014 et portent sur quatre ans au lieu de cinq.

Depuis 1975, Lausanne Région gère l'entier du processus des comptages quinquennaux du trafic. Ils s'étendent aujourd'hui à l'ensemble de l'agglomération Lausanne-Morges. Les données de fréquentation des transports publics (tl, LEB, CGN, MBC, CarPostal et CFF), ainsi que les données de plus de 380 postes de relevés du trafic routier et autoroutier ont été prises en compte pour étudier l'évolution de la mobilité dans l'agglomération. La presse a fait un large écho de cette campagne. Les comptages périodiques des utilisateurs de la route et des transports collectifs constituent une référence concrète permettant de confirmer les tendances, de valider les choix politiques et techniques en matière de mobilité. Enrichis d'une analyse sur l'évolution socio-économique, ils permettent de guider les décideurs sur la recherche des solutions optimales, sachant combien la mobilité est l'un des moteurs de l'économie.

ECONOMIE ET ENTREPRISES

La Commission Promotion économique

Sous la responsabilité de M. Federico D. Andreani, délégué économique de Lausanne Région, la commission Promotion économique est présidée par Mme Susanne Perrudet, municipale à Villars-Croix.

La Commission s'est réunie à trois reprises pour aborder les questions suivantes :

- Prix PERL : analyse de l'édition 2015 et préparation de l'édition 2016
- Fonds Capital Développement (FCD):analyse et discussion sur l'avenir du fonds
- Lancement du projet de création d'un jeu sur l'entrepreneuriat
- Collaboration avec le Réseau Entreprendre ® Suisse romande
- Soutien et participation à diverses manifestations de promotion économique 2015-2016

ADOLESCENTS

La Commission Formation et emploi des jeunes

Sous la responsabilité de Mme Marie Savary, déléguée Affaires régionales de Lausanne Région, la commission Formation et emploi des jeunes (FEJ) est co-présidée par Mme Michèle Gay-Vallotton, municipale à Cheseaux-sur-Lausanne, et Mme Germaine Müller, municipale à Bussigny.

En 2015, la Commission a traité divers dossiers et a travaillé activement pour faciliter l'accès des jeunes à une formation, notamment professionnelle. Elle a aussi étudié les dossiers transmis par les institutions subventionnées, et a proposé de poursuivre le versement des subventions pour toute la législature 2016-2021.

Salon des Métiers à Beaulieu, Lausanne

Un groupe de travail a évalué l'intérêt pour Lausanne Région de participer activement et de présenter un stand dans le cadre du Salon des métiers. L'évaluation a surtout porté sur la pertinence de la présence d'un stand, ainsi que sur son dimensionnement futur. Il a été décidé de poursuivre l'activité, avec un stand redimensionné, en passant un message politique fort sur l'implication des communes en faveur des jeunes en recherche d'une formation professionnelle. Le prochain Salon aura lieu du 29 novembre au 4 décembre 2016.

AppApp

La prestation d'appuis scolaires aux apprentis, financée par les associations régionales, est disponible depuis 2013 sur pratiquement tout le territoire vaudois. Durant l'année scolaire 2014-2015, Lausanne Région a subventionné 65 groupes, permettant à 263 apprentis d'améliorer leurs résultats scolaires. Durant le premier semestre de l'année scolaire 2015-2016, Lausanne Région a soutenu 54 groupes (contre 41 l'année précédente) donnant ainsi la possibilité à 214 apprentis (156 apprentis l'année précédente) de bénéficier d'appuis scolaires de qualité. Comme prévu par le programme de législature de Lausanne Région, les communes souhaitaient ouvrir 90 cours sur l'année scolaire 2015-2016. Pour atteindre cet objectif, le département Affaires régionales de Lausanne Région a contacté toutes les entreprises formatrices de la région lausannoise en leur présentant cette prestation par le biais d'un prospectus promotionnel. Ces appuis sont gérés par le Groupe pour l'apprentissage (GPA). Ce groupe est composé de représentants de la Fédération patronale vaudoise, de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) et de la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE). Les apprentis peuvent s'inscrire à AppApp directement sur le site www.formation-apprentis.ch

Adospro.ch

L'association Ados Pro cible les jeunes de la région lausannoise, entre 13 et 25 ans, dans le but de leur offrir un accompagnement professionnel entièrement gratuit et personnalisé. Ses services se distinguent tout d'abord par un coaching (CV, lettre de motivation, bilan des compétences, etc.) mené par des professionnels. Ados Pro a également pour but, dans un deuxième temps, de proposer des jobs temporaires afin de permettre aux jeunes d'effectuer leurs premières expériences professionnelles sous encadrement (suivi régulier avec l'employeur et le jeune). Réciproquement, l'association est également une interface pour les employeurs (communes, entreprises, artisans et particuliers) qui cherchent des jeunes pouvant entreprendre de petits mandats. Ados Pro n'est donc pas uniquement un pourvoyeur de jobs temporaires comme son association sœur Ados Job, mais effectue un suivi ciblé du jeune dans sa trajectoire professionnelle. L'association a accompagné plus de 110 jeunes en 2015. Lausanne Région continuera à soutenir financièrement ce projet durant toute la législature 2016-2021.

Le projet Lift

Les jeunes élèves du niveau secondaire, dès la 9ème année HarmoS, qui rencontrent certaines difficultés (résultats scolaires, motivation, etc.) peuvent faire appel aux stages LIFT. Ces derniers facilitent une insertion dans le milieu professionnel grâce aux places de travail hebdomadaires, quelques heures par semaine, dans une entreprise de la région. Le projet LIFT a poursuivi sa phase pilote dans quelques établissements scolaires en ville de Lausanne. Lausanne Région accompagne ce projet pour en assurer la promotion auprès des établissements scolaires.

En 2015, Lausanne Région a créé, sous forme de projet pilote jusqu'à fin 2015, le poste de coordinateur LIFT pour la région lausannoise qui a pour objectifs :

- le démarchage d'entreprises et d'institutions en vue d'un partenariat pour l'accueil d'élèves dans le cadre du projet LIFT,
- la mise en place des procédures et règles selon usages du projet LIFT, rappel des tâches et outils disponibles,

- une coordination entre les partenaires : établissements scolaires, entreprises et stagiaires.

Ce poste de coordinateur, est occupé avec succès par un bénévole défrayé par Lausanne Région. A ce jour, ses recherches ont porté leurs fruits, puisque 5 entreprises et 2 établissements scolaires ont désiré participer à ce projet. En outre, les communes, ayant aussi une vocation d'entreprises formatrices, peuvent s'adresser à Lausanne Région pour prendre des «jeunes LIFT» en stage dans l'un de leurs services, à l'instar de Pully et Ecublens.

DEPENDANCES ET PREVENTION

La Commission Dépendances et prévention

Sous la responsabilité de Mme Marie Savary, déléguée Affaires régionales de Lausanne Région, la commission Dépendances et prévention est présidée par Mme Pascale Manzini, municipale à Ecublens.

En 2015, Lausanne Région a subventionné les associations suivantes :

- Rel'ier
- Rel'aids
- Fleur de Pavé
- Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs de Lausanne
- Bethraïm

La Commission a étudié toutes les demandes de subventions transmises par ces institutions. Il a été proposé de maintenir le soutien de Lausanne Région pour la législature 2016-2021 par des montants identiques.

Journée de réflexion « Drogues, prévenir, agir ? Quels outils pour les communes ? »

Lausanne Région a organisé le 27 mai 2015, au Gymnase Auguste Piccard à Lausanne, la journée de réflexion sur le thème de la politique des 4 piliers de la Confédération, appliquée à l'échelle des communes. De nombreux politiques, professionnels, représentants du monde associatif, policiers, etc. ont assisté à cette intéressante journée qui proposait notamment un message vidéo de Ruth Dreifuss, 2 conférences et 8 ateliers sur chacun des 4 piliers que sont : la prévention, la thérapie, la réduction des risques et la répression. Les multiples débats engagés à cette occasion ont été nourris et ont permis de comprendre l'importance de renforcer la collaboration entre les différents partenaires.

Brochure de prévention à l'attention des parents d'adolescents

Une brochure de prévention à l'attention des parents d'adolescents, intitulée «Etre parent d'un adolescent» a été réalisée par Lausanne Région pour la population locale, mais aussi migrante. Publiée en 2014, traduite en 10 langues et imprimée à 30'000 exemplaires, la brochure a recueilli un très vif succès. La version française est déjà épuisée. Avant de procéder à sa réédition, la commission Dépendances et prévention de Lausanne Région a souhaité compléter les textes en y ajoutant un chapitre sur l'homophobie (rédigé par VoGay) et le choix de vie entre le pays d'origine et celui d'accueil. Cette nouvelle édition en français sera imprimée en 2016. L'intérêt que les parents ont porté à cette brochure prouve que l'outil mis à disposition de la population a su répondre aux préoccupations actuelles.

SPORTS

La Commission Activités sportives

Sous la responsabilité de Mme Marie Savary, déléguée aux Affaires régionales de Lausanne Région et Mme Patrizia M. Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région pour le projet de Malley, la commission Activités sportives, est présidée par M. Marc Vuilleumier, municipal à Lausanne.

Centre intercommunale de Glace de Malley (CIGM)

Comme chaque année, l'association calcule la répartition du déficit d'exploitation du CIGM pour chacune des 26 communes membres, hors les 3 communes propriétaires (Lausanne, Renens et Prilly). Un montant indicatif de participation au déficit d'exploitation est transmis aux communes concernées qui décident de participer, sur une base volontaire, au financement. En 2015, 20 communes membres de Lausanne Région ont accepté de participer au déficit d'exploitation 2014-2015 du CIGM, pour un montant total de plus de CHF 463'000.-.

Nouveau Centre Sportif de Malley

Durant toute l'année 2015, Lausanne Région a été très impliquée dans le projet. A fin février 2015, l'association a tenu son engagement en transmettant aux communes le projet de préavis intercommunal pour leur participation aux charges de fonctionnement du nouveau centre sportif.

Les 2 soirées d'information des 10 et 12 février 2015, organisées par Lausanne Région ont réuni plus de 800 personnes. Afin de soutenir le projet, les sportifs d'élite, les sociétés sportives régionales, les conseillers d'Etat et les syndics des communes de Lausanne, Prilly et Renens se sont largement impliqués dans ces deux événements. Divers témoignages et informations sur le projet ont été mis en images au travers de deux films réalisés pour l'occasion (disponibles sur notre site Internet).

Le vote des communes :

D'avril à juin 2015, 26 communes membres de Lausanne Région ont accepté le préavis intercommunal : elles participeront aux charges annuelles de fonctionnement du nouveau complexe sportif.

L'enthousiasme pour le nouveau Centre sportif a été une fois encore ravivé lorsque le grand public a découvert les images de synthèse du projet, transmises par le bureau d'architectes « Pont12 ».

Ce magnifique engouement s'est renforcé en juillet, lorsque les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 (JOJ) ont été attribués à Lausanne ! Le défi sera donc de terminer la construction des patinoires à temps pour accueillir cette grande manifestation.

Lausanne Région informera les municipalités et leurs conseils respectifs sur l'avancement du dossier. Un premier exercice a déjà eu lieu lors de la réédition du «Journal d'information du Centre sportif de Malley no2», transmis à tous les conseillers communaux et généraux des communes membres. A l'occasion du Dimanche Sportif, les élu-e-s des communes ont été remerciés personnellement pour leur vote de soutien au projet.

Dimanche sportif

La 4ème édition de Dimanche Sportif a eu lieu le 4 octobre sur un seul site: le Centre sportif de Malley ! En 2015, les sports de glace et d'eau ont été à l'honneur, accompagnés de tout un éventail de disciplines sportives. Cette magnifique journée, organisée par Mme Fabienne Saugy, a permis à une quinzaine de sociétés sportives de présenter leurs activités. Les familles de la région ont pu assister aux démonstrations et prendre part aux diverses activités, gratuitement, sous l'encadrement des professionnels qui ont participé bénévolement à la manifestation. Patinages artistique et synchronisé, patinage en fauteuil roulant, hockey sur glace, broomball, jeux sur glace, natation synchronisée, plongée, escrime, tennis de table, roller, gymnastique ou encore slackline, un programme haut en couleurs pour le public venu en nombre à Malley. Plus de 4'000 personnes ont participé à la journée ! Par ailleurs, lors de la partie officielle, les membres des municipalités ont pu assister à la présentation du projet lauréat du nouveau Centre sportif de Malley, attribué au bureau d'architectes « Pont 12 ».

b) Union des communes vaudoises (UCV)

Le Comité de l'UCV a siégé à 14 reprises au cours de ces 12 derniers mois pour débattre notamment des principaux thèmes suivants :

- Parascolaire
- RIE III
- Révision de la péréquation
- Police
- Constructions et équipements scolaires
- Aménagement du territoire
- Associations intercommunales
- Conseil de politique sociale

Le Conseil des 50 membres (5 par district) s'est réuni quatre fois et a pu entendre, à chacune de ses séances, les invités suivants :

- Mme Corinne Martin, Cheffe du service des communes et du logement
- M. Georges Zünd, Directeur de la Fédération vaudoise des entrepreneurs
- M. Pierre Imhof, Chef du service du développement territorial
- Quelques représentants de la Fondation Equitim et de I Consulting

Le groupe des Villes a tenu 4 séances. Les avis de ses membres sur les sujets d'actualité ont été relayés au Comité. Il a en outre reçu Monsieur le Conseiller d'Etat Philippe Leuba au sujet de la problématique Airbnb et la perception de la taxe de séjour.

Renouvellement de la composition des organes de l'UCV

La désignation des délégués se fera désormais dans le cadre du tour des districts. Edition 2016, prévue de fin août à septembre. Il est précisé que les syndics siégeant au groupe des Villes le sont de plein droit et n'ont ainsi pas besoin d'être désignés par leurs pairs. Les membres du Comité et sa présidence devront être validés statutairement par une assemblée extraordinaire fixée au 28 septembre 2016.

Secrétariat de l'UCV

Depuis le mois de juin 2015, le secrétariat est composé de 7 personnes représentant 5 ETP. Le poste comptable est indépendant.

L'activité du secrétariat se décline en plusieurs domaines :

- Conseils en finances publiques
- Conseils juridiques
- Consultations
- Nouveau site internet
- Publications
- Groupes de travail
- Organisations des événements UCV

Pour plus d'informations et pour obtenir l'intégralité du rapport d'activités de l'UCV, le site www.ucv.ch (onglet « Association ») peut être consulté. Ce document comporte également le bilan de la législature 2011-2016 de l'UCV.

ADMINISTRATION GENERALE

PERSONNEL COMMUNAL

Au 31 décembre 2015, la situation était la suivante:

Greffes municipales	:	4 employés à plein temps 1 employée à temps partiel (60 %) 1 apprentie ETP (équivalence temps plein) : 4.4000, sans apprentie
Bureau technique	:	5 employés à plein temps 1 employé à temps partiel (90 %) ETP : 5.9000
Bourse communale et informatique :		3 employés à plein temps 1 employée à temps partiel (50 %) ETP : 3.5000
Bureau Sécurité Publique	:	3 employés à plein temps 1 employée à temps partiel (50 %) ETP : 3.5000, sans les patrouilleurs scolaires
Contrôle des habitants	:	2 employés à plein temps 2 employées à temps partiel (60 % et 50 %) ETP : 3.1000
Voirie	:	15 employés à plein temps 1 employé à temps partiel (50%) 2 apprentis ETP : 15.5000, sans apprenti
Parcs et promenades	:	4 employés à plein temps 1 employée à temps partiel (50 %) 2 apprentis ETP : 4.5000, sans les apprentis
Cimetières	:	1 employé à plein temps ETP : 1.0000
Conciergerie	:	7 employés à plein temps 11 employées à temps partiel (taux variables) 2 apprentis ETP : 13.4118, sans auxiliaire, sans apprenti
Forêts	:	2 employés à plein temps 1 employé à temps partiel (90 %) ETP : 2.9000
Ecoles (sans le directeur, les enseignants, les secrétaires et le personnel PPLS)	:	1 employé à plein temps (chauffeur) 1 employé de maison (Leysin, 90 %) ETP : 1.9000
Animation des jeunes, réfectoire : scolaire	:	6 employés à temps partiel (60 %, 50 %, 50 %, 50 %, 35 %, 33,18 %) + deux auxiliaires ETP : 2.7818, sans les auxiliaires
Bibliothèque	:	1 employée à plein temps 2 employées à temps partiel (85 %, 21,54 %) ETP : 2.0654
Archives	:	1 employé à temps partiel (90 h./an)
Total des employés communaux	:	78 Total des ETP : 62.5590 sans les auxiliaires
Total des apprentis	:	7

Mutations enregistrées en cours d'année:

Arrivées	01.01.	Aleksandra Sajic	Contrôle des habitants
	12.01.	Madeleine Cantale	Service technique (ing. environn.)
	01.03.	Anthony Hauenstein	Conciergerie (appr. agent d'exploit.)
	13.07.	Julien Clavel	Service technique
	01.08.	Stéphanie Chablais	Réfectoire scolaire
	17.08.	Igor Jordan	Parcs et promenades (appr. hortic.-pays.)
	01.09.	Johann Chollon	CAJE
	01.10.	Thomas Dufaux	CAJE
	01.11.	Ana Isabel Aguiar Santos	Conciergerie
	01.11.	Florence Griffiths	Bourse communale
Départs	31.01.	Thierry Jaton	Parcs et promenades
	30.04.	Madeleine Cantale	Service technique (ing. environn.)
	03.07	Maxime Stucki	Conciergerie (appr. agent d'exploit.)
	31.07.	Josiane Chablais	Réfectoire scolaire
	31.07.	Viviane Fluckiger	CAJE
	31.10.	Daniela Potenza	Bourse communale
	31.10.	Mireille Vock	Conciergerie
	31.12.	Gaétan Gaudard	Voirie
	31.12.	David Belotti	Conciergerie

Les salaires des membres du personnel communal n'ont pas été augmentés au 1^{er} janvier et au 1^{er} juillet 2015, sachant que l'indice des prix à la consommation a diminué depuis la dernière indexation effectuée en juillet 2011. En fin d'année, une augmentation statutaire a, en principe, été accordée aux collaborateurs communaux n'ayant pas encore atteint le sommet de leur classe salariale.

En terme de formation continue, durant l'année 2015, 2 employés communaux ont suivi des cours, pour un total de 11 sessions différentes: 1 personne du service des parcs et promenades a suivi les cours : « Donner vie à ses communications », « Communiquer : écouter et se faire entendre », « Certificat en leadership : préparation aux examens ASFC », « Se gérer dans les conflits » et 1 personne du Greffe municipal a suivi le cours : « MS-Project : les bases d'un outil performant de gestion de projet ».

Les fonctionnaires suivants ont reçu une prime de fidélité : M. Philippe Regamey (service technique) pour ses 30 ans de service; M. Guy Moix (voirie) pour ses 25 ans de service ; Mme Barbara Clopath (Contrôle des habitants), pour ses 20 ans de service ; MM. Philippe Boichat (police administrative) et Marc Cavoto (voirie) et Mme Krystyna Wilczak (bibliothèque de Bois-Murat) et Maria Angeles Diaz (conciergerie) pour ses 15 ans de service.

La commune d'Epalinges forme actuellement sept apprentis : une apprentie employée de commerce dans les bureaux de l'administration, trois apprentis horticulteurs paysagistes au service des parcs et promenades, un apprenti mécanicien en maintenance automobile à l'atelier d'entretien et de réparation des véhicules, deux apprentis agents d'exploitation : une à la voirie et un au service de conciergerie.

L'apprentie « employée de commerce » de 3^{ème} année, en formation dans les services de l'administration communale, a débuté son apprentissage le 23 août 2013 au Greffe municipal pour un passage d'une année complète. Sa formation lui a permis d'être rattachée aux différents services de l'administration communale : Bourse communale, Contrôle des habitants, Service technique. Elle devrait terminer son apprentissage à la fin juillet 2016, pour autant que les examens de fin d'apprentissage soient couronnés de succès.

En ce qui concerne le service des Parcs et promenades, un apprenti de première année a débuté sa formation en août 2015. Deux apprentis de troisième année poursuivent actuellement leur formation. Les examens de fin d'apprentissage auront lieu avant l'été.

L'apprenti du Service des travaux poursuit sa formation de mécanicien en maintenance automobile, véhicules légers. Il effectue en ce moment sa deuxième année d'apprentissage.

La commune d'Epalinges forme actuellement deux apprentis « Agents d'exploitation ». L'un au sein du complexe scolaire de Bois-Murat, en orientation domestique, qui a débuté sa formation en août 2015. L'autre apprentie avait débuté sa formation au service des travaux, en orientation service d'exploitation ; à la fin de sa première année, elle a fait part de son souhait de changer d'orientation, compte tenu de la pénibilité des tâches qui lui étaient confiées. Une réorientation de sa formation a donc été prévue, conformément à ses souhaits. Elle poursuit son apprentissage, actuellement en 2^{ème} année, au service des travaux, en orientation domestique, qui correspond plus à ses aspirations.

ACTIVITES CULTURELLES ET D'ANIMATION

La Municipalité a mis sur pied une commission d'animation et de culture (COMANIM).

Cette commission comprenant 7 membres s'est réunie à 5 reprises pour penser et préavisier sur les projets d'animation, les concerts, les représentations théâtrales, les conférences, les débats, les cérémonies et autres activités culturelles de la commune. Ses membres font aussi des propositions d'animations. Sous l'impulsion de cette commission, plusieurs animations, comme les cafés-débats, la fête de la musique, le 1066 Festival, ont pu voir le jour dans notre commune.

En collaboration avec la COMANIM, la Municipalité a mis sur pied ou contribué à l'organisation des manifestations suivantes

15 janvier	Conférence de Nicolas Pernot « Personnages et Paysages du Tadjikistan »
17 janvier	Spectacle de Pie Tshibanda « Un Fou Noir au pays des Blancs »
29 janvier	Journée Découverte « Pas de retraite pour ma santé », en collaboration avec le programme cantonal « Ça marche ! » et les Ligues de la santé
19 février	Spectacle de la troupe Ad'Opéra « La Nef de la Folie » sur des textes d'Erasme.
3 mars au 15 décembre	Rencontres actives, programme « Pas de retraite pour ma santé », en collaboration avec le programme cantonal « Ça marche ! » et les Ligues de la santé
12 mars	Cérémonie officielle des Mérites 2014 et Accueil des nouveaux habitants
18 mars	Soirée d'information sur la création de l'association GAMEP
26 mars	Café-débat « La chute de l'Occident ? Un dialogue », avec Pierre Aepli (ancien commandant de la Police cantonale vaudoise) et François Nordmann (ancien ambassadeur de Suisse) (intervenants), animé par Jacques Pogue (ancien rédacteur en chef de 24 Heures)
23 avril	Concert du Quatuor Terpsycordes (Haydn: Quatuor op. 76 n°1 en sol majeur; Schubert: Quartettsatz en do mineur D703; Ravel: Quatuor en fa majeur op. 35)
7 mai au 24 septembre	URBAN TRAINING, rencontres sportives avec utilisation du mobilier urbain
8 au 24 mai	Exposition de printemps « Balade au fil des saisons », de Michèle Pasche et Marie-Madeleine Markert

30 mai	Action « Coup de balai », participation de la population à une opération « chasse aux déchets » dans les forêts communales
1 ^{er} juin, 8 juin, 15 juin et 28 juin	Concerts de quartier de l'Harmonie municipale (quartiers des Tuileries, des Planches et du Village) et Vide-grenier avec Brunch musical
10 juin	Café-débat « La vie à tout prix ? », avec le Dr. Anita Truttman (spécialiste en néonatalogie et maître d'enseignement et de recherche) et Gian Domenico Borasio (chef du Service des soins palliatifs du CHUV) (intervenants), animé par Jacques Poget (ancien rédacteur en chef de 24 Heures)
20 juin	Vente de vin et de pain
21 juin	Fête de la Musique, divers concerts
26 juin / 4 septembre	Vente de bois des forêts communales pour la population
10 juillet, 11 juillet et 12 juillet	Projections en plein air des films « My Sweet Pepper Land », « Le Promeneur d'oiseau » et « Wilaya », par Helvetas, Cinéma Sud
1 ^{er} août	Célébration de la Fête nationale
29 août au 14 septembre	Exposition « Grands crus », de Raymond Burki
Du 22 septembre au 27 septembre	Semaine de la Mobilité avec diverses animations gratuites
26 septembre	Fête de la Mobilité (voir détail di-dessous)
2 et 3 octobre	« 1066 Festival », festival de musiques du monde (Lura - Deolinda - Batitda - DJ Marfox - Oum - Hindi Zahra - L'orchestre national de Barbès - Acid Arab)
8 octobre	Café-débat « Epalinges : ville, campagne ou autre chose encore ? », avec Monique Ruzicka-Rossier (urbaniste et professeur à l'EPFL) et Pierre Dessemontet (géographe et professeur à l'EPFL) (intervenants), animé par Jacques Poget (ancien rédacteur en chef de 24 Heures)
31 octobre	Fête de quartier « Croisettes-Tuileries », constitution de l'association de quartier Croisettes-Tuileries et environs « ACTE »
6 au 22 novembre	Exposition d'automne « Prochain arrêt... », de Sylvie Moreillon
13 novembre	Nuit suisse du conte, intitulée « Sorcières et chats noirs »
26 novembre	Documentaire-film « Kawah Ijen », de Régis Etienne

3 décembre Café-débat « Violence et écologie, une liaison fatale ? », avec Jérôme Meizoz (écrivain et professeur à l'UNIL) et André Ourednik (écrivain et chargé de cours à l'EPFL) (intervenants), animé par Jacques Poget (ancien rédacteur en chef de 24 Heures)

10 décembre Accueil des jeunes citoyens, suivi d'un dîner-quizz

Les Aînés de la commune (toutes les personnes en âge AVS) ont été conviés à une sortie sur le Léman, le mercredi 1^{er} juillet 2015. Les 344 participants (sur 1588 invités) ont embarqué à bord du bateau « Lausanne » pour un tour d'un peu plus de trois heures, sous une chaleur caniculaire.

Les après-midi musicaux et dansants ont à nouveau été organisés à l'intention des Aînés, à raison de cinq animations par année, au vu du succès rencontré et du désir exprimé par les participants.

Durant les vacances d'été, 107 enfants ont participé au « Passeport vacances » 2015 (77 pour la version traditionnelle, 30 pour la version farniente).

La commune d'Epalinges a décidé de ne pas participer à l'édition 2015 du « Passe-Passe » compte tenu du prix élevé du passeport et de la faiblesse du taux de participation en 2011 et 2012.

La Semaine de la mobilité 2015 s'étendant du 22 au 27 septembre ainsi que le week-end du samedi 26 et dimanche 27 septembre, organisée dans toute l'Europe, a une nouvelle fois été fêtée sur notre commune. Durant la semaine, la population palinzarde a été invitée à participer à plusieurs activités ayant pour thème la mobilité (cours d'initiation à divers sports et essai de chaussures de sport par un magasin spécialisé).

La journée de la Fête de la Mobilité, samedi 26 septembre, de 9h00 à 16h00, sur la place de la Croix-Blanche, a accueilli :

- la vente-échange de jouets, organisée par l'Association des Parents d'Elèves ;
- une démonstration de vélos électriques par le magasin Tandem ;
- moment ludique par l'essai de vélos extravagants par l'association Mille et une Roues ;
- essai de segway, par l'association Mobileo ;
- divers stands de présentation d'activités et de sensibilisation (association « Je Cours Pour ma Forme » (JCPM), association « Sanasports » et société « GEDREL SA ») ;
- un parcours contes, animé par MM. René Leresche et Maurice Mischler ;
- un concert « Jeunes Solistes en Concert », par l'association « Arosa Kultur ».

Enfin, le dimanche 27 septembre, Pierre Corajoud a entraîné les Palinzards en balade dans Epalinges, à 9h30.

Le journal officiel de la commune d'Epalinges, « Le Palinzard », a été publié, comme à l'accoutumée, à quatre reprises (du n° 184 de mars 2015 au n° 187 de décembre 2015). Le nombre d'informations données dans cette publication nécessite des éditions de dix voire douze pages.

SOIREES D'ACCUEIL

La Municipalité d'Epalinges a vécu sa soirée annuelle de réception des jeunes citoyens de la commune le jeudi 10 décembre 2015. Vingt-quatre jeunes Palinzards ont répondu présent et sont venus rencontrer les autorités communales. Après une courte présentation des activités de la Municipalité et des tâches et attributions de l'Autorité législative par le Vice-président du Conseil communal, les jeunes ont été invités à partager un apéritif et un repas pris en commun à l'Auberge communale. La soirée s'est déroulée autour d'un dîner-quizz dont le but était d'aborder le thème de la citoyenneté et du vivre ensemble à travers différents angles et de manière ludique. La soirée fut très appréciée et tous, jeunes et moins jeunes, quittèrent la soirée enrichis par ces échanges. Un cadeau souvenir a été remis à chaque participant.

La soirée permettant d'accueillir les nouveaux habitants et de distribuer les Mérites 2015 s'est déroulée le 17 mars 2016, à la salle des spectacles. Destinées à récompenser les Palinzards ayant particulièrement brillé dans les domaines sportif, culturel, artistique ou professionnel, les médailles ont été remises aux trois candidatures retenues : l'association des Cartons du Cœur, antenne Epalinges et environs, représentée par Mme Manuelle Jenny, présidente, Mérite social, pour son travail de soutien aux plus démunis par la distribution de marchandises de première nécessité et produits frais, depuis 20 ans; le Groupe Symphonie, représenté par Mme et M. Georgette et Philippe Rochat, Marlène et Philippe Schmied, Antoinette et Henri Gfeller, Monique et Gérald Cavin, membres fondateurs, Mérite social, pour l'organisation, durant 20 ans, de repas conviviaux pour des personnes seules ; et Mme Heidi Viredaz Bader, Mérite professionnel et social, pour la qualité de son travail de photographe et son implication dans la création du Service d'entraide bénévole d'Epalinges.

Le Mérite décerné se compose d'une médaille, recouverte d'or et un diplôme ; il a été remis aux deux lauréats de cette édition.

ACTIVITES « JEUNESSE »

Centre d'animation des jeunes d'Epalinges – CAJE

Depuis maintenant 5 ans, la structure du CAJE s'est professionnalisée, par l'engagement d'animateurs socioculturels.

Mettre en perspectives ces 5 années au travers des différents changements et évolution qu'a connus le centre permet de donner une bonne vision de ce qu'est le CAJE aujourd'hui.

Le CAJE, c'est avant tout un lieu qui n'a pas connu de grand changement si ce n'est dans son aménagement, la couleur de ses murs et quelques éléments de son mobilier.

C'est à l'intérieur de ce dernier que se déroule son activité principale, l'accueil libre. Depuis 2013, le centre est également ouvert tous les vendredis soir et propose ainsi 23h d'ouverture hebdomadaire et fait du CAJE l'un des centres les plus ouverts du canton, notamment par le fait qu'il propose des périodes d'ouverture le dimanche également.

Les activités qui s'y déroulent varient quant à elles au fil du temps, en fonction des jeunes présents, de leurs envies et des saisons. Certaines d'entre elles ce sont tout de même inscrites dans la vie du centre comme les soirées repas, les « parlons filles » ou le partage de musique. Les jeunes fréquentent avant tout le centre pour se retrouver entre eux, jouer, ne rien faire et bénéficier

d'écoute et de conseils de la part des professionnels. Chaque semestre, l'accent est mis sur une thématique développée par le biais de discussions et d'activités (l'identité, l'alimentation, « comment tu parles », grandir au milieu des écrans, le street art, la participation...).

En 5 ans, les collaborations extérieures se sont multipliées et renforcées. Dès 2010, le CAJE est devenu un membre actif de l'Intercentre, organisme qui regroupe tous les centres d'animation du canton de Vaud, ce qui lui permet d'être en lien avec tout un réseau de professionnels. En 2012, le CAJE a rejoint la commission culturelle et le conseil d'Etablissement. Des liens ont ainsi pu être développés avec les écoles, les UAPE et différents acteurs impliqués dans la vie communale.

Peu à peu, le CAJE a ainsi pu endosser son rôle de référent à la jeunesse pour la commune en la représentant notamment au PICSAJ (plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse).

En 2011, le CAJE est pour la première fois intervenu au réfectoire scolaire pendant la pause de midi. Des animations ont ainsi pu être proposées à la salle de gym encadrées par un moniteur, puis deux dès 2013. Aujourd'hui, deux espaces sont mis à disposition et gérés par un animateur socioculturel et deux moniteurs.

A partir de 2012, la salle de gym de la Croix-Blanche a progressivement été ouverte au public les dimanches après-midis pendant l'hiver, d'abord un dimanche par mois puis tout les dimanches dès 2013. Un moniteur encadrait cette activité, aujourd'hui ils sont deux en raison du succès rencontré. Il s'agit du sport pour tous.

Des activités pour les 9-11 ans sont proposées les mercredis après-midi depuis 2013 au four à pain ou à l'extérieur. Après avoir eu de la peine à démarrer, cette activité connaît aujourd'hui un grand succès et un nombre maximum de 16 participants a dû être fixé. Un programme d'activités variées et ludiques est proposé aux enfants.

Aujourd'hui le CAJE se trouve limité dans ses prestations principalement en raison de l'espace qui lui est attribué. Bien que très bien aménagé, l'espace mis à disposition ne permet pas d'organiser plusieurs activités simultanées comme par exemple celles pour les 9-11 ans.

Depuis 2012, le CAJE assure la coordination de la fête de la musique. Il accueille également les cafés-débat mis en place par la commission d'animation et de culture (COMANIM) dans son local. Ces différentes activités ainsi que le sport pour tous lui permettent de participer à des projets intergénérationnels.

Afin de pouvoir développer ses activités et assurer la qualité de ses prestations, l'équipe du CAJE s'est peu à peu agrandie pendant ces 5 dernières années. Au départ, deux animateurs se partageaient un 80%. Aujourd'hui, l'équipe compte 4 animateurs socioculturels, deux animateurs non formés rattachés directement au réfectoire (endossant également un rôle d'auxiliaire au CAJE). En 2012, le CAJE est également devenu un lieu de formation en accueillant un étudiant en emploi et en formant l'un de ses animateurs au suivi d'étudiant en tant que praticien formateur.

L'évolution qu'a connue le CAJE ces 5 dernières années est conséquente et le retour fait des différents participants est très positive.

SPORTS

Construction du terrain synthétique à la Croix-Blanche

Les différentes étapes successives qui ont mené au litige dans la construction de ce terrain de sports ont été décrites dans les rapports de gestion, depuis 2012.

Le dossier judiciaire n'a guère avancé durant l'année 2015. Dans ce dossier, la Municipalité est tributaire du rythme imposé par la justice.

Nous pouvons cependant noter qu'en 2015, la justice et les parties concernées se sont mises d'accord pour la désignation d'un expert en géotechnique. Le rapport de l'expert devrait être rendu dans le courant 2016. Ce document sera déterminant pour le règlement de ce litige. Rappelons que le montant réclamé par la commune s'élève à CHF 1'275'000.--.

Activités sportives

Epalinges est membre de l'Association Suisse des Sports (ASSS). Le représentant municipal est M. A. Monod. Cette adhésion, d'un coût annuel de CHF 250.00, permet notamment à la commune de pouvoir bénéficier de réunions assorties de visite d'installations, donne accès gratuitement jusqu'à concurrence de CHF 100.00 (au-delà 50 %) aux publications (aménagement du territoire, installations en plein air) de l'Office fédéral des sports et de la population, la mise à disposition gratuite de la tente du sport (halle de sport mobile) propriété du Canton de Berne, remboursement des frais d'écologie pour un éventuel coordinateur du sport à l'échelon communal (le coordinateur de sport fait office de plaque tournante pour l'encouragement de l'activité physique et du sport).

Le 27 juin 2011, la Municipalité a mandaté l'entreprise TerraSport SA, à Cossonay, pour les travaux d'entretien et de régénération du terrain de football sis dans le complexe scolaire de Bois-Murat. Ce contrat portait sur une durée de 4 ans (2011-2012-2013-2014) et a été reconduit, la tonte du gazon ainsi que l'arrosage étant laissés aux soins de la commune. Coût annuel: CHF 3'182.90 (TTC). Il est précisé ici que cette société est déjà sous contrat avec la commune concernant les terrains de football de la Croix-Blanche ainsi que du Bois-de-la-Chapelle, et qu'elle donne entièrement satisfaction. Durant les périodes d'intervention, le terrain ne sera pas fermé au public (seules les chaussures à crampons seront interdites).

Les sociétés sportives de la commune ont bénéficié, comme chaque année, d'un subside de CHF 60.00 par jeune, jusqu'à 20 ans, habitant la commune. Ce subside est également octroyé aux clubs hors commune dont sont membres des jeunes Palinzards, dans la mesure où un même club n'existe pas à Epalinges. En 2015, 656 juniors ont été subsidiés (contre 662 en 2014).

D'autre part, les sociétés palinzardes bénéficient gratuitement de toutes les structures nécessaires à la pratique de leur sport (salles de gymnastique dûment équipées et entretenues, à l'instar des surfaces de jeux en extérieur).

La Municipalité continue sa relation de partenariat avec M. Mathieu Gleyre, responsable de l'association Urban Training. Ces rencontres sportives hebdomadaires proposent une manière inédite et gratuite de faire du sport en groupe, sous la direction de coachs professionnels. Toute personne, dès 18 ans révolus et en bonne santé, désireuse de bouger, tonifier sa silhouette et retrouver le plaisir du sport est la bienvenue. L'Urban training est un parcours de santé hebdomadaire profitant du mobilier urbain existant pour faire des exercices en plein air, dans une ambiance dynamique et ludique. Les circuits durent une heure et sont suivis d'une séance de stretching.

Durant l'édition 2015 et à Epalinges, 18 cours ont été donnés, une fois par semaine, du mois de mai au mois de septembre 2015. Le nombre moyen de participants, par cours, s'est élevé à 23.2 personnes (sur 24 inscriptions par cours en moyenne). Le nombre maximal d'inscriptions a été relevé de 25 à 30 pour l'édition 2015. Le noyau dur est composé d'environ 10 participants réguliers, la moyenne d'âge se situant autour des 40 ans. Les participants palinzards ont un niveau assez sportif, mais le cours reste ouvert à tous. Le coach ainsi que les participants ont donné un retour très positif. L'affluence était bonne, même si la chaleur caniculaire de l'été 2015 a été un problème pour les sessions durant cette période. L'association a même reçu plusieurs courriels de la part de participants demandant que les cours soient prolongés en hiver, ce qui n'est pas possible pour l'instant (cours extérieurs et conditions difficiles).

La Municipalité décide de reconduire ce partenariat pour l'année 2016.

Depuis l'année 2014, la Municipalité a entamé un partenariat avec le programme Je Cours Pour Ma Forme. Destiné principalement aux personnes peu ou pas sportives, le programme a connu un beau succès avec un total de 38 inscriptions. Une habitante de la commune, assure les cours. Plusieurs niveaux sont proposés avec comme objectif de courir 5 km au bout de 12 semaines pour les débutants et 10 km pour ceux qui ont déjà un peu d'endurance. Les cours ont repris cet hiver avec des sessions d'entretien et ce printemps avec de nouveaux participants.

De manière plus générale le programme a été lancé en janvier 2014 en Suisse romande avec plus de 1100 inscriptions sur l'année. L'objectif de l'association est d'augmenter le nombre d'inscriptions pour cette année avec le prochain lancement de nouveaux programmes comme « Je marche pour ma forme ».

TRANSPORTS PUBLICS

La commune d'Epalinges est appelée à participer au déficit des lignes du trafic général ou régional et à celui des lignes d'agglomération ou urbaines.

Pour les lignes du trafic régional, la répartition du montant à la charge des communes est effectuée en proportion du chiffre de la population et du coefficient de desserte par jour ouvrable.

Notre contribution aux transports publics s'est élevée globalement à CHF 2'670'840.20 soit CHF 1'998'830.-- pour le trafic d'agglomération et CHF 672'010.20 pour les frais du trafic régional.

Les tl ont accueilli 107.1 millions de voyageurs en 2015 sur leur réseau, soit 2.1 millions de voyageurs supplémentaires par rapport à 2014 (+2%).

En 2015, 28'072'937 passagers ont emprunté le m2, soit une augmentation de 0.6 % par rapport à 2014. Cette augmentation modeste est due au fait que le m2 a atteint la limite de sa capacité aux heures de pointe, dans l'attente de ses trois nouvelles rames supplémentaires. 842'553 passagers ont emprunté la ligne 45, 518'400 la ligne 46 et 361'445.

Les efforts pour réduire les accidents de circulation se sont poursuivis au travers de la formation continue et de l'accompagnement managérial de proximité des conducteurs. Le nombre d'accidents de la circulation (par millions de kilomètres) a diminué de l'ordre de 6 %.

De manière générale, l'organisation de la sécurité et de la sûreté mise en place sur le réseau tl est appréciée par la clientèle et lui procure un sentiment de sécurité élevé dans les véhicules (89 % en 2015 contre 87 % en 2014). Il en va de même pour le sentiment de sécurité aux arrêts (84 % en 2015 contre 82 % en 2014).

Fourni au travers de différents supports, l'horaire en temps réel rencontre un vif succès. En 2015, plus de 20.3 millions de visites ont été faites sur les différents services web et mobile des tl, ce qui représente + 88 % de consultations par rapport à 2014 (web et solution mobile confondues). Dans une société toujours plus connectée, l'univers numérique tl se développe dans le but de faciliter l'information à nos voyageurs. De nouvelles solutions en termes de distribution de titre de transport voient le jour. En 2015, le Swisspass a été introduit au niveau national et l'achat du billet par sms est un véritable succès, représentant désormais 20 % des ventes de billets.

En 2015, les tl ont défini et développé un programme innovant qui a l'ambition de développer une Solution Multimodale Intégrée pour Lausanne (SMILE). Développé en partenariat avec l'Ecole hôtelière de Lausanne (EHL) et différents prestataires de services, le projet ciblera, pour une première phase pilote, des étudiants et collaborateurs de l'EHL à qui sera proposée une offre de mobilité intégrant six modes de transports différents dans un abonnement unique : transports publics (Mobilis via tl); auto-partage (Mobility); vélos en libre-service (PubliBike); taxi (Taxi Services); location de voitures (Enzo Location) et co-voiturage (e-covoiturage). L'abonnement, d'une durée de 4 mois, sera matérialisé par une carte unique et offrira une application de recherche multimodale intégrées pour smartphones. Les tl, intégrateurs de cette solution, seront le point de contact unique pour les clients SMILE, de l'information jusqu'au service clients en passant par la vente. La solution sera proposée aux étudiants et aux collaborateurs EHL dans le premier semestre 2016.

Le service Pyjama dessert aujourd'hui plus de 40 communes, représentant une soixantaine de destinations par les entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances. Des moyens supplémentaires de surveillance ont été investis depuis 2013 sur le service nocturne Pyjama, chaque course étant accompagnée désormais par du personnel de sécurité. Le week-end, avec un départ à 1 h., 2h., 3 h. et 4 h., les bus pyjama vous déposent chez vous jusqu'au bout de la nuit.

Depuis la mise en service officielle du M2 ainsi que du nouveau R08, à fin 2009 l'accès à Epalinges depuis Lausanne se fait uniquement par le M2. La commune est desservie par 2 lignes internes : ligne 45 (Bois-Murat - Chalet-à-Gobet) et 46 (Bois-Murat - Ballègue), à raison d'un bus toutes 7,5 minutes aux heures de pointes, du lundi au vendredi, toutes les trente minutes le samedi et toutes les 30 à 40 minutes le dimanche ainsi que les jours fériés. Depuis le terminus des Croisettes, il est également possible d'utiliser la ligne 62 (Les Croisettes - Moudon). Pour des raisons d'optimisation des véhicules, les lignes des Croisettes sont interlignées, c'est à dire qu'un même véhicule peut circuler sur plusieurs lignes. Cet interlignage fonctionne, cependant en situation perturbée, il arrive que certaines courses de la 45/46 ne soient pas effectuées pour assurer les départs de la ligne 62 qui circule à une fréquence de 30 minutes, du lundi au vendredi et d'une heure les samedis, dimanches et jours fériés. La ligne de CarPostal 435 (Thierrens-Chalet-à-Gobet) fait également halte au terminus du M2, de même que la ligne 64.

Les habitants d'Epalinges ont pu bénéficier une nouvelle fois, pour le prix de CHF 35.00 (pièce), de 5 cartes journalières qui permettent de voyager librement sur le réseau des CFF et de nombreux chemins de fer privés. 95 % des cartes ont été vendues.

Suite à l'adoption du préavis communal relatif au transport gratuit pour les écoliers, en novembre 2009, la Bourse communale a délivré 498 attestations pour abonnements Mobilis à 100 %, dont 479 abonnements retirés et 703 attestations accordant un rabais de 50 % sur le prix de l'abonnement, 456 abonnements retirés.

INFORMATIQUE

L'année 2015 a permis de procéder au renouvellement du solde de l'ensemble des postes de travail de l'administration communale (15 postes, pour un total de CHF 16'621.20). Ces postes sont de très petite taille (18 x 18 cm x 3.5 cm de hauteur) et sont maintenant pourvus d'un disque SSD, permettant un gain de vitesse et une diminution du bruit non négligeables.

Un switch (routeur) de réseau a dû être changé et le réseau WiFi des bâtiments administratifs communaux a été amélioré (CHF 1'936.45).

Un acompte a été versé pour la mise en place de la gestion électronique des documents (GED) dans tous les services (CHF 12'467.50). L'élaboration du plan de classement, représentant la « colonne vertébrale » d'une GED est en cours.

Pour terminer, le logiciel de gestion des panneaux dynamiques a évolué pour permettre une connectivité plus stable, passant maintenant par le réseau informatique communal (auparavant par le réseau GSM - CHF 6'504.55).

REGLEMENTS COMMUNAUX

Le règlement général de police a été approuvé par le Conseil communal lors de la séance du 16 septembre 2014, différentes modifications lors de celle du 11 novembre 2014, puis le 19 mai 2015 par la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité.

Le règlement du SDIS a été soumis au Conseil communal lors de sa séance du 11 novembre 2014, il a été approuvé par la Cheffe du Département du territoire et de l'environnement en date du 18 septembre 2015.

Le Plan communal de classement des arbres, datant de 1973, étant obsolète, un règlement sur la protection des arbres et un nouveau plan de classement des arbres ont été présentés au Conseil communal lors de sa séance du 15 septembre 2015 (préavis 21/2015). A l'occasion de cette séance, il a été décidé de reporter ce préavis. C'est courant 2016 que cet objet sera débattu.

Le règlement sur les collecteurs et l'épuration des eaux usées, de 1982, est également en cours de révision.

REGISTRE CIVIQUE

L'administration communale a tenu régulièrement à jour le rôle des électeurs. Elle s'est attachée plus spécialement à inscrire d'office les électeurs qui remplissaient les conditions légales et de radier ceux ayant cessé de remplir ces conditions (principalement les électeurs ayant quitté la commune).

Elle a aussi contrôlé les signatures dans le cadre de dix-neuf initiatives populaires ou référendums (contre 14 en 2014).

Au 31 décembre 2015, Epalinges comptait 5'168 électeurs inscrits en matières fédérale et cantonale et 6'080 électeurs inscrits en matière communale. Parmi les électeurs inscrits en matière communale, il y avait donc 912 personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, résidant en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et domiciliés dans le canton depuis trois ans au moins.

ADMISSIONS A LA BOURGEOISIE D'EPALINGES

La Loi du 28 septembre 2004 sur le droit de cité du Canton de Vaud est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2005; elle donne la compétence à la Municipalité d'accorder ou de refuser la bourgeoisie.

Au cours de l'année, la Municipalité, sur la base du préavis de la Commission consultative des naturalisations en ce qui concerne les naturalisations ordinaires (avec audition et pour les enfants de moins de 16 ans : dispense d'audition), a accordé la bourgeoisie de la commune d'Epalinges à 68 personnes de nationalité étrangère, à 3 personnes de la 2^{ème} génération, ainsi qu'à 10 personnes de nationalité étrangère nées en Suisse, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation. Statistique des nationalités : Allemagne : 2, Argentine : 1, Australie : 1, Belgique : 4, Brésil : 1, Bulgarie : 1, Cameroun : 1, Canada : 2, Espagne : 7, Etats-Unis : 3, France : 35, Grèce : 1, Iran : 1, Italie : 7, Portugal : 2, Roumanie : 1, Russie : 2, Serbie : 4, Suède : 1, Turquie : 2, Ukraine : 2.

NONAGENAIRES

Vingt-une personnes ont atteint leur nonantième anniversaire au cours de l'année 2015. Pour autant qu'elles soient disposées, les personnes fêtées reçoivent à leur domicile ou à l'EMS « La Girarde » dans lequel elles résident, la visite du Président du Conseil communal en qualité de représentant des autorités communales, ainsi que la photographe officielle de la commune. Ils partagent un instant de convivialité au cours duquel le cadeau traditionnel (400 francs avec un bouquet de fleurs ou six bouteilles de vin) leur est remis. La discussion intervenant durant cet échange sympathique permet au Président du Législatif de rédiger un petit texte de présentation du nonagénaire, qui est édité dans Le Palinzard, accompagné d'une photographie. Il peut cependant arriver que l'une ou l'autre des personnes fêtées refuse la venue des délégués communaux, dans tel cas, afin de respecter son choix, aucune information n'est transmise dans le journal officiel.

FINANCES

BOURSE COMMUNALE

Le service des finances gère principalement les activités suivantes (liste non exhaustive) :

Activités	Détails
Comptabilité générale, investissements	Tenue de la comptabilité jusqu'à la clôture des comptes, établissement et gestion du budget
Gestion des débiteurs	Facturations, encaissements, contentieux
Gestion des créanciers	Enregistrements, paiements
Gestion des salaires	Administration, paiements, suivi des diverses assurances sociales
Service de guichet	Réception, vente de cartes de déchetterie et de cartes journalières CFF, paiements et encaissements divers, renseignements, etc.
Gestion du parc informatique	Maintenance, gestion de projets, support aux utilisateurs
Contrôle de gestion	Trésorerie, emprunts, contrôle budgétaire, études et analyses financières diverses
Gestion de la cave à vin	Participation à la vente annuelle du vin de la vigne communale "Les Dares"

Pour les années 2011 à 2016 (préavis 20/2011), la commune a fixé un plafond d'endettement à CHF 56'000'000.00 et un plafond pour risques de cautionnements à CHF 10'000'000.00.

A fin 2015, l'endettement brut d'Epalinges s'élève à CHF 33'300'000.00 (taux moyen de 1.89 %) et les cautionnements sont arrêtés à CHF 5'910'000.00.

DÉBITEURS DOUTEUX

La bourse communale facture, notamment, l'impôt foncier et les taxes diverses. Le risque de non encaissement sur les débiteurs dont le recouvrement nous incombe est plutôt faible. Au 31 décembre 2015, l'évaluation de ces créances douteuses est estimée à CHF 130'000.00 sur un total comptabilisé de CHF 5'213'575.10 (2.49 %).

L'encaissement des autres impôts communaux est assuré par l'Administration cantonale des impôts (ACI). En 2015 et comme les années précédentes, l'ACI nous a adressé une évaluation des postes ouverts, comprenant les acomptes facturés. Nous observons une augmentation des impôts dus par les personnes physiques (+ CHF 290'110.53), alors que ceux dus par les personnes morales est en baisse (- CHF 71'158.54).

Les arriérés d'impôts sont principalement constitués d'acomptes sur le revenu et la fortune des personnes physiques pour CHF 7'389'170.77 (CHF 7'021'942.35 en 2014).

IMPÔTS COMMUNAUX - CRÉANCES OUVERTES AU 31 DÉCEMBRE 2015

Années	Personnes physiques	Personnes morales
2007 et antérieures	76'950.55	1'804.77
2008	21'997.69	3'432.00
2009	96'260.34	2'816.26
2010	102'289.86	3'718.02
2011	178'612.76	2'331.21
2012	852'610.11	-3'555.10
2013	704'024.43	-32'087.50
2014	2'113'894.02	-170'264.55
2015	3'242'531.01	321'928.78
Totaux	7'389'170.77	130'123.89

La provision pour pertes sur débiteurs ACI "personnes physiques et morales" figure au bilan sous le poste 9282.21 pour un montant total de CHF 1'477'700.00.

Cette dernière opération est fondée sur la qualité du débiteur (et non pas uniquement sur la procédure d'encaissement de chaque facture prise individuellement) et porte sur l'entier de l'arriéré ouvert. Ces informations nous sont fournies annuellement par l'ACI.

MARCHANDISES ET APPROVISIONNEMENTS

Les stocks (mazout, essence, sel) sont comptabilisés selon la méthode appelée "first in, first out" (premier entré, premier sorti). Par conséquent, la dépense inscrite au compte de fonctionnement reflète la consommation effective de l'année. Les variations du prix du mazout et de l'essence se répercutent progressivement dans le temps au fur et à mesure de la consommation.

TITRES ET PAPIERS VALEURS

Tous les titres en notre possession sont déposés sur un compte de dépôt ouvert auprès de la Banque Cantonale Vaudoise. L'inventaire de ces titres et participations est fourni à l'avant-dernière page de la rubrique "Finances".

IMPÔTS

Généralités

Les taxations définitives sont établies par l'ACI pour toute l'année en prenant en considération la situation du contribuable au **31 décembre**. Les acomptes sont répartis provisoirement entre le Canton et la(les) commune(s) de domicile du contribuable à la date de calcul (début de l'année). Les versements périodiques effectués par l'ACI n'ont dès lors qu'un caractère **provisoire** pouvant être fondamentalement différent de la répartition réelle des impôts communaux (bordereau définitif).

Le décalage dans le temps entre les éléments de calcul pris en compte lors de l'établissement des acomptes et la situation économique réelle du contribuable peut entraîner des fluctuations importantes des recettes fiscales annuelles. Dès lors, l'état d'avancement des taxations définitives par l'ACI peut influencer le niveau des rentrées fiscales d'un exercice à l'autre. A fin décembre 2015, le pourcentage des contribuables palinzards ayant été taxés définitivement pour l'année 2014 était arrêté à 72.02 % (96.88 % pour 2013 et 99.12 % pour 2012).

Les postes de l'impôt sur le revenu et la fortune comprennent les taxations définitives et des compléments d'impôts 2014 et antérieurs, ainsi que les acomptes 2015 facturés.

Situation 2015

Le taux d'imposition communal 2015 est de 66 % de l'impôt cantonal de base (préavis n° 20/2013).

Le produit des impôts 2015 s'élève à CHF 34'107'929.25, contre CHF 32'156'100.00 au budget (+ 4.47 %) et CHF 33'119'225.80 en 2014.

Les écarts les plus significatifs par rapport au budget concernent les impôts suivants : sur le revenu (+ CHF 358'763.67) et la fortune (+ CHF 227'442.25) des personnes physiques, sur le bénéfice (+ CHF 543'903.70, y compris un encaissement extraordinaire de CHF 459'459.00) des personnes morales, les droits de mutation (+ CHF 415'434.00), ainsi que les impôts sur les successions et donations (+ CHF 961'273.50, dont CHF 678'806.50 pour une seule succession).

ÉVOLUTION DE CERTAINES RECETTES FISCALES (en millier de CHF)

Années	* Personnes physiques				Droits de mutation		Gains immobiliers		Successions et donations	
	Revenus		Fortune							
2005	17'644		2'571		942		436		363	
2006	18'135	+2.78%	2'661	+3.50%	1'080	+14.65%	412	-5.50%	428	+17.91%
2007	18'645	+2.81%	2'873	+7.97%	992	-8.15%	677	+64.32%	544	+27.10%
2008	19'919	+6.83%	3'342	+16.33%	777	-21.67%	596	-11.97%	1'228	+125.74%
2009	21'880	+9.85%	3'627	+8.53%	759	-2.32%	367	-38.42%	191	-84.45%
2010	20'723	-5.29%	3'106	-14.36%	929	+22.40%	906	+146.9%	1'608	+741.89%
2011	18'418	-11.12%	2'724	-12.30%	961	+3.44%	929	+2.54%	670	-58.33%
2012	20'971	+13.86%	3'166	+16.23%	1'444	+50.26%	1'644	+76.96%	1'205	+79.85%
2013	21'024	+0.25%	3'159	-0.22%	1'168	-19.11%	1'006	-38.81%	753	-37.51%
2014	22'038	+4.82%	4'296	+35.99%	811	-30.57%	828	-17.69%	292	-61.22%
2015	21'959	-0.36%	3'977	-7.43%	1'215	+49.82%	672	-18.84%	1'361	+366.10%

* Coefficient communal : jusqu'à fin 2003 : 90 (avant bascule), dès 2004 : 70, dès 2011 : 64 (nouvelle bascule) et dès 2012 : 66 (nouvelle bascule).

Rétrocessions intercommunales comprises

SERVICE FINANCIER

Au 31 décembre 2015, les emprunts contractés à moyen et long termes s'élevaient à CHF 33'300'000.00 (CHF 31'300'000.00 en 2014).

Les emprunts ci-dessous :

- BANQUE CANTONALE VAUDOISE, CHF 1'800'000.00 échu le 09.01.2015 (2.70 % à 9 ans), et
- BANQUE CANTONALE VAUDOISE, CHF 1'200'000.00 échu le 30.05.2015 (2.65 % à 10 ans)

ont été renouvelés et augmentés pour une somme globale de CHF 5'000'000.00 le 05.06.2015 auprès de la CAISSE DE PENSIONS DE LA POSTE SUISSE au taux de 0.98 % pour une durée de 15 ans (- 1.72 % et - 1.67 % pour des périodes plus longues).

L'intérêt de la dette de CHF 629'565.80 (CHF 709'135.16 en 2014, CHF 773'536.44 en 2013 et CHF 852'622.81 en 2012) représente 1.85 % des revenus fiscaux de l'année, contre 2.14 % en 2014 et 2.46 % en 2013.

Années	Emprunts	Variation	Dette par habitant	Charges d'intérêts	Taux moyen
2007	33'480'000		4'213	1'099'552	3.28%
2008	28'575'000	-4'905'000	3'501	987'283	3.46%
2009	27'570'000	-1'005'000	3'303	893'681	3.24%
2010	28'365'000	+795'000	3'332	861'027	3.04%
2011	28'260'000	-105'000	3'273	833'801	2.95%
2012	31'555'000	+3'295'000	3'563	852'623	2.70%
2013	31'250'000	-305'000	3'483	773'536	2.48%
2014	31'300'000	+50'000	3'434	709'135	2.27%
2015	33'300'000	+2'000'000	3'581	629'566	1.89%

Une attention particulière est portée à l'échelonnement des emprunts et, en fonction des investissements futurs et des taux en vigueur le moment venu, à la réduction de la dette (voir échéancier à la fin de la rubrique "Finances").

Malgré un endettement toujours important, la réduction de la dette de 2006 à 2011 et les taux extrêmement attractifs de ces dernières années ont permis de contenir, puis diminuer progressivement la charge d'intérêts (- CHF 469'986.00 en neuf ans).

Avec l'augmentation de CHF 2'000'000.00 de la dette, la trésorerie disponible a permis de payer l'intégralité des investissements en cours ou réalisés (CHF 6'626'063.20 en 2015, CHF 3'296'711.90 en 2014, CHF 3'620'709.07 en 2013 et CHF 5'614'476.61 en 2012). De plus, les taux d'intérêts rémunérateurs étant descendus à des taux quasi inexistant, ces derniers n'ont permis de rentabiliser la trésorerie qu'à hauteur de CHF 3'072.85 (CHF 19'095.55 en 2014, CHF 25'127.13 en 2013 et CHF 25'350.82 en 2012), faisant passer la charge nette d'intérêt de la dette à CHF 626'492.95, soit 1.84 % des revenus fiscaux (CHF 690'039.61 et 2.08 % en 2014).

Au 31 décembre 2015, le montant disponible sur le compte de chèque postal était arrêté à CHF 5'544'767.07 (CHF 5'098'555.19 une année auparavant). La procédure de rentabilisation est toujours dictée par des marchés financiers qui ne cessent de faire baisser les taux de rendement des placements.

PÉRÉQUATIONS INTERCOMMUNALES

Dans le cadre de la péréquation directe, ainsi que la facture sociale, les chiffres portés au budget constituent des acomptes calculés selon la classification des communes basée sur les rendements fiscaux 2013 (les chiffres définitifs 2014 n'étant pas connus lors de la facturation des acomptes).

Comme chaque fin d'année, le Conseil d'Etat a communiqué en novembre 2015 que les charges 2015 devraient varier par rapport aux chiffres annoncés pour le calcul des acomptes. Il convient cependant de tenir compte que de nombreuses communes procèdent à des changements de taux d'imposition, à des fusions ou à l'encaissement de recettes fiscales conjoncturelles supérieures aux prévisions, pouvant ainsi modifier fondamentalement les montants à charge des autres communes.

En 2015, la contribution provisoire au fonds de péréquation directe s'est élevée à CHF 1'570'168.00 (contre une contribution nette de CHF 1'931'188.00 en 2014). Le décompte final 2014 s'est soldé par un retour en notre faveur de CHF 98'869.00.

A l'instar de l'année dernière, le calcul définitif (facture finale) de la péréquation directe et de la facture sociale interviendra d'ici au 31 juillet 2016 sur la base des comptes 2015. Par conséquent, le résultat effectif 2015 sera comptabilisé sur l'exercice 2016.

Comme mentionné précédemment, le boucllement enregistre des acomptes 2015 pouvant fortement changer en fonction de la situation réelle de la commune et de toutes les autres. Raison pour laquelle il est extrêmement difficile d'évaluer si, et dans quelles mesures, le décompte définitif peut être susceptible d'évoluer.

BOUCLEMENT DES COMPTES

Les renseignements se rapportant à la clôture annuelle, les différentes analyses ainsi que le détail des investissements vous sont présentés dans la brochure des comptes 2015.

INVENTAIRE DES TITRES AU 31 DÉCEMBRE 2015

Quantité / désignation	Valeur nominale	Valeur au 01.01.2015	Acquisition	Amortissement Remboursement	Valeur au 31.12.2015	Valeur vénale 31.12.2015	Rendement 2015
Titres du patrimoine administratif (comptes 9153.00, 9165.01 et 9165.02)							
Compte 9153.00							
24 Actions nom. CRIDEC	24'000	1			1	pm	480
225 Actions nom. Centre intercommunal de glace de Malley	112'500	1			1	pm	
80 Parts sociales nom. Société immobilière LOGACOP, Lausanne	8'000	1			1	pm	
50 Parts sociales nom. Société coopérative des sites et espaces verts	5'000	1			1	pm	
3 Parts sociales nom. Société de l'asile du Marchairuz, Le Chenit	225	1			1	pm	
184 Actions Télé-Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA, Leysin	184	1			1	9	
15 Actions "nouvelles" Transports publics région lausannoise SA °	3'750	1			1	pm	
13 Actions "privilegiées" Transports publics région lausannoise SA °	3'250	1			1	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative du Logement à but social Epalinges	3'000	1			1	pm	
1 Part sociale de soutien nom. L'association des "Milices vaudoises"	500	1			1	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative vaudoise de cautionnement (CVC)	100	1			1	pm	
28 Actions nom. Sucrierie d'Aarberg et de Frauenfeld	280	280			280	476	14
460 Certificats d'actions nom. Romande Energie Holding SA, Morges *	11'500	11'500			11'500	440'680	13'800
5 Actions nom. BVA Holding, Lausanne	500	1			1	pm	
8 Parts sociales nom. Association Forestière vaudoise et du bas-Valais	2'000	1			1	pm	
10 Actions LS Vaud foot SA, Lausanne	40	-			-	pm	
20 Actions nom. CGN	500	1			1	20	
Comptes 9165.01 + 9165.02							
157 Actions nom. Gedrel SA	188'400	188'400			188'400	pm	
5 Actions nom. Biopôle SA - certificat émis en 2005	50'000	1			1	pm	
Totaux	413'729	200'195	-	-	200'195	441'185	14'294

* Titres avec droit de préemption (valeur de clôture au 31.12.2015, CHF 958.00 par titre)

° Titres en cours de fusion auprès des TL

pm = pour mémoire

ÉCHÉANCIER DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERMES - SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2015

Début	Désignation de l'emprunt	Taux %	Montant au 31.12.2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
09.01.2006	9221.50 - Vaudoise Vie	2.6900	2'000'000	2'000'000														
12.06.2008	9221.33 - Postfinance (ex-Swiss Life)	3.8000	2'500'000		2'500'000													
11.05.2009	9221.37 - Vaudoise Vie	2.8000	1'900'000					1'900'000										
11.01.2010	9221.51 - Postfinance	2.4500	900'000			900'000												
03.05.2010	9221.52 - SUVA	2.2000	1'000'000			1'000'000												
03.09.2010	9221.53 - Vaudoise Vie	2.1300	1'500'000										1'500'000					
07.10.2011	9221.54 - AXA-Winterthur	1.8500	2'500'000											2'500'000				
10.02.2012	9221.55 - Postfinance	1.2800	2'000'000						2'000'000									
10.02.2012	9221.56 - AXA Leben	1.7500	2'500'000															
10.04.2012	9221.57 - SUVA	1.4500	2'500'000							2'500'000								
28.03.2013	9221.58 - Vaudoise Vie	1.9000	2'500'000															
30.09.2013	9221.59 - SUVA	1.9700	2'000'000									2'000'000						
07.05.2014	9221.60 - Postfinance	1.3800	2'000'000								2'000'000							
01.10.2014	9221.61 - Postfinance	1.6900	2'500'000														2'500'000	
05.06.2015	9221.62 - Pensionskasse POST	0.9800	5'000'000															5'000'000
Total dette à moyen et long termes		1.89	33'300'000	2'000'000	2'500'000	1'900'000	0	1'900'000	2'000'000	2'500'000	2'000'000	2'000'000	1'500'000	2'500'000	2'500'000	2'500'000	2'500'000	5'000'000
En % de la dette totale			100.00%	6.01%	7.51%	5.71%	0.00%	5.71%	6.01%	7.51%	6.01%	6.01%	4.50%	7.51%	7.51%	7.51%	7.51%	15.02%

DOMAINES

IMMEUBLES

Lors de sa séance du 21 avril 2015, le Législatif a accordé à la Municipalité un crédit de CHF 2'172'600.00 (voir préavis n° 8/2015), pour l'achat de la parcelle n° 2852, sise au lieu-dit "Le Giziaux", appelée à recevoir la future déchetterie communale, laquelle devrait ouvrir ses portes vers la fin 2016, voire au début 2017.

Au mois d'août 2014, les trois copropriétaires de la partie jardin public de la parcelle 69 sise à La Source (ancienne place de jeux), d'une surface de 1'213 m², ont fait part de leur accord pour une cession de la partie jardin de cette parcelle, à la commune, pour le montant symbolique de CHF 1.--. Les démarches ont été finalisées le 10 février 2016, par la signature de l'acte de fractionnement de bien-fonds, cession et constitution de servitude.

La Municipalité a été approchée, courant 2015, par Messieurs Daniel et Bernard Favrat, copropriétaires des parcelles forestières RF 250, 251, 252, 254, 258, 259, 260 et 538, représentant une surface totale de 11'665 m², lesquels ont proposé une cession gratuite, à la commune, de ces 8 parcelles (lieu dit « A la Cornaz »). L'acte de cession gratuite a été signé, par devant le notaire Ch. Terrier, le 17 mars 2016.

A fin 2015, les propriétés de la commune d'Epalinges situées sur le territoire communal représentaient une surface totale de 1'012'022.5 mètres carrés dont 686'150 mètres carrés en nature de bois. Quant aux propriétés situées hors territoire communal, elles totalisaient 14'265 mètres carrés dont 10'830 mètres carrés en nature de bois (voir tableaux ci-après).

ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES

(bâtiments et domaines)

N° parcelle	Folio	Lieu-dit	Affectation	m2 bâti	Places	Champs	Bois	Surface totale	Patrimoine *
3	17/18	Bois-Murat/Tuileries	Bâtiments scolaires, salle de gymnastique I, garderie, couvert, garages	3'451	15'838		29'664	48'953	
19	17	Les Tuileries	Salle de gymnastique II, bassin de natation	1'323	2'018			3'341	
22	17	Les Tuileries	Bâtiment scolaire	866	3'923		57	4'846	
78	16	Les Tuileries	Place de jeux, édicule public	37	1'244			1'281	
85	17	Bois-Murat	Bâtiment scolaire	933	745			1'678	
119	21	Les Croisettes			167			167	
144	21	Les Croisettes	Maison Rochat	188	1'165			1'353	
202	27	Le Bois de Rovéréaz					43'919	43'919	
208	27	Le Bois-de-Menton					3'960	3'960	
231	28	Le Bois-de-Menton					4'699	4'699	
273	26	Les Croisettes : ½ Epalinges et ½ Lausanne	Zone de verdure protégée			4'953		4'953	
274	26	Les Croisettes : ½ Epalinges et ½ Lausanne	Zone de verdure protégée			4'606,5		4'606,5	
288	26	Sur Ofréquaz	Ancien cimetière			2'276		2'276	

* A = Administratif

F = Financier

N° parcelle	Folio	Lieu-dit	Affectation	m2 bâti	Places	Champs	Bois	Surface totale	Patrimoine *
342	22/24	Rte de la Croix-Blanche	Stade avec vestiaires-buvette, local matériel, place de fête, place Croix-Blanche, salle de sport, salle des jeunes et four à pain, Maison forestière	2'367	55'590	21'416	15'789	95'162	F
349	22	Les Dailles	Zone de verdure			909	1'450	2'359	
351	22	Les Dailles	Zone de verdure			2'263		2'263	
391	15	En Guébey, ch. Arzillier	Pavillon - Zone de verdure	97		3'795	8'108	12'000	
394	14/15	En Montéclard					1'667	1'667	
403	14	En Montéclard	Zone de verdure			2'644	1'967	4'611	
407	14	En Montéclard					563	563	
415	12	Le Champ du Bois					10'515	10'515	
441	12	Les Moulins d'Epalinges	Zone de plans spéciaux			2'372	58	2'430	
444	12	Les Moulins d'Epalinges	Zone de plans spéc. ; inconst.			2'371	2'987	5'358	
466	13/4	A la Biolleyre	Dépôt; sous-station électrique; dévestiture publique	63	4'234			4'297	
480	24	La Croix-Blanche					1'380	1'380	
484	24	La Croix-Blanche				738	1'829	2'567	
489	24	La Croix-Blanche	Parking ; bois		297	409	623	1'329	
490	24	La Croix-Blanche	Parking ; bois		518	100	329	947	
494	24	Rte de la Croix-Blanche	Auberge, salle des spectacles, maison de commune, local du service du feu	1'988	6'625	1'077	3'498	11'188	
501	28	La Croix-Blanche	Bâtiment Grin			1220		1'220	
507	25	La Croix-Blanche	Collège + cabanon	1'002	1'846	3'839		6'687	

N° parcelle	Folio	Lieu-dit	Affectation	m2 bâti	Places	Champs	Bois	Surface totale	Patrimoine *
515	25	Ch. de l'Eglise	Collège d'Ofréquaz	967	2'705	2'820		6'492	
519	25	La Croix-Blanche	Place de jeux		64	388		452	
533	30	Le Giziaux	DDP CLE (im. locatif)			1'828		1'828	
535	22-25	Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt, chemin, place	27	3'189	440	209'381	213'037	
536	22	Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt				629	629	
539	35	Au Grand-Chemin	Inconstructible			559		559	
546	25	Au Grand-Chemin	Forêt (inconstructible)				5'373	5'373	
547	35	Au Grand-Chemin					474	474	
548	35	Au Grand-Chemin					484	484	
575	31	A la Cabolétaz	Zone de plans spéciaux + zone utilité publique + Villa I	1'347	992	25'197		27'536	F
581	31	Rte de Berne 227	Habitation, garage	235	132	2'365		2'732	
588	31	A la Cabolétaz	Zone mixte		3	3'529		3'532	F
639	32	La Girarde	Habitation, atelier, garages	554	865	3'129		4'548	
701	4	En Praz-Bin	Villa II		153	9'319		9'472	F
715	33	Au Village d'Epalinges	Collège	219	396			615	
718	33	Au Village d'Epalinges	Fontaine		34			34	
722	11	A la Pierraz	Inconstr. (extens. bois)			3'456	7'420	10'876	
723	11	Le Bois de la Pierraz	Forêt (inconstructible)				4'850	4'850	
737	11	A l'Epenaz	Bourse des pauvres - (Villa I)			3'083	730	3'813	F
776	2/5	Au Village d'Epalinges	Refuge - Pavillon scolaire - sous-station électrique (Villa I)	342	3'017	16'717	56'815	76'891	F

N° parcelle	Folio	Lieu-dit	Affectation	m2 bâti	Places	Champs	Bois	Surface totale	Patrimoine *
798	10	Le Bois-de-Ban	Tennis		4'610		58'087	62'697	
802	10	A la Biollaz	Tennis		2'780		35	2'815	
803	10	A la Biollaz					949	949	
804	14	A la Biollaz	Forêt				1'117	1'117	
839	6	Au Ruisseau-Martin	Inconstr. (extens. bois)			3'133		3'133	F
849	14	En Ballègue	Forêt				5'927	5'927	
854	7	Le Petit Cerisier	Villa I			1'748		1'748	F
862	9	En Ballègue					8'305	8'305	
863	14	En Ballègue	Forêt (inconstr.)				4'699	4'699	
869	14	En Ballègue	Forêt				1'566	1'566	
870	14	En Ballègue					1'582	1'582	
876	9	En Ballègue					6'770	6'770	
877	9	En Ballègue					1'811	1'811	
878	9	En Ballègue					3'915	3'915	
879	9	En Ballègue					4'839	4'839	
880	9	En Ballègue					5'956	5'956	
882	14	En Ballègue	Forêt (inconstr.)				4'025	4'025	
883	8	Les Sept Fontaines				925	78'472	79'397	
906	30	Les Grands Champs	Bâtiment service travaux	585	2'510	295		3'390	
918	25	La Croix-Blanche	Nouveau cimetière - Edicule public	47	1'286	6'929		8'262	
945	12	Les Moulins d'Epalinges	Zone de verdure			13'516	11'976	25'492	
946	12	Les Moulins d'Epalinges	Zone de plans spéciaux		1'849		1'056	2'905	F
1030	3	Ch. du Petit-Vennes			108			108	

N° parcelle	Folio	Lieu-dit	Affectation	m2 bâti	Places	Champs	Bois	Surface totale	Patrimoine *
1102	12	Les Planchamps				98		98	
1105	22	Les Dailles				259	698	957	
1147	32	La Girarde	Villa II			2'640		2'640	F
1405	30	Le Giziaux	DDP CLE (im. locatif)	525	1'234			1'759	
1558	14	En Montéclard	Zone de verdure			2'579	1'783	4'362	
1626	35	Au Grand-Chemin	Pavillon scolaire	234	545	3'694	7'173	11'646	
1928	10	A la Biollaz	Tennis			3'019	34	3'053	
1934	30	Rte de Berne, Le Giziaux	Hangars - dépôt	380	1'115	815		2'310	
2029	24	La Croix-Blanche	Droit de superficie Epalcentre (99 ans)		4'296			4'296	
2030	24	La Croix-Blanche	Droit de superficie Steinfels (99 ans)		2'188			2'188	
2574	24-25	Au Grand-Chemin				322	20'994	21'316	
2582	20	Les Planches				1'452		1'452	
2614	12	Ch. du Chaugand			38			38	
2615	10	Ch. du Bois-de-Ban			7			7	
2726	20	Ch. de la Jaquière		2431		836		3'267	
2731	20	Ch. de la Cabolétaz			360			360	
2732	31	Ch. de la Cabolétaz		3'115		963		4'078	
2737	22	Les Dailles	Forêt		1'011		35'163	36'174	
2852	32	Le Giziaux	Jardin			3'060		3'060	
2881	31	Le Grand-Chemin				751		751	
		Total général		23'323	129'697	172'852,5	686'150	1'012'022,5	

Propriétés communales en dehors d'Epalinges

Lieu-dit	Folio	N° parcelle	Bâtiment	M2 bâti	Places	Champs	Bois	Surface totale
LE MONT La Pichollette	113	448					10'830	10'830
LEYSIN Au Feydey	6	1257	Chalet l'Espérance	207	430			637
EPESSSES Les Dares	12	3507	Vigne			2'798		2'798
Total général				207	430	2'798	10'830	14'265

FORET

Les chiffres indiqués sont issus du rapport établi par le garde forestier du Triage Mèbre-Talent.

Exploitation des bois

2015 n'a pas été une année d'exploitation normale. Le printemps a été marqué par de nombreuses précipitations qui ont provoqué des glissements de terrain relativement importants, notamment à la route de Montblesson et à Bois-Murat. L'équipe des forestiers est intervenue pour sécuriser les zones et ainsi éviter des chutes d'arbres supplémentaires.

Seules 2 coupes ont été réalisées de manière planifiée aux Montenailles et à l'Essert, pour un total de 294 m³. Toutes les autres interventions étaient liées soit aux dégâts provoqués par des phénomènes naturels, soit correspondaient à des coupes de sécurité à proximité du domaine public. A fin 2015, les 2/3 du territoire forestier communal ont été sécurisés. Les travaux devraient être terminés au printemps 2016. Toutefois, la progression de la maladie du frêne (chalarose) va contraindre le personnel communal à la plus grande vigilance et à une surveillance constante.

Assortiments exploités

Bois de service résineux	124 m3
Bois de service résineux (en propre usage)	74 m3
Bois de service feuillus	27 m3
Bois de service feuillus (en propre usage)	9 m3
Bois énergie pour la vente	271 m3
Bois de feu feuillu en stère (1 m)	51 m3
Bois pour copeaux (en propre usage)	38 m3
Divers en propre usage (sentier et perches)	27 m3

Total exploitation **621 m3**

L'équipe forestière a préparé et livré plusieurs stères de bois de feu sec pour le four à pain (9), la maison forestière (3) et le refuge du Chaugand (5). Suite aux commandes des habitants, la Commune a vendu 50 stères de bois de feu sec et 25 stères de bois vert. Concernant le bois pour le chauffage de la voirie, 405 m3 de copeaux ont été préparés.

Les possibilités de coupes fixées par le plan de gestion des forêts n'ont à nouveau pas été respectées en raison des importantes coupes de sécurité. Les coupes de bois devront à l'avenir être diminuées afin de respecter la moyenne planifiée pour la période 2010-2019.

Plantations

Au printemps et à l'automne 2015, plantation de 340 érables sycomores, 75 hêtres, 100 mélèzes et 100 sapins "Nordmann".

Soins aux plantations

1.9 ha de plantation a été entretenu par fauchage (sans compter l'entretien des plantations de sapins de Noël). Ces travaux ne bénéficiant de subvention qu'une fois tous les 4 ans, il n'y a pas eu d'aide financière en 2015.

Soins culturaux

Seul 0.4 ha de soins culturaux a été traité. L'entier de la surface a bénéficié de subvention pour l'entretien de la jeune forêt hors zone de protection.

Entretien de sentiers et de chemins

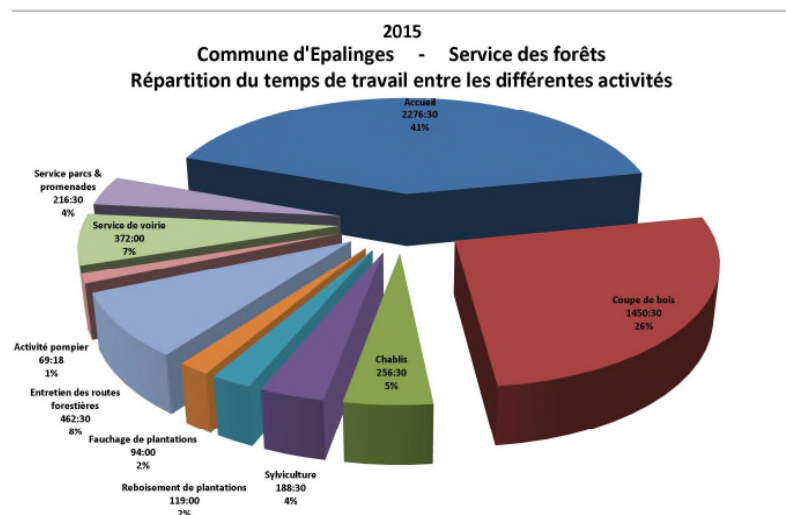
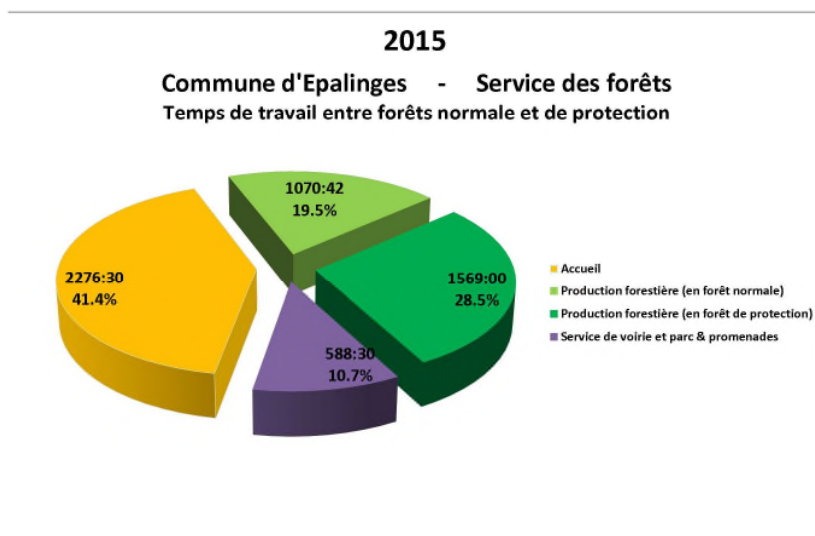
De nombreux travaux de réfection ont été effectués sur les sentiers, de même que la pose de copeaux et de nouvelles tables au Bois de Ban et au refuge du Chaugand. Les passerelles n° 11, 12, 13 et 30 des Chemins forestiers ont été remplacées.

En collaboration avec Parcs & Promenades, la revitalisation du biotope du Bois de la Chapelle a été achevée. Une grande passerelle et un sentier en copeaux traversant la zone ont été aménagés, et des panneaux didactiques ont été posés

Le chemin du refuge du Chaugand a été entièrement réaménagé. La zone de glissement au Bois-Murat a été traitée pour permettre l'évacuation de l'eau.

Résumé des surfaces entretenues

Soins aux plantations hors zone de protection	1.9 ha
Soins culturaux en zone de protection	0.0 ha
Soins culturaux hors zone de protection	0.4 ha
Biodiversité en lisière	0.0 ha
Eclaircie et mise en lumière en zone de protection	1.6 ha
Eclaircie et mise en lumière hors zone de protection	<u>0.5 ha</u>
Total des surfaces traitées	<u>4.4 ha</u>



Organisation et gestion du Triage Mèbre-Talent

Couvrant près de 1'000 ha, le Triage Mèbre-Talent comprend des surfaces forestières de 9 communes (Assens, Bioley-Orjulaz, Bretigny, Cugy, Epalinges, Etagnières, Froideville, Le Mont-sur-Lausanne et Morrens) et des forêts cantonales d'Orjulaz et du Jorat. Le Triage est l'un des principal partenaire du Centre de formation des forestiers pour les nombreux cours dispensés et pour la gestion financière des forêts d'Etat. Chaque propriétaire (communes et canton) est autonome pour l'exécution des travaux et participe au frais du Triage selon une clé de répartition. Le garde forestier est le seul employé du Triage.

En plus de gérer les forêts publiques, le Triage incite les propriétaires privés à entretenir leur patrimoine forestier, notamment en forêt de protection (organisation, coupe, vente des bois). En 2015, sur les 10'500 m³ exploités sur l'ensemble du triage, 2'100 m³ l'ont été sur des parcelles privées.

Lutte contre les plantes invasives

L'équipe des forêts a d'ores et déjà mis en oeuvre les démarches nécessaires à la lutte contre les plantes invasives conformément aux dispositions décrites dans la réponse de la Municipalité au postulat du Conseiller communal F. Schmidt (préavis 24/2015).

VIGNE

La Confrérie des Vignerons procède, trois fois par année, à des contrôles des différents travaux de la vigne. Lors de la dernière visite de l'année (automne), la parcelle "Les Dares" propriété de la commune d'Epalinges a obtenu l'excellente note de 5.44 (sur 6), confirmant à nouveau, le remarquable travail fourni tout au long de l'année par notre vigneron M. Philippe Rouge.

La vendange a été effectuée le jeudi 24 septembre. Elle a permis de récolter 2899 kg de raisins (2966 kg en 2014), avec un sondage de 88° Ochsle (71° en 2014).

Cette année, une vente de vin a eu lieu sur la place de la Croix-Blanche. Elle s'est déroulée le samedi 20 juin, au cours de laquelle 1'708 bouteilles ont trouvé acquéreurs.

BATIMENTS

Bâtiments scolaires et d'accueil de l'enfance

a) Bois-Murat (bâtiments A)

Dans le cadre la mise en place du plan d'évacuation des bâtiments et de la demande des pompiers : installation des poussoirs d'évacuations sonores à chaque étage, disposés sur le chemin de fuite, ainsi qu'à la sortie du bâtiment. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de CHF 3'999.90.

Garderie la Trottinette (bâtiment A)

Pas de travaux particulier.

b) Bois-Murat (bâtiment B)

Afin d'améliorer la sécurité : remplacement de la serrure de la porte d'entrée par une serrure anti-panique à trois points de fermeture pour un montant de CHF 1'167.--.

Dans le cadre de la mise en place du plan d'évacuation des bâtiments et à la demande des pompiers : installation des poussoirs d'évacuations sonores à chaque étage, disposés sur le chemin de fuite, ainsi qu'à la sortie du bâtiment. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de CHF 3'696.15.

Réfection d'une partie des faïences des WC garçons des 1^{er} et 2^{ème} étages et remise à neuf de l'alimentation en eau, les batteries d'eau, ainsi que les lavabos pour un montant de CHF 10'585.15.

Remplacement des luminaires de deux classes, pour un montant de CHF 9'696.15.

c) Bois-Murat (bâtiment C)

Pour renforcer la sécurité, remplacement de la serrure de la porte d'entrée par une serrure anti-panique à trois points de fermeture pour un montant de CHF 1'167.00.

Dans le cadre de la mise en place du plan d'évacuation des bâtiments et à la demande des pompiers : installation des poussoirs d'évacuations sonores à chaque étage, disposés sur le chemin de fuite, ainsi qu'à la sortie du bâtiment. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de CHF 3'999.90.

d) Bois-Murat bâtiment D

Afin d'améliorer la sécurité, remplacement de la serrure de la porte d'entrée par une serrure anti-panique à trois points de fermeture pour un montant de CHF 1'167.00.

Remplacement du tablier d'un store à l'étage, ce travail a été réalisé pour un montant de CHF 1'267.40.

Dans le cadre de la mise en place du plan d'évacuation des bâtiments et à la demande des pompiers : installation des poussoirs d'évacuations sonores à chaque étage, disposés sur le chemin de fuite, ainsi qu'à la sortie du bâtiment. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de CHF 3'999.90.

Garderie la Pépinière (Pavillon)

Remplacement du ventilateur des WC, celui-ci était tombé en panne et n'était pas réparable. Les travaux ont été réalisés pour un montant de CHF 1'463.40.

e) Bois-Murat (bâtiment E - piscine et salle de gymnastique)

Réfection du perron d'entrée et traitement de la carbonatation. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de CHF 3'123.15.

Pose d'un revêtement étanche et facile d'entretien constitué d'une résine à l'intérieur du vase tampon de la piscine, ceci afin de faciliter le nettoyage et l'étanchéité ont été réalisés pour un montant de CHF 10'016.50.

Des travaux pour la remise en état des commandes de douches ont été nécessaires. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de CHF 1'656.50.

f) Bois-Murat (bâtiments F)

Remplacement de l'horloge de la ventilation pour l'armoire des produits dangereux, vétuste et fonctionnant mal. Cette intervention a été réalisée pour un montant de CHF 947.40.

Installation d'une alarme dans l'appartement du concierge pour sécuriser principalement le bureau où sont disposées toutes les clés des bâtiments. Cette installation a été réalisée pour un montant de CHF 3'200.--.

Remplacement de trois servomoteurs des clapets coupe-feux installés sur les canalisations de chauffage du monobloc de ventilation principal, pour un montant de CHF 2'383.--.

Au vu de l'augmentation du nombre d'élèves la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) a autorisé la création d'un poste supplémentaire de doyen pour la direction de l'établissement scolaire. Cette dotation supplémentaire a nécessité la transformation de la salle de réunion, attenante au secrétariat, afin de créer d'une part un bureau pour deux postes de travail supplémentaires pour les doyens et d'autre part de maintenir une petite salle utilisable pour des réunions ou pour des devoirs surveillés. Ces travaux ont été réalisés pour la somme de CHF 29'006.10.

g) Centre de vie enfantine de la Croix-Blanche

Suite au changement d'affectation de la cafétéria du personnel en salle d'accueil pour les petits, nous avons dû équiper le dernier étage de la cage d'escaliers d'une main courante supplémentaire et de quelques petites adaptations nécessaires afin de garantir la sécurité des enfants à l'étage des combles, qui jusqu'ici était réservé aux adultes. Ces petites modifications ont été réalisées pour un montant de CHF 3'288.60.

h) Collège de la Croix-Blanche

Suite à des infiltrations d'eau, il a été nécessaire de procéder au remplacement d'une grande partie de la sablière et du caisson en bois pour le chéneau encaissé, attaqués par la pourriture. La partie des travaux prévue au budget 2015 était de CHF 26'000.--. Le coût total de la réparation avec les imprévus s'est élevée à CHF 35'777.55.

i) Collège de l'Ofréquaz

Suite à l'acceptation du préavis N°1/2015 « Création d'une UAPE de 72 places, de locaux de dégagements et du réaménagement de la salle des maîtres », et de son crédit de construction de CHF 1'824'000.--, les travaux ont débuté le 23 février 2015. Ils ont duré 9 mois. L'inauguration officielle a eu lieu le 10 décembre 2015, les travaux ont été réalisés sans aucun dépassement pour un montant de CHF 1'792'676.50.

La création de ces nouveaux locaux a mis en évidence une réparation urgente et indispensable à effectuer avant la rentrée scolaire sur un pan de la toiture situé au dessus de deux classes construites en 1986. Le montant hors budget 2015 pour ces travaux urgents se monte à CHF 53'999.45.

j) Pavillon du Chaugand

Suite à l'acceptation du préavis N°11/2015 « Remplacement de la chaudière à mazout par une installation de chauffage avec pompe à chaleur et 32 m2 de panneaux photovoltaïques », ainsi que de son crédit de construction de CHF 100'000.--, nous avons entrepris les travaux qui ont débuté le 4 juillet 2015 et ont duré 3 semaines. Ils ont été réalisés sans aucun dépassement pour un montant de CHF 92'271.50.

k) Pavillon du Grand Chemin

Entretien courant.

l) Collège du Village

Le 9 février 2015, la chaudière du collège du Village est tombée en panne. Après un rapide diagnostic, il s'est avéré que les pièces pour la réparation de ce modèle n'étaient malheureusement plus disponibles pour ce modèle de 1996 (20 ans). Un blocochauffage (chaufferie mobile) a été installé provisoirement en attendant le remplacement de la chaudière. Sa mise en service a été effectuée le 20 février 2015. Ces travaux non prévus au budget 2015 ont été effectués pour un montant total de CHF 40'731.70.

Suite à des infiltrations récurrentes au niveau de l'entrée du rez-inférieur, des travaux d'étanchéité ont été effectués pour un montant de CHF 8'845.80.

m) Pavillon du Grand-Chemin

Entretien courant

n) Chalet l'Espérance

Remplacement de la fenêtre du vestiaire par une fenêtre en bois métal avec des verres isolants de dernière génération. C'était la dernière fenêtre du chalet qui n'était pas équipée de verre isolant. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de CHF 5'224.00.

Pour améliorer la sécurité des élèves, il a été procédé à un rehaussement des gardes-corps et à la pose de treillis sur les barrières des balcons et de l'escalier de secours. De plus, une main courante a été posée au sous-sol. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de CHF 15'541.60.

Dans le cadre des mesures de sécurité, les verres des trois portes palières ont été remplacés par des verres anti-feu. Les verres de la porte d'entrée ainsi que ceux de la porte entre la salle de maîtres et le réfectoire ont été remplacés par des verres securit. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de CHF 2'211.85.

Le rafraîchissement des plafonds et des murs de quatre chambres, s'est élevé à CHF 10'107.15.

Autres bâtiments communaux

a) Maison de Commune

Au mois de juillet 2015, afin de dédoubler et sécuriser l'accueil des usagers dans l'espace de réception du Contrôle des habitants, des travaux ont été réalisés pour un montant de CHF 30'517.20.

Fin juillet 2015, des travaux ont aussi été effectués dans les bureaux du Service social pour un montant de CHF 16'266.10. Ces travaux ont permis la réalisation d'un espace de réception sécurisé et insonorisé.

Toujours en juillet 2015, le créneau Ouest de la toiture a été remis en état pour un montant de CHF 14'558.40.

b) Maison Palinzarde

Pour traiter les infiltrations d'eau dans le local technique de l'ascenseur, il a été procédé à des travaux d'injection et de pose de résine pour un montant de CHF 16'422.80 (travaux budgétés pour CHF 16'000.--).

Lors du déplacement du Bureau de la Police des constructions dans l'ancienne salle des commissions, 8 prises informatiques ont dû être poées pour un montant de CHF 2'921.20.

c) Salle des spectacles et locaux du service du feu

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Remplacement du système d'ouverture et de fermeture des portes du local à conteneurs de la Salle des spectacles et de l'auberge pour un montant de CHF 2'268.--.
- Mise aux normes du mécanisme d'ouverture des exutoires de fumée de la scène et ajout de bouton d'ouverture automatique sur les entrées du Service du feu pour un montant total de CHF 20'871.25.
- Remplacement d'un tableau électrique extérieur (sur la place entre la Maison de Commune et l'Auberge) pour un montant de CHF 5'225.05.
- Différents travaux d'entretien et de modernisation du matériel de scène (éclairage, projecteurs, sonorisation, levage et remplacement de câbles et de suspentes) pour un montant de CHF 16'295.00.

d) Auberge communale

- Raftaichissement des plafonds de la salle à manger et de la petite salle por un montant de CHF 2'000.--.
- Remplacement d'une partie des stores de l'appartement du 1^{er} étage pour un montant de CHF 1'786.85.

e) Bâtiment de "La Cabolétaz"

Au mois de février 2015, une épaisse couche de neige et le gel ont eu raison de la cheminée de ce bâtiment. La chute de celle-ci a perforé la toiture. Le coût des réparations d'un montant de CHF 111'199.60 a été pris en charge par l'assurance.

f) Maison Rochat

Entretien courant sur les installations techniques (chauffage et électricité).

g) Ferme de la Girarde

- Entretien des installations techniques (chauffage et électricité).
- Remplacement des éléments endommagés de la poutraison de la façade de la grange (local des bûcherons) et de la terrasse du bâtiment, pour un montant de CHF 3'227.--.
- Remplacement du coffret de régulation du chauffage pour un montant de CHF 2'664.35.
- Localisation et réparation d'une conduite d'eau perforée pour un montant de CHF 8'997.80.

h) Bâtiment principal de la voirie

Entretien sur les installations techniques (chauffage et électricité).

Pour répondre à la demande de l'école de musique, recherchant des locaux, la Municipalité leur a mis à disposition la salle communautaire du nouveau bâtiment de la voirie. Cependant pour pouvoir utiliser ce local dans des conditions acceptables, il a fallu faire des travaux d'insonorisation au niveau du local de répétition de l'Harmonie ainsi que créer un nouveau local pour leurs archives. Ces travaux ont été effectués par les membres de l'Harmonie, la commune prenant à sa charge le montant des matériaux qui s'élèvent à CHF 19'359.--, montant qui n'était pas prévu au budget 2015.

Pour finaliser l'installation de l'école de musique, il a été nécessaire de modifier l'installation des éclairages existants, cela a été fait par un électricien. Ces travaux ont été réalisés pour un montant total de CHF 1'320.00, non prévu au budget.

i) Maison des jeunes

Entretien sur les installations techniques (chauffage et électricité).

Différents travaux de remise en état suite aux effractions (tous pris en charge par l'assurance)

j) Four à pain

Entretien courant

k) Pavillon de football du Bois-de-la-Chapelle

Entretien courant

l) Pavillon de football de la Croix-Blanche

Entretien courant

m) Bâtiment du cimetière

En début d'année, nous avons dû remplacer le chauffe-eau électrique dans les locaux de Parcs et Jardins au cimetière. Cette intervention a été effectuée pour un montant de CHF 1'122.10, ce montant n'était pas prévu au budget 2015 et a été prélevé sur l'entretien divers.

Nous avons dû faire intervenir une entreprise pour réparer la porte à deux vantaux qui donne accès au dépôt de Parcs et Jardins au cimetière. Cette intervention a été effectuée pour un montant de CHF 1'164.25, ce montant n'était pas prévu au budget 2015 et a été prélevé sur l'entretien divers.

n) Refuge du Chaugand

Entretien courant

o) Maison forestière

Entretien courant

p) Edicules publics du cimetière

Entretien courant

q) Déchetterie

Lors de sa séance du 23 juin 2015, le Législatif a accordé à la Municipalité un crédit de CHF 3'900'000.00 (voir préavis n° 14/2015), pour la construction de la nouvelle déchetterie sur la parcelle n° 2852, sise au lieu-dit "Le Giziaux". Le chantier a débuté fin août 2015.

Lors de la même séance, le Conseil communal a également accordé un crédit de CHF 143'000.00 (voir préavis 13/2015), pour la création d'une déchetterie provisoire à l'extrémité du chemin du Bois-de-la-Chapelle, durant les travaux de la nouvelle déchetterie. L'exploitation de cette déchetterie provisoire a débuté en été 2015.

Suivi de l'évolution de la consommation énergétique des bâtiments (*Méthode energostat*)

Résumé

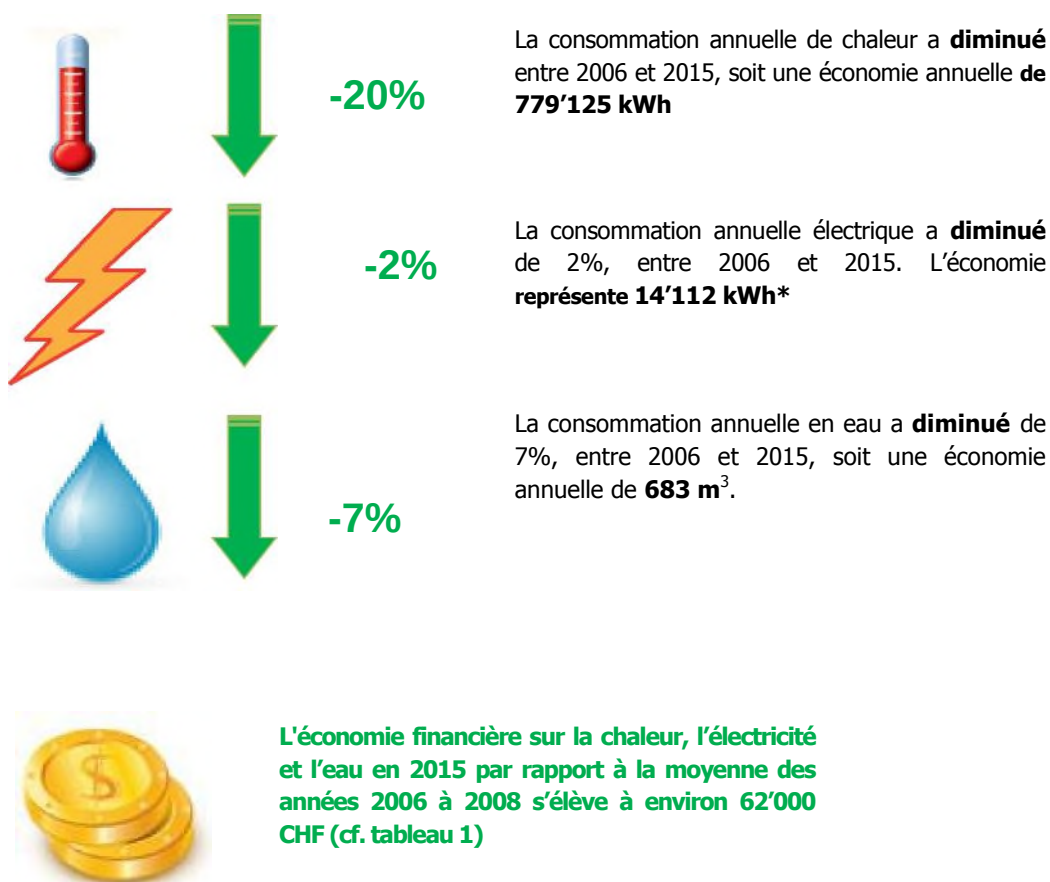
La méthode développée par Energo pour l'évaluation d'un parc de bâtiment permet de suivre l'évolution de la consommation énergétique d'un parc durant plusieurs années en tenant compte des variations de celui-ci. Cette méthode permet également d'évaluer le potentiel d'économies possibles dans le parc de bâtiment. Ce potentiel est estimé en comparant les consommations du parc aux consommations moyennes de bâtiments de même typologie au niveau Suisse.

Dans ses calculs, Energo tient compte aussi bien des variations qui surviennent au niveau de la taille du parc (ajout ou retrait d'un immeuble, etc.) que des fluctuations au niveau des bâtiments mêmes (modification de l'occupation, assainissement, etc.)

Evolution des consommations du parc

Pour l'analyse fine des consommations, nous nous concentrons sur les bâtiments scolaires de la commune. Ces bâtiments représentent la plus grande partie des bâtiments communaux et présentent également les meilleurs potentiels d'économies d'énergie.

Les références pour le calcul des économies sont calculées sur la base des consommations 2006 / 2008 des bâtiments. Ces années ont déjà servi de référence pour les rapports précédents. La consommation réelle est la moyenne des consommations annuelles des trois dernières années. Pour 2015, nous avons pris en compte la moyenne des années 2013 à 2015.



Evolution de la consommation de chaleur

La consommation de chaleur est très fortement liée aux conditions climatiques. Un hiver rigoureux augmentera les consommations de chaleur, alors que, réciproquement, un hiver doux aura pour conséquence une consommation réduite.

Dans le cadre de ce rapport, nous adoptons une méthode de correction par l'utilisation d'une moyenne sur trois ans des consommations. Cette méthode corrective n'est utilisable que si la variation annuelle entre les degrés-jours de chauffage n'est pas trop importante.

Bâtiment	Chaleur moyenne [kWh]					Ecart 06/08 - 13/15
	06/08	10/12	11/13	12/14	13/15	
Epalinges - Maison de commune & Salle sp	672'465	697'304	653'360	657'950	657'302	-2%
Epalinges - Maison Palinzarde	137'667	154'751	148'316	135'150	129'560	-6%
Epalinges - Chalet l'Espérance (Leysin)	128'750	113'525	106'144	101'371	100'454	-22%
Epalinges - Collège de Bois-Murat	2'051'591	1'594'828	1'545'848	1'389'147	1'308'776	-36%
Epalinges - Collège de l'Ofréquaz	230'646	188'485	195'236	209'577	226'122	-2%
Epalinges - Collège de la Croix-Blanche	83'309	95'142	93'975	98'620	87'964	6%
Epalinges - Collège du Village	103'876	117'255	109'779	111'744	97'711	-6%
Epalinges - Pavillon scolaire du Chaugand	39'917	35'152	30'216	28'415	28'649	-28%
Epalinges - Pavillon scolaire du Grand-Chemin	52'392	47'225	42'045	37'545	33'735	-36%
Epalinges - Maison Rochat	40'315	40'353	43'348	47'962	47'702	18%
Epalinges - Salle de gym Croix-Blanche	292'609	321'149	335'891	343'337	336'434	15%
Total	3'833'536	3'405'169	3'304'158	3'160'819	3'054'411	-20%

Tableau 6 - Consommations de chaleur moyennées sur 3 ans pour tenir compte des variations climatiques

Evolution de la consommation d'électricité

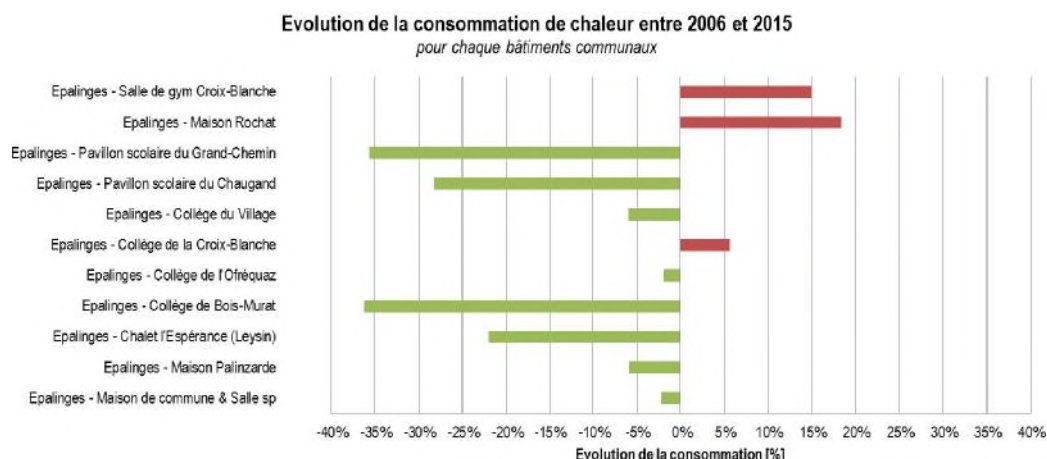
Tout comme l'année dernière, les évolutions de consommation sont très différentes entre les bâtiments.

Il est important de mentionner que la consommation électrique de référence est la moyenne des années 2006 à 2008 et que la durée et l'utilisation a probablement changé depuis.

La tendance générale est une hausse de la consommation électrique de 2011 à 2013 et une légère baisse depuis 2013.

La Maison Rochat a vu sa consommation augmenter de 30% entre 2014 et 2015 suite au changement de régime matrimonial d'une locataire qui avant vivait seule, maintenant c'est une petite famille de trois personnes.

La salle de gym de la Croix Blanche a également vu sa consommation augmenter de près de 10% entre 2014 et 2015. Cela est principalement dû à une plus grande occupation de la salle le soir et les week-ends avec l'utilisation des lampes à décharge.



Evolution de la consommation d'eau

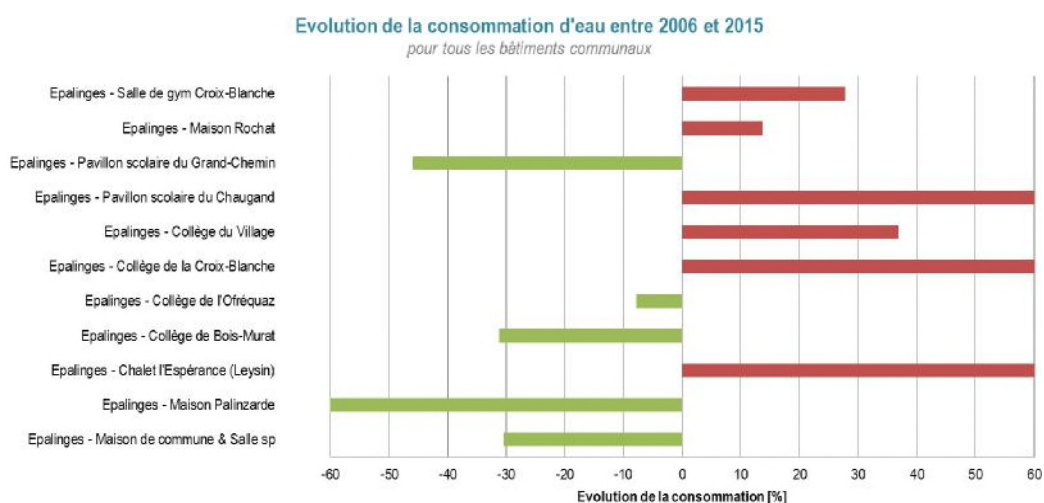
La consommation en eau a légèrement augmenté en 2015 par rapport à 2014, ainsi 700 m³ d'eau supplémentaire ont été consommé, soit 4 % d'augmentation.

Malgré cela, la consommation globale 2014 reste très bonne si on la compare à 2006.

Les complexes maisons de commune et de spectacle et le collège de la Croix-Blanche sont les bâtiments qui ont connu la plus forte augmentation. L'évolution de leurs consommations d'eau devra être suivie de près en 2016.

Le chalet de l'Espérance Leysin a aussi fortement augmenté sa consommation en eau entre 2006 et 2013. Cependant, cette augmentation ne reflète pas entièrement la vérité car les consommations 2006 ne sont pas connues.

Nous nous sommes donc basés sur les consommations 2007 mais elle n'était que de 15 m³ cette année-là, alors que durant les années suivantes on retrouve des consommations de l'ordre de 400 m³. Comme le nombre d'utilisateurs varie fortement d'une saison à l'autre, il est difficile de pouvoir faire une comparaison correcte de ce bâtiment



Economie financière

Fluide	Economie (kWh)	Tarif 2015 [CHF/kwh]	Economie (CHF)
Gaz naturel	724'400	0.0731	52'954
Huile légère (mazout)	54'726	0.0896	4'901
Electricité	14'112	0.2000	2'822-
Eau	683	2 CHF /m3	1'366
Total	793'227	-	62'043

Répartition des consommations selon fluide

Le gaz est le combustible le plus utilisé, il représente près de 74% de la consommation du parc.

<i>Répartition des dépenses de chaleur 2015</i>		
Fluide	Conso 2015[kWh]	Répart. [%]
Gaz naturel	2'218'987	73.98%
Huile légère (mazout)	778'392	25.95%
Electricité (PAC)	1'864	0.06%

Potentiel d'économie

Le potentiel d'économie en énergie (chaleur et électricité) du parc des bâtiments communaux est concentré sur quatre bâtiments :

- Complexe de Bois-Murat
- Salle de gymnastique de la Croix-Blanche
- Chalet l'Espérance à Leysin
- Collège de l'Ofréquaz

En travaillant sur ces quatre bâtiments, il est théoriquement possible de diminuer la consommation énergétique du parc communal d'environ 408 MWh par année, soit environ 11% de la consommation actuelle du parc.

Bâtiments	Classe de consommation						
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Maison Rochat	C	C	C	C	C	C	C
Salle de Gymnastique de la Croix-Blanche	C	C	C	C	C	C	C
Collège de la Croix-Blanche / Centre de Vie Infantile	C	D	D	E	D	D	D
Collège de l'Ofréquaz	F	F	E	E	E	E	E
Complexe de Bois-Murat	-	F	E	E	E	E	D
Collège du Village	F	F	F	F	F	F	F
Maison de commune / salle des Spectacles	F	F	F	F	F	F	F
Pavillon scolaire du Chaugand	F	F	F	F	D	E	F
Chalet L'Espérance, Leysin	G	G	G	D	C	C	C
Maison Palinzarde	G	G	G	G	G	G	G
Pavillon scolaire du Grand-Chemin	G	G	F	F	F	E	E

Le rapport Energo "Analyse de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux pour l'année 2015" donne les certificats énergétiques suivants :

Les certificats énergétiques fournissent une vision globale de la performance énergétique des bâtiments. Ils permettent de déterminer quels bâtiments sont les plus sujets à un assainissement. La classification est étalonnée sur sept niveaux de A à G, A étant le niveau le plus performant et G la valeur standard.

Cité de l'énergie

La commune d'Epalinges s'est engagée dans la démarche « Cité de l'énergie ». Le 23 septembre 2014, « l'Association Cité de l'énergie » a octroyé à la Commune la reconnaissance « Partenaire en processus ».

De 2012 à 2014, l'évaluation du potentiel atteint et du potentiel de développement de la commune a été effectué.

Potentiel atteint et potentiel de développement pour la commune d'Epalinges :

Nombre de points atteints (points effectifs)	136 Pt.
Nombre de points potentiels (potentiel spécifique à la commune)	421 Pt.
Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie® (50 %)	211 Pt.
Points pour le label european energy award® Gold (75 %)	316 Pt.

(Soit 32% du potentiel spécifique de la commune et 64.45% du minimum nécessaire pour obtenir le label Cité de l'énergie.)

Potentiel de développement:

Nombre de points potentiels après mise en œuvre des actions de base du programme de politique énergétique	215 Pt.
Nombre de points potentiels après mise en œuvre de toutes les actions du programme de politique énergétique	260 Pt.

Dans le cadre de la démarche « Partenaire en processus », la commune s'engage à mettre en œuvre et à réaliser les activités et mesures du programme de politique énergétique pour les 4 prochaines années.

Objectifs généraux de la politique énergétique:

- > Renforcer l'efficacité énergétique en soutenant les mesures de réduction des consommations d'énergies pour ses propres objets et l'ensemble du tissu socioéconomique local;
- > Promouvoir les énergies renouvelables en favorisant les installations de production d'énergies renouvelables;
- > Favoriser un développement territorial et une mobilité durables en liant étroitement urbanisme, mobilité, énergies et environnement.

Etat des principales démarches entreprises et en cours du programme d'actions :

- Mise en œuvre de plusieurs mesures du plan directeur de mobilité
- Elaboration et mise en œuvre du plan de mobilité de l'administration communale
- Mise en œuvre d'un programme de rénovation des bâtiments communaux
- Elaboration d'un plan directeur de l'éclairage public et d'un plan lumière
- Réalisation d'un nouveau concept de gestion des déchets.

URBANISME

Enquêtes publiques :

Il a été ouvert trente-sept enquêtes publiques en 2015 contre trente-quatre en 2014 et quarante-sept en 2013. Ces enquêtes concernaient notamment :

- Aménagement d'un restaurant McDonald's dans le bâtiment industriel et commercial existant à la rte de la Croix-Blanche 1;
- Construction d'un immeuble de 19 logements protégés pour la Commune, à la rte de la Croix-Blanche 35 (parcelle 501) ;
- Démolition de tous les bâtiments sur la parcelle du PPA Les Orchez;
- Construction de 12 immeubles Minergie avec parkings souterrains sur la même parcelle;
- Reconstruction d'un bâtiment villageois de 6 logements au ch. du Polny 5;
- Construction de villas de 2 logements aux chemins du Raidillon, à la route du Village et au ch. de la Pierraz;
- Construction d'une villa individuelle au Ch. du Praz-Buchilly ;
- transformations et/ou agrandissements de diverses villas ou petits bâtiments ;
- construction de 5 piscines extérieures chauffées/non chauffées;
- quelques petites constructions telles que vérandas, garages pour 2 voitures, places de parc, construction provisoire, deux changements d'affectation.

La plupart des permis de construire ont été délivrés; certains sont en cours de préparation, d'autres en attente; un seul a été refusé (McDonalds).

Trois dossiers ont été dispensés d'enquête publique, s'agissant d'aménagements intérieurs tels que des laboratoires et bureaux dans les bâtiments du Biopôle.

Les mises à l'enquête publique suivantes ont été publiées conformément à la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC):

- Modification du PQ "La Possession / Bois-de-Ban";
- Plan de quartier (PQ) "Le Closalet" et son règlement;
- Plan de quartier (PQ) "Le Grand-Chemin Nord" et son règlement

Les mises à l'enquête publique suivantes ont été publiées conformément à la LATC, à la Loi sur les Routes (LRou) et/ou au Code rural et foncier :

- Création d'une présélection de tourner à droite, sur la RC 601-B-P, au carrefour des Croisettes;
- Aménagements des accès routiers et de mobilité douce au PQ "Le Closalet" depuis la RC 601 et sur le chemin de Montéclard;
- Création d'une passerelle de mobilité douce (sur la RC 601);
- Constitution de servitudes de passages publics en lien avec le PQ "Le Closalet";
- Constitution d'une servitude de passage public à pied en bordure du chemin de Montéclard.

Vingt-cinq demandes d'abattages ou élagages d'arbres ont été affichées au pilier public, conformément à la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS). La plupart de ces demandes n'ont pas suscité d'opposition et ont été autorisées. Pour certaines, des compensations ont été exigées.

La mise à l'enquête du plan de classement communal des arbres et du règlement sur la protection des arbres a été publiée, du 1^{er} au 30 juillet 2015, conformément à la LATC et à la LPNMS.

En fin d'année, une dizaine d'avant-projets de constructions ou de dossiers d'enquête étaient en attente de traitement.

Autorisations sans enquêtes :

Quarante-deux autorisations (dispenses d'enquête publique conformément à l'art. 72 RLTA) ont été délivrées pour des petites constructions ou transformations de minime importance.

Dix-neuf dossiers pour la pose de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques ont été examinés et en application de la nouvelle Loi vaudoise sur l'énergie, n'ont pas nécessité la délivrance d'autorisation, mais l'envoi d'un courrier déclarant le dossier conforme.

En fin d'année, une soixantaine d'objets était en attente de contrôle de conformité après travaux.

Environ trois cents autres dossiers de demandes diverses sont ouverts à fin 2015.

Permis de fouilles :

Trente-deux permis de fouilles ont été délivrés en 2015 par le Bureau technique pour des travaux sur le Domaine public (routes et trottoirs) concernant des raccordements de nouvelles constructions aux réseaux (canalisations, eau, gaz, électricité, multimédia, téléphone) ou pour des interventions ponctuelles sur ces mêmes réseaux. Leur contrôle est en charge de la police administrative et d'un collaborateur du Service technique.

Suivi des constructions :

Dans le cadre du Plan d'affectation cantonal 309 "Vennes", quelques demandes d'autorisations pour des aménagements intérieurs nous ont été soumises. Etant conformes à l'affectation prévue, elles ont été dispensées d'enquête publique, mais transmises aux services cantonaux compétents pour autorisation.

L'immeuble de 16 logements au ch. des Croisettes 18 (en face du Brico-Coop) est terminé ainsi que ses aménagements extérieurs.

Les aménagements extérieurs autour des nouveaux immeubles de la Croix-Blanche 38, du Polny 3 et 5 ont été finalisés.

La réalisation du quartier de 12 villas jumelles au ch. de Ballègue est toujours en cours, mais la moitié d'entre-elles est déjà habitée, de même que les 2 nouveaux immeubles au bas du Grand-Chemin et le petit lotissement de 3 villas jumelles au ch. du Ruisseau-Martin.

La réfection de l'enveloppe du bâtiment d'activités tertiaires au ch. des Croisettes est achevée hormis quelques finitions d'aménagements extérieurs.

L'optimisation de la toiture (aménagement de 2 niveaux supplémentaires) de l'hôpital de Sylvana est terminée et les nouveaux locaux ont été mis en exploitation.

La construction du nouveau bâtiment au ch. du Polny 7 est en cours.

Quelques permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés.

En fin d'année une dizaine de constructions était en attente de la délivrance des permis d'habiter et une cinquantaine en attente de la visite de fin de travaux.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PQ "Le Closalet" :

Suite à l'envoi au canton en juillet 2014 du dossier pour un nouvel examen préalable complémentaire, le rapport d'examen du SDT et des différents services a été établi le 9 février 2015; celui-ci était favorable avec quelques remarques.

Ce dossier a été finalisé après un ultime contrôle des services cantonaux en juin 2015, puis soumis à l'enquête publique en même temps que les accès routiers, la passerelle et plusieurs servitudes, du 19 septembre au 18 octobre 2015. Une séance d'information publique a été organisée en parallèle.

Ce dossier a soulevé de multiples oppositions qui sont en cours d'examen.

PQ "La Possession / Bois-de-Ban" :

Le rapport d'examen post-enquête publique du SDT favorable avec quelques remarques, délivré en novembre 2014, a permis de finaliser le dossier de mise à l'enquête complémentaire.

Une séance de conciliation a été organisée par la Municipalité (conformément aux dispositions de l'art. 58-alinéa 1 LATC) avec les opposants au PQ. Après un report demandé par ceux-ci, elle s'est finalement tenue le 19 février 2015. A cette occasion, les modifications projetées pour répondre à certaines oppositions, leur ont été présentées.

Sur les conseils du SDT, un rapport concernant ce plan de quartier a été établi par la Municipalité. Le préavis municipal a été approuvé par le Conseil communal lors de la séance du 21 avril 2015.

Suite à cette approbation, le dossier d'enquête complémentaire (portant uniquement sur les modifications apportées) a été soumis en consultation publique du 10 juin au 9 juillet 2015. Il a soulevé à nouveau quelques oppositions.

Après examen de celles-ci, la Municipalité a transmis aux opposants un nouveau document intitulé "Réponses de la Municipalité aux oppositions suite à l'enquête publique complémentaire" et organisé une nouvelle séance de conciliation, en date du 17 décembre 2015.

PQ "Le Grand-Chemin nord"

Après envoi de ce dossier en janvier 2015 au SDT pour un ultime contrôle et un retour le 11 mars 2015, le dossier a été soumis à l'enquête publique du 31 octobre au 29 novembre 2015. Une séance d'information publique a été organisée en parallèle.

Ce dossier n'a soulevé aucune opposition ou remarque. Un préavis est donc en préparation pour adoption de ce PQ par le Conseil communal en avril 2016.

PQ "Les Planches / Montblesson" :

Le projet suit son cours et conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement du territoire, la Municipalité soumettra ce quartier à l'enquête publique en début d'année 2016.

PQ "Sylvana" :

Le SDT a délivré le rapport d'examen préalable avec les remarques des services cantonaux le 2 avril 2015. La Direction des constructions du CHUV, qui pilote ce projet, n'y a pas encore donné suite.

PPA "La Girarde" :

C'est pour réaliser la seconde étape du concours des logements protégés que la Municipalité a lancé cette procédure PPA en 2014 sur les terrains de la Girarde alors en zone d'utilité publique.

Le projet de PPA a été envoyé pour examen préalable au SDT en décembre 2014. Nécessitant un complément d'étude géologique, il est actuellement en examen complémentaire. Dossier sans problème majeur, il devrait être mis à l'enquête courant 2016.

Plan Directeur Localisé (PDL) des Croisettes :

Pour faire suite à la démarche participative des Croisettes, la Municipalité, via son bureau technique (BT) a lancé le 11 mai 2015, un appel d'offre en procédure sur invitation à six bureaux d'urbanisme pour l'attribution d'un mandat pour l'élaboration d'un Plan Directeur Localisé (PDL). Suite à l'évaluation des dossiers présentés, c'est au Bureau Fischer-Montavon d'Yverdon-les-Bains qu'a été attribué le mandat.

Le préavis pour la demande d'un crédit d'étude de CHF 105'000.-- a été accepté par le Conseil Communal le 15 septembre 2015 (Préavis n°20/2015).

PAC 309 "Vennes" :

L'installation du mobilier urbain sur le site du Biopôle selon le préavis 9/2014 accepté par le Conseil communal est terminée. Les comptes sont en cours de boucllement. Le budget alloué ne sera pas dépassé.

Requalification de la route de Berne (RC601-B-P), secteur Vennes-Croisettes :

Le préavis 2/2015 concernant la requalification de ce tronçon de la route de Berne a été accepté par le Conseil communal le 17 février 2015 et un crédit de construction de CHF 423'000.- alloué à cet effet. Les travaux, pilotés par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), ont débuté au printemps 2015, jusqu'au début décembre pour la 1^{ère} phase. La 2^{ème} et dernière phase est prévue entre avril et juillet 2016.

« Tourner à droite » sur la voie montante de la RC601:

En prévision du réaménagement futur de la Place des Croisettes (voir ci-dessous), un projet d'aménagement d'un « tourner à droite » a été soumis à l'enquête publique du 22 avril au 21 mai 2015. Suite à l'obtention du crédit de construction de CHF 520'000.-- lors du Conseil Communal le 23 juin 2015 (préavis n°17/2015) cette réalisation a été effectuée, en parallèle avec les travaux de la route de Berne, secteur «Vennes-Croisettes».

Place des Croisettes :

Ce projet est aujourd'hui en veille, en raison des incertitudes quant à l'avenir de l'affectation de la parcelle N° 104 (parcelle Faucherre) – route de la Croix-Blanche 1. Par contre, la réalisation du projet du « tourner à droite » cité ci-dessus est en cours de réalisation.

Requalification de la route de Berne (RC601), secteur Croisettes - Chalet-à-Gobet :

Le projet définitif est en cours d'élaboration par le Bureau d'ingénieur Edy Toscano, sous la direction de la DGMR. Le planning prévoit une mise à l'enquête publique au printemps 2106. Sous réserve du résultat de la mise à l'enquête et de l'obtention des crédits, cette réalisation pourrait débuter dès 2017, avec une mise en service de ce tronçon fin 2019 - début 2020.

Liaison entre le rond-point projeté sur la route de Berne et le parking du centre commercial de la Croix-Blanche :

Cette liaison fait partie intégrante du dossier « Requalification de la route de Berne (RC601), secteur Croisettes - Chalet-à-Gobet ». Elle est traitée de concert avec l'enquête dudit dossier qui est prévue au printemps 2016.

Logements protégés sur la parcelle 501 – rte de la Croix-Blanche 37 :

Suite à la demande d'un crédit d'étude de CHF 840'000.-- pour la construction de logements protégés, accepté par le Conseil Communal le 16 septembre 2014 (Préavis n°16/2014), l'étude pilotée par le COPIL 501 a suivi son cours. La mise à l'enquête publique qui s'est déroulée du 11 mars au 9 avril 2015, n'a pas suscité d'opposition. Le résultat de cette étude, fera l'objet d'une demande d'un crédit de construction au Conseil Communal au printemps 2016.

Complexe scolaire de Bois-Murat :

Le Préavis n° 1/2014 concernant une demande de crédit de CHF 250'000.-- pour l'organisation d'un mandat d'étude parallèle SIA 143 (MEP) a été accepté par le Conseil communal le 18.02.2014, ceci dans le but d'étudier les possibilités d'agrandissement et d'optimisation du complexe scolaire et d'accueil de l'enfance sur le site de Bois-Murat.

En parallèle, afin d'élaborer et de maximiser le programme des locaux du MEP sur ce site compliqué, un mandat pour une étude de faisabilité a été confié au Bureau d'architectes Zurbuchen. Cette étude complexe, réalisée en collaboration étroite avec la direction des écoles et la direction de l'Association de l'accueil de l'Enfance à Epalinges (UAPE) a débouché sur la mise en place d'un programme des locaux très précis. C'est pourquoi, lors du Conseil Communal du 23 juin 2015, M. Pierre Jolliet, Municipal des Ecoles proposait de remplacer le MEP SIA 143, permettant d'obtenir une étude de partis, par un concours d'architecture à un tour SIA 142, permettant d'obtenir un avant-projet d'architecte.

Le jugement de ce concours s'est déroulé courant février 2016. L'architecte lauréat sera connu lors du vernissage dudit concours, prévu le 31 mars 2016.

Schéma directeur centre Lausanne (SDCL) :

Dans le cadre de ce schéma directeur du PALM (projet d'agglomération Lausanne-Morges) regroupant les communes de Lausanne et Epalinges (SDCL), l'année 2015 a été principalement centrée sur les problématiques de densification du territoire en lien avec la révision de la Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT).

Au sujet du M2, son prolongement en direction du Chalet-à-Gobet ou la construction d'un «tiroir» pour permettre une augmentation des cadences sont toujours en discussions. Pour être pris en considération dans le cadre des planifications du PALM 2016, le prolongement du M2 devra s'accompagner d'une réelle possibilité de densification le long du tracé prévu sur les communes de Lausanne et d'Epalinges, notamment à la Croix-Blanche.

Le 6 février 2015, la Commune de Lausanne, propriétaire de l'ensemble des terrains du secteur à plans spéciaux « Les Dailles », a demandé, l'ouverture d'une procédure de plan de quartier (PQ) dans le secteur de l'Arziller. En réponse à cette requête, et consciente de l'enjeu stratégique du secteur, la Municipalité d'Epalinges a transmis au service de l'urbanisme lausannois une étude d'intention (ou lignes directrices) relative au développement de ce secteur.

En automne 2015, la Municipalité de Lausanne, via son service d'urbanisme, a lancé une procédure d'appel d'offre à des groupe multidisciplinaires (urbanistes, architectes, paysagistes, spécialistes...) pour le développement de ce secteur.

Plan directeur communal de mobilité (PDCM) :

Le Plan directeur communal de mobilité a notamment permis de mettre en évidence plusieurs secteurs pertinents pour l'aménagement d'une zone 30 km/h, en, en particulier, pour les quartiers de l'Eglise/Ofréquaz et des Tuileries.

A ce titre, la Municipalité d'Epalinges a donné mandat au Bureau Transitec Ingénieurs-Conseils SA, d'établir une étude pour la réalisation d'un dossier zone 30 km/h pour ces deux quartiers.

Plan de mobilité de l'administration communale :

Concernant la mise en application de ce plan de mobilité destiné au personnel communal, des séances d'organisation ont eu lieu durant l'année 2015. Ce plan de mobilité devrait entrer en vigueur dans le courant de l'année 2016.

Mesure A11 et A12 en application du nouveau Plan Directeur Cantonal, Révision du PDcom, PGA et de son RPGA :

Comme plusieurs communes de la région lausannoise, Epalinges est caractérisée par deux zones distinctes, un « périmètre compact » ou zone «centre» et une zone «hors centre».

Le « périmètre compact » ou zone « centre » était épargné jusqu'à présent, mais il fait aussi aujourd'hui l'objet de débats et de négociations. Ainsi, suivant les résultats, une étude plus poussée sera nécessaire vis-à-vis d'un redimensionnement ou d'une priorisation des secteurs à urbaniser. En principe, dès le mois de février 2016, la Commune d'Epalinges devrait être informé du taux de croissance admis dans la zone «centre».

Dans la zone « hors centre », cette cure «d'amaigrissement» de la zone à bâtir est connue depuis le mois de mars 2015. Malgré l'assouplissement de la mesure A11, le bilan des réserves indique que la dimension de notre zone à bâtir "hors centre", excède les besoins des 15 prochaines années. Le facteur de croissance démographique Palinzard, qui était avant l'assouplissement de la mesure A11 de 6.17, est aujourd'hui encore de 4.21, alors qu'il ne devrait pas excéder 2.0.

Dès lors, la Commune est dans l'obligation de réviser rapidement son PGA et RPGA pour notamment redimensionner la zone à bâtir aux besoins des 15 prochaines années et ainsi d'être en conformité avec la LAT.

La mesure A12 «Zones à bâtir manifestement surdimensionnées» incite les communes dont les réserves dépassent au moins deux fois les besoins, pour les 15 années suivant l'entrée en vigueur du Plan directeur cantonal en 2008, à réduire leur zone à bâtir. Ce redimensionnement de la zone à bâtir, s'il s'avère nécessaire, s'effectue par déclassement de terrains inappropriés à la construction ou inemployés durablement pour l'habitat.

A ce propos, la Commune a été invitée par le SDT le 29 juin 2015 à engager les démarches de révision du PGA. Il a été répondu à cette missive le 9 octobre 2015, en précisant qu'après mûre réflexion, et pour répondre à la sollicitation concernant la nécessité de réviser le PGA dans les plus brefs délais, la Municipalité d'Epalinges a, en coordination avec son bureau technique, décidé d'engager les démarches de cette révision en la couplant avec l'élaboration d'un nouveau Plan Directeur Communal.

Règlement communal sur la protection des arbres et plan communal de classement des arbres :

Après examen par les Services cantonaux concernés, ceux-ci ayant délivré un préavis favorable, ce dossier a été mis à l'enquête publique en juillet 2015. Il n'a soulevé que quelques remarques de la part d'un citoyen palinzard et a ensuite été soumis à l'approbation du Conseil communal le 15 septembre 2015 (préavis 21/2015). Celui-ci l'a reporté à une séance ultérieure, en raison d'une modification du règlement devant être soumise à l'approbation des services compétents du canton.

En automne 2015, estimant difficile de concilier les objectifs du préavis 21/2015 avec les positions exprimées durant la séance du Conseil communal du 15 septembre 2015, la Municipalité a décidé, conformément aux dispositions de l'art. 93 du règlement du Conseil communal, de retirer ce préavis et de soumettre à l'approbation du Conseil communal un nouveau règlement sur la protection des arbres.

TRAVAUX

ROUTES-VOIRIE

a) Aménagements spéciaux

Le service de voirie a poursuivi la construction et la mise en place du mobilier urbain qui embellit le plat de la Croix-Blanche. Le réaménagement de la place de jeux a remporté un vif succès et sa fréquentation a singulièrement augmenté.

b) Réfections

Un glissement de terrain a eu lieu à la route de Montblesson le 1er mai 2015, en contrebas de Sylvana, le déblaiement et les aménagements de sécurité ont coûté CHF 58'521.71 pour la commune d'Epalinges et CHF 63'939.35 pour le CHUV qui est propriétaire d'une des parcelles touchées par cet éboulement. La somme à la charge de la commune n'était pas prévue au budget.

Pour la réfection et l'entretien du réseau routier des chemins de la Cure (en remplacement du chemin de la Girarde), du chemin de la Laiterie et du chemin du Chaugand, un crédit de construction de CHF 450'000. -- a été accepté à l'unanimité du CC lors de la séance du 21 avril 2015 (préavis 6/2015).

La réfection du chemin du chemin du Chaugand ainsi que son éclairage public ont été réalisés pour un montant de CHF 209'443.40.

La réfection d'une partie du chemin de la Laiterie et de l'arrêt de bus de Ballègue a été réalisée pour la somme de CHF 85'016.40.

Les travaux de réfection du chemin de la Cure se dérouleront dans le courant de l'année 2016.

Au chemin de Ballègue, du n° 80 à la limite communale, les travaux de réfection, prévus dans le préavis 12/2014, pour un montant de CHF 240'000.- ont été réalisés. Ils se sont terminés dans le courant 2015, pour la somme de CHF 221'494.95.

c) Entretien

Les entretiens suivants se sont montés au total de CHF 94'579.10, à savoir :

Traitements de fissures	9'480 m linéaires	CHF 32'377.55
Réseau routier	Reflashages	CHF 20'398. --
	Changements de couverts EU EC ou de grilles de route	CHF 41'803.55

La météo clémente de l'hiver 2015-2016 n'a pas posé de problèmes de déneigement particuliers, tout comme le précédent. Le nettoyage du réseau routier et des trottoirs a été fait au moyen de la nouvelle balayeuse de la commune.

d) Diagnostic routier

La Municipalité a mandaté une entreprise pour établir un diagnostic de l'état du réseau routier routier propriété de la commune. Cette étude se déroulera en 2016.

PARCS DES VEHICULES ET MACHINES

Un crédit d'achat de CHF 123'000. -- (préavis 7/2015) a été demandé pour l'acquisition de deux nouveaux véhicules, un pour le service communal des travaux - Iseki SXG 323H - et l'autre pour le service du feu - VW T5 2.0 TDI CR 4MOTION 9 Places.

La balayeuse Bucher Citycat 5000 arrivant en fin de vie, elle a été remplacée par une balayeuse Boschung S3 (préavis 15/2015).

Etat des véhicules et engins du Service des Travaux au 31 décembre 2015 :

Epareuse radiocommandée Speedy-Cutter, 2011 ; Citroën Berlingo, 2010 ; tracteur de débardage LKT 82 F avec remorque forestière, 2011 ; balayeuse Hako Citymaster, 2010 ; Citroën Nemo 1.4i, 2010 ; Peugeot Expert 2.0 HDi FAP, 2012 ; Man 10.163 LAE, 2002 ; Transporteur Aebi VT 450, 2009 ; Transporteur Aebi TP 67 K, 1988 ; John Deere 6400, 1997 ; Boschung Pony DP 604 T 4x4, 2000 ; pelle mécanique Takeuchi, 2005 ; tondeuse hélicoïdale Sabo 600-3D, 1991 ; Mega M10 véhicule électrique, 2013 ; VW T5 Transporteur, 2013 ; Nissan Cabstar 35.12 (élévateur à nacelle), 2013 ; 2x Iseki TM3265H, 2013 ; Iseki TM3265H, 2014 ; compresseur Ainergie Mobilair 28, 1987 ; Peugeot Boxer 2.8 HDi 350 LL, 2006 ; Mitsubishi Fuso Canter, 2007 ; Isuzu TFS 86, 2007 ; Opel Movano, 2005 ; Heli CPCD 25, 2008 ; chargeuse Schaeffer, 2008 ; VW T5 Transporteur pont basculant, 2012 ; MAN TGM 13.250, 2012 ; Victor Meili VM 600 H30, 2012 ; Citroën Jumpy 2.0 HDi FAP, 2012 ; Hyundai Atos Prime 1.1, 2004 ; remorque Morier RTMS 2, 1991 ; remorque Daltac cargo 1, 2006 ; remorque Rpa 240, 1981 ; remorque Zbinden STM 98, 2012 ; remorque de travail Pezzolato, 1991 ; remorque de travail Posch, 2011 ; remorque Morier SH 1000, 1991 ; Bokimobil HY 1252B, 2014 ; Citroën Jumper 2.2 HDi, 2014 ; Land-Rover Defender 110TD 4, 2014.

ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public au chemin du Chaugand, du pavillon scolaire au parc du Tennis, a été remplacé pour la somme de CHF 63'857.90 (préavis 6/2015).

Pendant les fêtes de fin d'année, les décorations des giratoires ont été « modernisées ». Cette année encore le calendrier de l'Avent, créé par les Parcs et Promenades avec l'aide de la Voirie a été installé sur la Place de la Croix-Blanche. Les décorations intérieures ont été réalisées par les enfants fréquentant les trois UAPE.

La réalisation du plan lumière d'Epalinges a été confiée au bureau Radiance 35, de Liège. Ce bureau a réalisé en Suisse des plans lumière pour Lausanne, Pully, Carouge, Neuchâtel, Genève et Monthey. Le 18 février 2015, la population a été conviée à une marche exploratoire qui visait à recueillir les sentiments et les souhaits de la population quant à l'éclairage de la commune. Cette marche a servi de base à un diagnostic qui permet de comprendre le territoire, les usages et l'éclairage public. La Municipalité a ensuite déterminé trois axes d'intervention – la zone des Croisettes, le centre de la Croix-Blanche et les quartiers résidentiels du nord de la commune –

tout en donnant la priorité à l'éclairage de la route de Berne qui sera repensé dans le cadre de la requalification de la RC 601.

En 2015, Radiance 35 nous a présenté la première partie de son travail - le diagnostic - en avril, puis la seconde - le concept – en juin, pour aboutir sur des avant-projets en automne.

SERVICES INDUSTRIELS

Le coût de l'éclairage public (consommation) s'est élevé à CHF 72'557.65 (contre CHF 77'995.70 en 2014, représentant une diminution des coûts de 6.97 %). L'indemnité d'usage du sol entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008 a rapporté à la commune, en 2015, le montant de CHF 245'738.47, soit trois acomptes de CHF 55'000.00, et un montant de CHF 80'738.47, lors de l'établissement du décompte définitif.

PARCS ET PROMENADES

Emplois

L'équipe des Parcs et Promenades a clôturé son exercice constituée d'un chef d'équipe CDI à 100 %, de trois ouvriers qualifiés CDI à 100 %, d'une ouvrière qualifiée CDI à 50 %, de deux apprentis de troisième année. Un apprenti de première année a rejoint l'équipe au mois d'août.

Finances

Ce service a clôturé son exercice financier avec un bilan positif grâce à une étude approfondie des besoins et des achats et à la poursuite du passage à une gestion différenciée.

Travaux

Divers dossiers sur les néophytes créés par le service des Parcs et Promenades ont mis en consultation notre site Internet et distribués tous-ménages.

Le service des parcs et promenade a dû procéder à l'arrachage de la haie de thuya au collège de Bois-Murat qui a été remplacée par une haie vive d'essences indigènes non toxiques.

Une haie vive d'essences indigènes non toxiques et non épineuses a été plantée au collège du Chaugand, en compensation de l'abattage de l'érable et du chêne qui auraient fait de l'ombre sur les panneaux photovoltaïques.

Le service a repris la gestion des biotopes et s'emploie à développer leur accessibilité et leur caractère didactique, dans le respect de l'entretien différencié. Il a créé des « hôtels » à insecte dont le premier a été mis en place au chemin des Moulins.

Les travaux d'installation de la passerelle du biotope du Bois de la Chapelle par le service des forêts se sont déroulés avec succès. Actuellement une étude est en cours pour une collaboration entre le service des Parcs et Promenades et les écoles secondaires de Bois-Murat pour la création de fiches explicatives de la biodiversité du site.

Le service continue à assurer l'entretien courant des trois terrains de football de la commune. Il essaie également de contenter le FC Epalinges et toutes les autres demandes des sociétés ou des associations. Un nouvel aménagement a été créé dans le parc des oies.

Une étude a été effectuée par M. Pitteloud et des tests ont été réalisés pour la création d'un nouveau mur végétal autonome le long du mur du nouveau cimetière.

Le service assure toujours les ensevelissements et l'entretien des cimetières d'Epalinges. Les chemins vétustes et accidentés ont été remis à neuf, dans un coloris plus accueillant pour ce lieu de recueillement. Divers travaux de finition seront entrepris dès le printemps 2016. Le service continue d'améliorer la qualité biologique de cet espace. Un petit jardin botanique a vu le jour.

Le service des Parcs et Promenades a totalement renoncé à l'usage de produits phytosanitaires nocifs pour l'environnement et pour la santé. Nous figurons ainsi parmi les communes vaudoises « sans pesticides » (<https://ma-commune-zero-pesticide.ch>).

La réponse de la Municipalité au postulat Félix Schmidt demandant d'établir un règlement communal visant à définir les mesures de luttes contre l'envahissement du territoire par des plantes invasives problématiques (préavis 24/2015) a été approuvée par le Conseil communal le 8 décembre 2015. L'équipe des Parcs et Promenades a d'ores et déjà mis en œuvre les démarches nécessaires à la lutte contre ces plantes invasives.

ENLEVEMENT ET ELIMINATION DES DECHETS

En 2015 les quantités de déchets récoltés, en porte-à-porte et aux écopoints, ont été les suivantes :

- ordures ménagères : 1'431.60 tonnes (1'310.44 tonnes en 2014),
- déchets divers de voirie : 109.62 tonnes (85.01 tonnes en 2014),
- verre : 221.76 tonnes (162.44 tonnes en 2014),
- papier : 340.24 tonnes (374.62 tonnes en 2014),
- déchets compostables : 409.73 tonnes (426.640 tonnes en 2014).

Les travaux de construction de la nouvelle déchetterie ont débuté au mois d'août 2015. Une déchetterie provisoire a été ouverte le long du bois de la Chapelle, vers le terrain de pétanque. Entrée en fonction le 19 septembre 2015, elle sera utilisée jusqu'à l'ouverture de la nouvelle déchetterie. En raison de l'exiguïté du site, l'accès a été interdit aux véhicules avec remorques. Pour l'apport de grandes quantités de déchets verts, un box dédié aux habitants d'Epalinges a été aménagé à la compostière de La Coulette.

Si une baisse du nombre de passages en 2015 : 32'181 (contre 35'085 en 2014) a été enregistrée en 2015, cette diminution s'explique par le déplacement du système de comptage à la déchetterie provisoire qui n'a pas permis de comptabiliser les passages pendant une durée de 3 semaines environ. Nous pouvons donc considérer que la fréquentation est restée similaire à l'année 2014. Le taux de recyclage 2015 de 62.45 % est légèrement inférieur à celui obtenu en 2014 (62,83 %).

Une nouvelle stratégie communale en matière de gestion des déchets est en cours d'élaboration et une communication à la population relative aux changements prévus sera faite dans le courant de l'année 2016.

ECOPOINTS

Une mauvaise qualité des déchets recyclés (matériaux souillés ou mélangés avec d'autres déchets) et de nombreuses incivilités ont été constatées aux différents écopoints. A titre d'exemple, plus de 26 tonnes de déchets non recyclables ont été ramassés dans les écopoints, autour des conteneurs, par notre voirie. Par ailleurs, de nombreux dépôts de déchets s'effectuent hors des périodes autorisées et par des habitants d'autres communes.

Les habitants sont donc priés de respecter les filières de tri ainsi que les règles de fonctionnement affichées aux écopoints. La nouvelle législation permettra aux employés de la voirie de verbaliser directement les contrevenants.

Commune d'Epalinges

Taux de recyclage 2015

	Déchets compostables	Papier carton	Verre	Métaux	Bois	Textile	Appareils électroniques/électroménagers	Plastique	Pet	Divers
DESA	746.69	213.40	120.82	138.51	273.82	17.34	42.89	47.71	22.85	24.36
Commune	409.73	340.24	221.76	13.65						79.42
total (en t)	1'156.42	553.64	342.58	152.16	273.82	17.34	42.89	47.71	22.85	103.78

Total général des déchets recyclés : 2'713.19 tonnes
 Ordures ménagères et de voirie (incinérables) : 1'461.81 tonnes
 Déchets encombrants (incinérables) : 169.43 tonnes

Total des déchets : 4'344.43 tonnes

Taux de recyclage : $\frac{2'713.19}{4'344.43}$ **62.452%**

COLLECTEURS, EPURATION

Le Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE), approuvé par le Département de la sécurité et de l'environnement (DES), le 28 septembre 2010, et présenté au Conseil communal le même jour, nous impose de prendre les dispositions nécessaires pour assumer le financement, **à long terme**, de l'évacuation et de l'épuration des eaux, conformément au principe de causalité défini par la législation fédérale sur la protection des eaux (LEaux, art. 60a).

A cet effet, la Municipalité a mandaté le bureau BBHN pour réaliser des projections et prévoir un système de taxation qui garantisse à la Commune de pouvoir financer la construction des futurs collecteurs, le remplacement des anciens et l'entretien de tout le réseau au moyen du compte affecté à l'évacuation des eaux usées, comme la loi nous l'impose. Cette étude a abouti et la Municipalité présentera le nouveau règlement sur l'évacuation des eaux au Conseil communal courant 2016

Il est rappelé ici que le PGEE est un instrument évolutif ; le cadastre des canalisations et les rapports d'état doivent être remis à jour selon les besoins, et la planification réadaptée en conséquence, en particulier lors d'une future extension des zones à bâtir (révision du PGA). Si le concept d'évacuation des eaux devait être revu de manière significative à l'avenir, il y aurait lieu de faire ré approuver le PGEE par l'autorité cantonale.

Lors de sa séance du 17 février 2015, le Législatif a accordé à la Municipalité un crédit de de construction de CHF 130'000.00 (préavis n° 3/2015), pour la réfection du collecteur intercommunal dans la Rte de Berne, entre la limite communale avec Lausanne et le carrefour des-Croisettes. Les travaux sont réalisés en parallèle à ceux de la requalification de la route de Berne.

Dans le cadre de cette requalification, la commune a commandé une étude préliminaire concernant les réseaux de collecteurs communaux en liaison avec cette route cantonale, afin d'examiner en détail les travaux qui devront être effectués en parallèle au réaménagement de ce tronçon de la RC601. Ceci a permis d'établir une demande de crédit d'étude au Conseil communal de CHF 120'000.-- (préavis n° 1/2016), accordée par celui-ci le 16 février 2016.

Le 17 février 2015, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 275'000.00 (préavis n° 4/2015), pour la construction de collecteurs EC-EU au ch. des Orchez – secteur ouest. Les travaux ont été réalisés en 2015.

Le 21 avril 2015, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 370'000.00 (préavis n° 9/2015), pour la construction de collecteurs EC-EU au ch. de Ballègue. Les travaux ont débuté en été 2015. Ils ont été stoppés pendant la période hivernale et reprendront au printemps 2016.

Le législatif a également approuvé le 21 avril 2015, un crédit de construction de CHF 875'000.00 pour la construction de collecteurs EC-EU au ch. de Biolleyre (préavis n° 10/2015). En raison d'un recours sur la décision d'adjudication, le début des travaux a été repoussé au printemps 2016.

Le Conseil communal, dans sa séance du 15 septembre 2015, a accepté le préavis 19/2015 concernant la demande de crédit de construction pour la création d'un bassin de rétention des eaux claires pour le bassin versant du Giziaux, d'un montant de CHF 266'000.--. Les travaux débiteront dans le courant du mois de mai 2016.

La STEP...ne s'arrête jamais...

Les précipitations annuelles cumulées ont atteint 962 mm, en diminution de 27% par rapport aux 1'317 mm de 2014. Les précipitations 2015 sont inférieures à la pluviométrie moyenne attendue dans la région lausannoise, soit de 1'000 à 1'200 mm par an.

Les volumes d'eaux usées déversées en entrée de STEP sont en diminution à 507'784 m³ en 2015 (645'551 m³ en 2014). 1.5% des eaux parvenues à Vidy n'ont ainsi pas pu être traitées mécaniquement (idem qu'en 2014).

Les précipitations à la baisse en 2015 entraînent une moindre dilution des eaux usées, avec pour conséquence un nombre d'équivalents-habitants (EH) calculés en hausse à 245'531 EH (223'181 EH en 2014). Cette unité de mesure, permettant d'évaluer la capacité de traitement de la STEP en se basant sur la quantité de pollution émise par personne et par jour, est à présent proche du nombre d'habitant effectivement raccordés.

Quant à la population raccordée à la STEP, elle est passée de 229'163 habitants en 2014 à 231'729 habitants en 2015.

Le conseil communal a accepté le préavis 19/2015, d'un montant de CHF 266'000. -- pour la construction d'un bassin de rétention des eaux claires pour le bassin versant du Giziaux. Les travaux de réalisation commenceront au printemps 2016.

Le service technique, tout particulièrement son chef Stefan Baumann, peut compter sur une excellente collaboration avec le service des Parcs et Promenades et la Voirie pour concrétiser ses projets.

COURS D'EAU

Le conseil communal a accepté le préavis 19/2015, d'un montant de CHF 266'000.-- pour la construction d'un bassin de rétention des eaux claires pour le bassin versant du Giziaux.

Actuellement, selon les directives cantonales, les communes sont toujours responsables de l'entretien des cours d'eau non corrigés.

ECOLES

Extrait du rapport d'activité de l'établissement scolaire d'Epalinges Billet du Directeur

En 2015, l'établissement a atteint un nouveau record d'effectif avec 1082 élèves, soit 44 de plus que l'an passé. Cette augmentation annuelle est l'une des plus importantes des deux dernières décennies.

Les transformations du collège de l'Ofréquaz ainsi que l'étude des besoins d'agrandissement du complexe scolaire de Bois-Murat (cahier des charges, faisabilité, lancement du concours d'architecture) se sont déroulées en 2015. La mise en place de protocoles d'évacuation des bâtiments scolaires se poursuit également. A Bois-Murat, un exercice d'évacuation a eu lieu en septembre 2015, afin de tester le maintien, auprès des enseignants, des acquis de la formation intervenue en 2014.

En ces périodes de migration de population, on me pose souvent des questions au sujet des nationalités des élèves. Si l'établissement regroupe 40 nationalités, l'analyse montre qu'aux 73% de Suisses, s'ajoutent 15% de Français, Portugais et Italiens, les 36 autres nationalités représentant 12%.

Au niveau pédagogique, j'ai délivré en juillet pour la dernière fois des certificats de la Voie secondaire à options, l'année scolaire 2014-2015 étant la dernière sous le régime transitoire de deux lois différentes. Je relève l'immense investissement des professionnels pour mettre en œuvre la LEO (loi sur l'enseignement obligatoire).

*Pierre-Alain Mellina
Directeur*

CORPS ENSEIGNANT

a) Composition au 1^{er} janvier 2015

Aux degrés 1-6, l'établissement compte 52 maîtresses et maîtres dont 10 maîtresses à plein temps.

Aux degrés 7-11, 47 maîtresses et maîtres généralistes ou spécialistes, dont 17 à plein temps, partagent leur enseignement dans les degrés 7-8 et dans les voies générale et pré-gymnasiale.

5 maîtresses et maîtres spécialistes, dont 4 à plein temps, enseignent à la fois à des élèves 1-6 et 7-11.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2015, le total des enseignants s'élève à 104 pour tout l'établissement.

b) Composition au 1^{er} août 2015

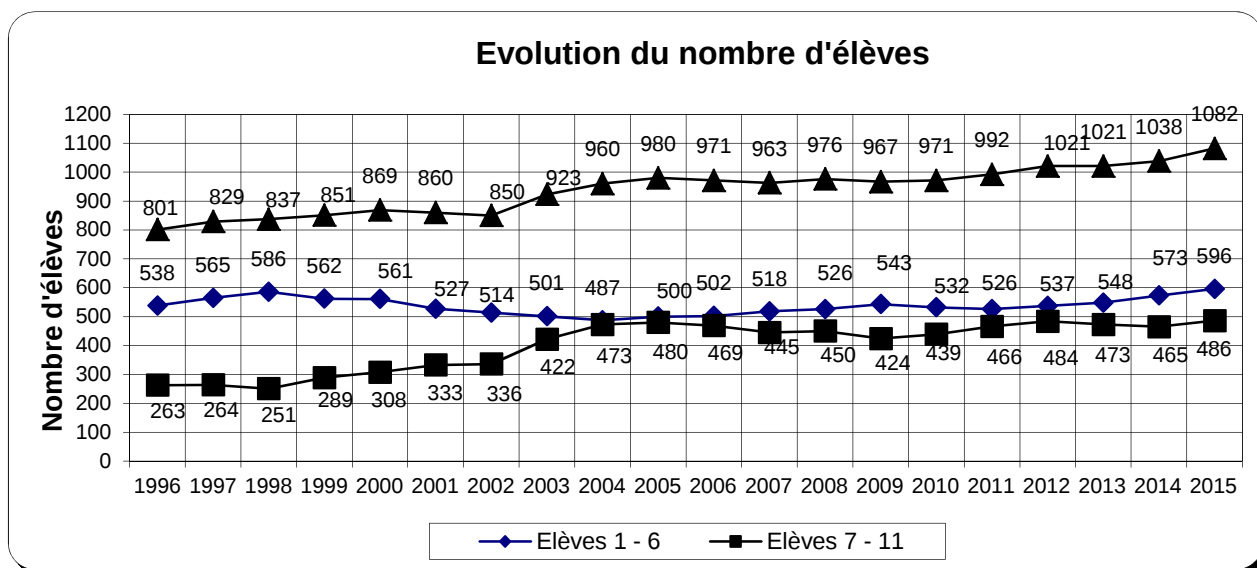
Dans les degrés 1 à 6, l'établissement compte 55 maîtresses et maîtres dont 13 maîtresses à plein temps.

Dans les degrés 7 à 11, 50 maîtresses et maîtres généralistes ou spécialistes, dont 17 à plein temps.

5 maîtresses et maîtres spécialistes, dont 4 à plein temps enseignent à la fois à des élèves des degrés 1 à 6 et des degrés 7 à 11.

Ainsi, au 1^{er} août 2015, le total des enseignants s'élève à 110 pour tout l'établissement.

ELEVES



TRANSPORTS PUBLICS

Les lignes de bus internes (TL 45 et 46) facilitent l'accès des élèves aux bâtiments scolaires.

En parallèle à ces transports en commun utilisés par les élèves secondaires, un système de transports de collège à collège est toujours organisé par la direction des écoles lorsque les élèves primaires ne peuvent être scolarisés dans leur zone de recrutement. Un bus communal et un bus privé assurent ces déplacements.

SANTE SCOLAIRE

Le réseau de l'école (infirmière, médecin, psychologues, médiateurs) se réunit deux fois par mois pour mettre en commun les problèmes concernant les élèves afin d'établir des pistes de résolution.

Le service de santé des écoles d'Epalinges est composé de la Doctoresse Marie-Thérèse Rossier et d'Anne Gremaud Infirmière scolaire.

Activités pour les classes de 1-2P : l'inscription à l'école enfantine, il est demandé aux parents d'effectuer un contrôle de santé de leur enfant chez leur pédiatre et de faire remplir par celui-ci un formulaire de santé qui est ensuite renvoyé à l'infirmière scolaire. Lorsqu'un problème de santé particulier ou un handicap est signalé, l'infirmière prend contact avec les parents pour savoir si un suivi ou une intégration particulière doit être organisé pour l'entrée à l'école et ou durant la scolarité.

Un entretien est prévu avec les parents des 1-2 P ; son objectif est de faire connaissance, de créer un lien, un partenariat et transmettre des différentes informations, notamment sur le rôle du service de santé scolaire, la collaboration avec les différents intervenants de l'école, le travail en réseau pour les situations d'élèves en difficulté, les animations de promotion de la santé, la prévention, les contaminations fréquentes en collectivité, les vaccinations et les premiers secours. L'enfant participe à la discussion. C'est un moment d'écoute, de partage et de soutien dans certains cas. En 2015, 87 entretiens ont été effectués.

Activités pour les classes de 3P : Des animations en classe sur le thème de la santé et des vaccins. Séance de vaccination effectuée en mars 2015.

Activités pour les classes de 7^{ème} : Présentation en classe du rôle des médiateurs et du service de santé dans les 4 classes de 7^{ème}.

Activités pour les classes de 9^{ème} : Informations données aux élèves sur les vaccinations (Hépatite B, HPV, Diphtérie Tétanos Polio et coqueluche) et distribution de documentation sur ce thème. Séance de vaccination effectuée en novembre 2015.

Consultations, soins, soutien d'élèves

Selon les situations, l'infirmière propose, avec l'accord de l'enfant, un entretien avec les parents et/ou les oriente vers le service PPLS ou vers les médiateurs. Elle peut aussi, dans certains cas, assurer le suivi de l'enfant à court, moyen ou long terme. Il arrive qu'elle fasse appel au médecin scolaire pour des conseils. Dans tous les cas, elle fait preuve de beaucoup d'écoute et de soutien.

Un protocole d'intervention, en cas d'accidents à l'école, permet de connaître la procédure à suivre selon les situations. Lorsque de nouveaux enseignants arrivent dans l'établissement, l'infirmière leur explique ce protocole et rappelle des notions de premiers secours.

L'infirmière participe à l'intégration des élèves à besoins particuliers en matière de santé. Elle met en place des protocoles spécifiques et soutien les enseignants pour la bonne pratique des soins à apporter à ces élèves

En l'absence de l'infirmière, les secrétaires de l'établissement, Mmes Coenegracht, Borgeaud et Demierre sont sollicitées pour accueillir les élèves.

Pharmacies scolaires

A chaque rentrée scolaire, toutes les pharmacies sont nettoyées, contrôlées et réapprovisionnées. L'établissement dispose de : 19 pharmacies dispersées dans les différents bâtiments et pavillons scolaires, 4 trousse de sorties pour les courses d'école, 1 pharmacie de camp (valise) avec trousse de sortie, 3 pharmacies pour les voyages d'étude.

Dépistage dentaire

En septembre et octobre, un dépistage dentaire a été effectué, comme chaque année, pour tous les élèves de l'établissement par M. Philippe Wantz, médecin-dentiste. A noter que les élèves peuvent être dispensés selon l'article 15 du règlement sur la santé scolaire. Les parents qui ne souhaitent pas que leur enfant bénéficie du dépistage sont alors priés de faire remplir une attestation par le médecin-dentiste traitant de l'enfant.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITE ET LOGOPEDIE EN MILIEU SCOLAIRE (PPLS)

Les thérapies principales offertes par les spécialistes du PPLS sont: les bilans (=investigations destinées à cerner les difficultés et les compétences de l'enfant, et poser éventuellement un diagnostic), les entretiens et suivis familiaux, les traitements (en individuel ou en groupe), les concertations avec les enseignants, ainsi que des activités de prévention (par exemple, programme destiné aux élèves du CIN en vue de prévenir les troubles articulatoires).

Les spécialistes collaborent également avec les membres du corps enseignant et médical en participant à des réseaux et à des réunions pluridisciplinaires: réseau « santé », GRAPPE, ...

Comme dans tous les Services PPLS de la région scolaire CRENOL, les demandes d'interventions augmentent chaque année. Les spécialistes doivent trouver des solutions pour pallier cette difficulté, mais actuellement il existe une liste d'attente d'une durée variable dans les trois professions.

Au niveau des soutiens, différentes interventions sont donc privilégiées :

Travail avec les écoles :

Rencontres avec les enseignants.

Participation aux séances de réseaux des enfants suivis au service PPLS.

Participation aux groupes de réflexion ou d'intervention des écoles : Réseau Santé, GRAPPE, Groupe prévention, Cellule de Crise, etc.

Travail avec les intervenants et partenaires extérieurs:

Travail de réseau et de partenariat avec les professionnels indépendants et les institutions pour les situations des enfants suivis ou pour orientation éventuelle.

Pour maintenir un service de qualité, les professionnels PPLS bénéficient chaque année de formation et supervision personnelles, individuelles ou en groupes.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Le rôle du psychologue-conseiller en orientation est d'accompagner les élèves qui le souhaitent dans leurs démarches d'élaboration et de réalisation d'un projet scolaire et/ou professionnel. Le travail d'orientation s'effectue principalement avec les élèves de 10^{ème} et 11^{ème} année ou en âge de quitter l'école.

Les prestations décrites ci-dessous donnent un aperçu de ce qui est proposé aux élèves dans le cadre de l'orientation scolaire et professionnelle :

- Séances en classe de sensibilisation au choix professionnel et d'information sur différents métiers ou formations.
- Entretiens individuels avec les élèves, parfois accompagnés des parents qui le désirent, afin de les aider dans leurs démarches d'orientation: connaissance de soi, exploration de ses intérêts professionnels, connaissances des filières de formation et leurs débouchés.
- Tests (aptitudes et/ou intérêts)
- La mise à disposition de documents: fiches Infop, (fiches d'information sur des professions), fiches Ecol'Info, dossiers sur des métiers ou des écoles, DVD relatif à différentes professions, la plupart de ces documents se trouvent sur le site Internet www.vd.ch/orientation
- Soutien psychologique ponctuel en cas de difficultés personnelles et collaboration avec d'autres professionnels si nécessaire: doyen, infirmière scolaire, médiateur, psychologue scolaire ou médecin traitant.
- Aide en vue de trouver une place de stage, une place d'apprentissage, une solution de formation ou d'intégration professionnelle pour les élèves qui en ont besoin.
Les élèves ont, entre autres, accès à notre bourse de places d'apprentissage réalisée à partir d'une enquête menée par les centres d'orientation auprès des entreprises formatrices du canton. Cette liste est régulièrement mise à jour et peut être consultée le site Internet www.vd.ch/orientation
- Information continue tout au long de l'année sur les différentes manifestations liées à la formation (portes ouvertes d'écoles ou d'entreprises, salons de l'apprentissage, visites Info-métiers, etc.).

En ce qui concerne les choix des élèves en juillet 2015, nous observons la répartition suivante:

Elèves de la classe de développement

Garçons

1 inscription en mesure de transition à l'OPTI
1 inscription en mesure de transition dans un centre de formation professionnelle au COFOP

Filles

1 inscription à l'OPTI

Elèves de la voie secondaire à options

Garçons

1 apprentissage de micromécanicien CFC en école de métiers
1 inscription au Raccordement I
1 inscription en mesure de transition au COFOP
2 inscriptions en mesure de transition à l'OPTI

Filles

1 apprentissage cantonal en Economie familiale
1 préapprentissage d'Assistante socio-éducative
3 inscriptions au Raccordement I
1 inscription en mesure de transition au COFOP
3 inscriptions en mesure de transition à l'OPTI

Elèves de la voie secondaire générale

Garçons

1 apprentissage de polymécanicien CFC

Filles

1 apprentissage d'employée de commerce CFC1

1 apprentissage en maintenance automobile CFC
 1 apprentissage de dessinateur(architecture)CFC
 1 apprentissage de graphiste CFC
 2 inscriptions au gymnase ECG-C
 1 redoublement

1 apprentissage d'assistante en pharmacie CFC
 1 inscription au Raccordement II
 5 inscriptions au gymnase ECG-C
 1 inscription en école privée

Elèves de la voie secondaire de baccalauréat

Garçons

1 apprentissage d'Employé de commerce CFC
 1 redoublement
 23 inscriptions au gymnase Ecole de maturité

Filles

1 inscription au gymnase ECG-C
 1 redoublement
 23 inscriptions au gymnase Ecole de maturité

GROUPE BENEVOLE DE SOUTIEN PEDAGOGIQUE

Le groupe bénévole de soutien pédagogique destiné aux enfants issus de familles nombreuses, monoparentales, à faibles revenus et immigrés, constitué en 2013 poursuit ses activités. Ces cours sont dispensés par des professionnels de l'enseignement.

Pour l'année 2015, 21 enfants ont suivi les cours durant le premier semestre et 4 enfants pour le deuxième semestre.

REFECTOIRE SCOLAIRE

A ce jour, 242 élèves sont inscrits au réfectoire, dont une septantaine en occasionnels. Dans ces derniers, la moitié vient très régulièrement à différents jours de la semaine, selon les horaires des parents ou les appuis scolaires.

101 repas sont servis le lundi, 126 le mardi, 124 le jeudi et 100 le vendredi pour les élèves inscrits en fixe. A ces chiffres, il convient d'ajouter les animateurs, les élèves ayant oublié de s'inscrire et enlever les quelques-uns qui s'excusent. Cette année, 18 à 20 enfants de la Trottinette sont présents quotidiennement.

La salle de quartier est maintenant ouverte les 4 jours et l'équipe de conciergerie vient y monter et démonter les tables entre 12 et 14h.

Voici les chiffres pour l'année 2015:

Période	Nbre de repas	Moyenne/j	Nbre de jours
Janvier/juillet	9085	104.42	87
Août/décembre	5770	97.79	59
TOTAUX	14855	101.74	146

786 repas de plus que l'année précédente ont été servis, soit une augmentation d'environ 5.5%.

BIBLIOTHEQUE

Durant l'année 2015, la bibliothèque a acheté 1'640 documents, dont 531 livres pour la section jeunesse, 232 pour la section. Ont été éliminés 1'473 documents. Le total des collections s'élève donc à 21'549 documents répartis dans les sections : adultes : 1'649 ; jeunesse : 16'573 et dans la salle de documentation: 3'324.

Compte tenu de l'importance des collections et de la place à disposition, il a été nécessaire de faire un « grand nettoyage », opération nécessaire pour garantir une attractivité et permettre une grande facilité de choix aux lecteurs.

Le nombre de prêts de documents de la bibliothèque est une fois encore en hausse (très importante cette année). Au total, 35'567 documents ont été prêtés, contre 34'016 en 2014 (+ 1'551), selon la répartition suivante: aux enfants: 33'544 ; aux adultes: 2'023 ; aux classes : 4'540.

2'076 lecteurs sont inscrits à la bibliothèque, dont 233 nouveaux inscrits en cours d'année. Le lectorat se compose comme suit: 802 enfants, 472 adolescents, 650 adultes et 151 écoles et autres structures parascolaires (comme le CAJE, la Trottinette, etc.).

La fréquentation de la bibliothèque s'observe autant durant la pause de midi, par les élèves que durant les après-midi par les familles. Quant à l'ouverture du mardi soir, elle a toujours du succès; elle permet à de nombreuses familles de profiter de l'ouverture prolongée durant la participation de leur enfant à un cours de sport ou de musique.

Le site internet est bien fréquenté.

Pour les animations, le 8 octobre, la bibliothèque d'Epalinges a invité le professeur Daniel Cherix qui a donné un message sensible et passionné sur le thème des insectes et de leur importance dans notre écosystème. En début décembre, elle a reçu M. Vincent David, « Livreur de mots » autour des nouvelles de Tchekhov, d'un samovar et autres délices russes.. Elle a aussi accueilli, courant janvier, M. Laurent Flutch, archéologue et chroniqueur satirique. La bibliothèque d'Epalinges a participé à la quatrième édition de la fête du « Samedi des bibliothèques », organisée le 7 mars. Ce jour-là, vu le temps ensoleillé et printanier, cette belle fête n'a pas permis de réunir beaucoup de monde.

Les animations « Bébé lit », séance de lecture avec les bébés, remportent un vrai succès auprès des familles des tout-petits. Huit rencontres se sont déroulées durant l'année scolaire.

CULTES

Les communes de Lausanne, Savigny et Epalinges sont liées par une convention en ce qui concerne les frais d'entretien courant de la paroisse catholique de St-Etienne, sise à la route d'Oron. D'après l'annexe 1 de la convention font partie de ces frais et sont, par conséquent, à la charge des communes:

- les travaux d'entretien et de réparation courants des bâtiments d'église et des locaux pour l'instruction religieuse;
- la fourniture, l'entretien et la réparation du mobilier des bâtiments d'église nécessaires au culte et à l'instruction religieuse;
- les frais d'eau, d'électricité, de chauffage et de nettoyage des bâtiments et locaux précités.

La nouvelle convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de la Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV) a été signée par l'Exécutif en date du 6 décembre 2010 (pour mémoire, la précédente datait du 7 avril 2008). Elle est entrée en vigueur de manière rétroactive au 1er janvier 2010. Conclue pour une durée de cinq ans (contre deux précédemment), avec possibilité de dénonciation 6 mois avant l'échéance de la convention et au tiers le nombre de communes requises, elle prévoit, à l'instar de termes de l'ancienne convention, une clé de répartition en fonction du nombre de membres de la CILV domiciliés dans chaque commune. Seules les communes comptant plus de 10 fidèles participent aux frais forfaitaires d'un montant de CHF 30'000.00. Pour Epalinges, c'est la somme de CHF 440.85 (contre CHF 876.40 en 2014) qui a été versée pour 2015.

Des travaux d'entretien ont été réalisés dans l'Eglise des Croisettes, la participation d'Epalinges s'est montée à CHF 7'862.--.

SÉCURITÉ PUBLIQUE & POLICE ADMINISTRATIVE

Le service est constitué de quatre personnes, soit un responsable M. Yves Glayre, deux ASP MM. Philippe Boichat et Marcel Waelchli et d'une secrétaire-réceptionniste à 50 % Mme Véronique Faivre Gamba, dont la présence permet, notamment, aux ASP d'être plus présents à l'extérieur.

Au niveau de la Police cantonale vaudoise, qui s'occupe des interventions dites de « Police secours », Epalinges dépend du CGM (Centre de Gendarmerie Mobile) Région Centre de la Blécherette. Ce centre d'intervention est occupé par des UGM (Unités de Gendarmerie Mobile).

En ce qui concerne la police de proximité, notre commune dépend du poste du Mont-sur-Lausanne, sous la direction de son chef, l'adj Alec Breitenstein. C'est le sgt Francis Etienne qui est le répondant depuis plusieurs années pour notre commune. Pour les problèmes liés à la Police de proximité c'est le sgt Christian Lovis qui est référent de proximité pour Epalinges. Il est surtout sollicité lorsque des problèmes récurrents ou sériels sont identifiés dans la commune. Il intervient alors, en premier lieu, pour identifier et régler ce genre de cas.

La collaboration avec les gendarmes du poste du Mont est excellente et les contacts sont hebdomadaires.

Pour le suivi des interventions, MM Alain Monod, municipal de police, et Yves Glayre, responsable de la Police administrative, participent à un rapport bimensuel, en compagnie du Chef du poste du Mont, de son remplaçant et du sgt Francis Etienne.

Depuis l'été 2015, une nouveauté a surgi dans le paysage sécuritaire du canton. Un fourgon fonctionnant comme poste de gendarmerie mobile a été créé. Il est géré par un groupe de 4 gendarmes, volontaires pour effectuer ces tâches. A cet effet, ce poste mobile est présent à Epalinges, entre 2 et 4 fois par mois, aux Croisettes ou sur la Place de la Croix-Blanche. On peut y déposer une plainte, demander des renseignements ou signaler toute information utile au travail de la police.

PATROUILLES - PREVENTION

A part les diverses interventions qui nous sont transmises par téléphone ou par la centrale de la Police cantonale, notre service effectue au minimum deux patrouilles préventives journalières, au volant de notre véhicule de service. Durant les beaux jours, le personnel se déplace également en patrouille à scooter ou à vélo.

Dans la journée, des points fixes sont effectués près des points sensibles de notre commune, notamment pour de la prévention, et malheureusement parfois également pour de la répression près des collèges de la commune, lorsque des « parents-taxis » se comportent de telle façon qu'il n'est plus tolérable de délivrer un avertissement.

AMENDES D'ORDRE – ORDONNANCES PENALES

En 2015, ce chapitre a continué à prendre de l'importance. En effet, la police municipale a notifié 1'355 amendes d'ordre (1135 en 2014) pour un montant total de Fr. 75'777.85 (Fr. 53'940.- en 2014), montant à nouveau en nette progression. Les contrôles ont quelque peu augmenté. Ils ont été ciblés en fonction des infractions constatées, notamment le samedi, suite à diverses plaintes nous signalant des abus manifestes de stationnement (voitures ventouses et autres). Une des infractions majeures est toujours le défaut du disque de stationnement derrière le pare-brise, suivi de près par le dépassement du temps de parcage, quand bien même, à Epalinges, toutes les zones de stationnement sont gratuites. Il suffit pour cela d'apposer son disque et de respecter le temps de parcage dévolu à la zone où l'on stationne.

En 2015, la Commission de Police a traité 324 dénonciations, (483 en 2014) ayant généré 324 Ordonnances pénales. La répartition et provenance de ces dénonciations se présente de la manière suivante :

Dénonciations pour stationnements abusifs sur fonds privés	:	288 (422)
Dénonciations par le Bureau du Contrôle des habitants :	:	12 (32)
Dénonciations par la Gendarmerie, infractions au RGP	:	7 (5)
Dénonciations par la Police administrative (Amende d'ordre non réglées)	:	10 (22)
Diverses	:	7

Ces ordonnances pénales ont généré des recettes pour un montant de Fr. 52'176.05 (41'940.-)

NOMBRE DE TÂCHES EFFECTUEES PAR LA POLICE ADMINISTRATIVE
du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015

	<u>2014</u>	<u>2015</u>
Chiens recensés	462	414
Commandements de payer	380	364
Contrôle des véhicules sans plaques	8	3
Dénonciations	483	323
Divers	110	114
Enquêtes CH	23	12
Etablissements publics (contrôles)	22	20
Fourrière, véhicules trouvés ou volés	8	6
Manifestation (SO ou parcs)	30	26
Objets trouvés, perdus enregistrés	103	84
Ouverture de véhicule	5	7
Rapports de naturalisation	20	57
Service de circulation	14	12
Services funèbres	24	16
	1692	1458

**NOMBRE D'INTERVENTIONS EFFECTUEES
PAR LA POLICE CANTONALE A EPALINGES EN 2015**

Vol de véhicule	42
Brigandage	2
Dommages à la propriété sans vol	38
Dommages à la propriété lors de vol	56
Escroquerie, y c. imp. min.	6
Extorsion et chantage	1
Recel	0
Menaces	9
Contrainte	0
Séquestration et enlèvement	0
Violation de domicile sans vol	1
Violation de domicile lors de vol	60
Actes d'ordre sexuel avec enfants	3
Contrainte sexuelle	2
Viol	0
Incendie intentionnel	0
Falsification de monnaie, etc.	0
Faux dans les titres, etc.	1
Violence/menace contre autorités/fonctionnaires	1
Opposition aux actes autorité	0
Vol de plaque	8
Consommation de stupéfiants (contravention)	9
Possession/saisie	9
Trafic	0

Source : OFS, Statistique policière de la criminalité

PATROUILLEURS SCOLAIRES

8 patrouilleurs/euses scolaires, dont une remplaçante, assurent la sécurité des écoliers. 5 aux Croisettes et 3 au Village. Les horaires, plutôt contraignants étant donné les plages courtes et répétitives (4 fois par jour), sont établis une fois par année en présence des intéressés. Nous les rencontrons régulièrement afin de faire le point par rapport aux absences ou aux remplacements à mettre en place. Au cas où personne ne peut assurer la patrouille, c'est notre service qui pallie l'absence des patrouilleurs.

INHUMATIONS

Les convois funèbres sont confiés aux Pompes funèbres Cassar S.A. (concessionnaire officiel). Les familles sont cependant libres de passer par une autre entreprise.

Le Service des Inhumations a enregistré 99 décès (107 en 2014). Sur ce nombre, 47 corps ou urnes ont été inhumés dans les cimetières d'Epalinges (29) dont 14 venant d'autres communes (7). En outre, les cendres de 16 personnes ont été versées au Jardin du Souvenir (24) et les cendres de 5 personnes ont été placées au Colombarium (9).

37 personnes décédées à Epalinges ont été inhumées dans une autre commune (35), la plupart provenant de Sylvana (16 décès en 2015) et de l'EMS « La Girarde » (18 décès en 2015).

L'ancien cimetière est réservé aux concessions funéraires où quatre concessions ont été accordées en 2015.

CIRCULATION, SIGNALISATION ROUTIERE

Le personnel de la Police a assisté à de nombreux rendez-vous de chantier sur le réseau routier palinzard.

La Police administrative a installé une quarantaine de signaux routiers. La signalisation routière de la Commune d'Epalinges est aux normes de l'OFROU. Pour rappel, l'importance d'une signalisation correcte permet de dégager la responsabilité de la commune en cas d'accident.

D'autre part, une partie de la signalisation horizontale (marquage) partiellement usée par le temps a été refaite ou complétée sur le territoire communal.

En 2015, la Municipalité a mandaté le bureau Transitec Ingénieurs afin de mettre œuvre la mise en place de deux zones 30 dans les quartiers de l'Eglise et des Tuileries. Yves Glayre a été chargé de piloter cette mise en œuvre. Ce chapitre fait l'objet d'un alinéa au rapport de gestion du Bureau technique.

L'attribution des numéros d'immeuble s'est poursuivie partout où cela s'est avéré nécessaire, notamment aux endroits où de nouvelles constructions ont vu le jour. L'attribution de ces numéros se fait en étroite collaboration avec le Service technique et a fait l'objet de trois publications aux services concernés en 2015.

PREVENTION DES ACCIDENTS SUR LES CHANTIERS DU BATIMENT ET DU GENIE CIVIL

Le responsable de la Police administrative, M. Yves Glayre, s'est occupé de contrôler les divers chantiers à Epalinges. En 2014, M. Philippe Regamey, collaborateur au Bureau technique a remplacé M. Bernard Gleyre, en tant que co-surveillant. Ensemble, ils ont assisté à deux cours au sein du Groupement Romand de Prévention des Accidents (GRPA), au printemps et en automne.

La collaboration avec M. Gilbert Métrailler, représentant régional de la SUVA, se poursuit et permet de perfectionner nos connaissances dans ce secteur si pointu et riche en réglementations. En 2015, 6 journées d'inspections se sont déroulées en parfaite coordination avec lui et 24 chantiers contrôlés. Lors de ces journées, il a fallu faire cesser les travaux à 1 reprises afin d'exiger des mesures pour rétablir la sécurité sur les sites contrôlés. Dans quatre cas, des courriers ont été adressés aux entreprises afin de leur rappeler leur responsabilité ou de leur intimer l'ordre de compléter les mesures à mettre en place pour assurer la sécurité du chantier.

A part un cas sérieux, la sécurité sur les chantiers était satisfaisante en 2015.

PLAN CANICULE

En 2015, la police a aussi traité quelque 120 courriers pour aviser nos aînés du Plan canicule. Le service s'occupe de contacter nos aînés depuis 2011. Dès lors, toutes les personnes âgées de plus de 75 ans et vivant seules sont avisées de la possibilité d'être contactées, voire visitées, en cas de forte chaleur.

En juillet 2015, le plan canicule a été déclenché pour la première fois depuis la mise en place, à raison de deux périodes, soit du 01 au 07 juillet, puis du 15 au 23 juillet 2015.

Le personnel de la Police administrative a été sollicité pour prendre contact avec les personnes de plus de 75 ans qui s'étaient annoncées pour être contactées, voire visitées, en cas de période de chaleur excessive. Pour Epalinges, le bilan de ce plan canicule peut être résumé comme suit : sur les 7 personnes qui s'étaient annoncées comme désirant être contactées et/ou visitées en cas de canicule, 2 personnes nous ont confirmé que des proches leur rendaient visite quotidiennement et qu'elles n'avaient pas besoin de nos services. Elles nous ont cependant remerciés d'avoir pensé à elles.

1 personne a été détectée comme étant en état de décompensation. Immédiatement signalée auprès de la centrale cantonale, elle a été prise en charge par le personnel du CMS, ayant besoin de soins et d'une présence quotidienne d'un professionnel de la santé.

4 personnes ont été contactées, quotidiennement, durant les deux périodes de canicule, faisant chaque jour l'objet d'une annotation sur le formulaire de contact créé à cet effet. Une d'entre elle, qui avait demandé à être rencontrée chez elle, a été visitée par Yves GLAYRE. Ces personnes ont été très reconnaissantes et ont remercié la Commune de s'occuper d'elle ainsi lors de ces pénibles périodes de chaleur.

SERVICE INTERCOMMUNAL DES TAXIS

L'Association intercommunale pour la réglementation du service des taxis regroupe les communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Epalinges, Lausanne, Paudex, Pully, Le Mont, Prilly et Renens. Ses statuts ont été approuvés par le Conseil d'Etat le 13 août 2003.

Le but de l'association est de mettre sur pied une réglementation du service des taxis sur le territoire des communes associées, d'appliquer cette réglementation et d'en contrôler le respect. Epalinges est représentée au conseil intercommunal par un délégué issu du Conseil communal ainsi que le municipal en charge de la police. M. Yves Glayre, est membre de la Commission administrative.

Le périmètre du service intercommunal est couvert par Taxi Services Sàrl, lequel exploite le central unique des exploitants A.

La deuxième révision partielle de la réglementation sur le service des taxis, qui a été adoptée par le Conseil intercommunal dans sa séance du 7 mai, a fait l'objet de deux recours en date du 20 juillet, l'un du Groupement des taxis indépendants, l'autre par la société Uber. Si le recours du Groupement des taxis indépendants est surprenant, dans la mesure où deux séances d'information ont précédé l'adoption de cette modification partielle de la réglementation, celui de la société Uber s'explique mieux. En effet, après avoir pris connaissance d'un avis de droit étayé, le Comité de direction a, le 8 juin 2015, décidé d'appliquer le règlement intercommunal sur le service des taxis (RIT) aux particuliers proposant leurs services contre paiement via des plateformes informatiques telles qu'Uber.

De plus, et puisque cette concurrence nouvelle faisant fi des règles en vigueur se retrouve dans diverses villes, des contacts ont eu lieu avec le canton de Genève où la loi sur les taxis est aussi en révision. Quant au Conseil d'Etat vaudois, il est chargé, suite à un postulat, de fixer un cadre général pour les chauffeurs de taxis. Le dépôt de ce postulat a été précédé d'une démarche de l'Association visant à mener une réflexion sur Uber et le marché des taxis en général. Des rencontres ont également eu lieu avec les responsables cantonaux et un représentant de Taxi Services.

Enfin, afin, notamment, de lutter plus efficacement contre les taxis « sauvages », un deuxième policier sera engagé à la Brigade des taxis. Ce policier sera financé pour les $\frac{3}{4}$ par les communes membres de l'Association et le $\frac{1}{4}$ restant par une augmentation des taxes et des émoluments perçus auprès des chauffeurs de taxis.

DIVERS

Le service a traité 364 commandements de payer (380 en 2014) dont 276 notifiés. Ces derniers arrivent à notre office lorsqu'ils n'ont pas pu être notifiés par le personnel de la Poste Suisse. Après plusieurs tentatives de notification, si le poursuivi ne peut être atteint, le commandement de payer est retourné à l'Office des poursuites qui agira alors conformément aux prescriptions de l'art. 64 al. 2 LP, soit par remise à un fonctionnaire communal ou à un agent de la police, à charge de le notifier au débiteur. Pour 2015, ces notifications ont fait rentrer Fr. 12'420.- (276 X Fr.45.-) dans les caisses de la commune.

Chaque matin, lors de la patrouille matinale, notre service collecte les bulletins d'hôtels à l'Hôtel de l'Union. Cette tâche est effectuée par les services de police de notre canton, dans tous les établissements hôteliers qui doivent tenir ces bulletins en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement d'exécution de la LADB (Loi sur les Auberges et débits de boissons). Ces bulletins sont ensuite saisis (nom, prénom, date de naissance et date d'arrivée) pour être ensuite comparés aux différentes diffusions de personnes recherchées par la Police cantonale. En 2015, c'est quelque 1'900 bulletins qui ont été récoltés et traités.

La Police administrative a établi 57 rapports de naturalisation en 2015, il s'agit d'un record jamais atteint jusqu'ici.

Le contrôle de la taille des haies a engendré 13 courriers de la part du Service. Sur ce nombre, la majorité des personnes ont satisfait aux exigences. Seul un propriétaire récalcitrant a vu s'ouvrir une procédure à son encontre pour ne pas avoir satisfait aux demandes de régularisation de la taille de sa haie bordant le domaine public. L'affaire suit son cours.

Le contrôle des eaux de la piscine du Collège de Bois-Murat instauré il y a plusieurs dizaines d'années, consiste au prélèvement d'échantillons des eaux de la piscine communale à destination du Laboratoire cantonal, par des fonctionnaires assermentés, en l'occurrence, à l'époque, par le personnel de la Police communale. Dès lors, c'est M. Philippe Boichat qui procède une fois par

mois auxdits prélèvements et qui les transmet au laboratoire du Service d'hygiène situé sur le site du CLE (Centre de Laboratoire d'Epalinges) au chemin des Boveresses 155. Les résultats nous sont ensuite communiqués par retour de courrier. En 2015, tous les contrôles se sont révélés négatifs.

Au registre communal des chiens, le Service a procédé à 129 mutations (départs, arrivées, décès et acquisitions) et recensé 414 chiens.

On note des interventions à 3 reprises pour faire enlever des voitures hors d'usage (8). 84 objets trouvés (74) et 31 (29) perdus ont été enregistrés et 44 restitués.

CONTROLE DES HABITANTS

Le CH a enregistré 4'911 mutations, à savoir: 1'425 arrivées et naissances (1'163 en 2014), 1'217 départs et décès (1'056). Il s'est occupé en outre de 3'444 dossiers d'étrangers (2'859). Ces mutations concernent uniquement la population résidente de la commune, mais pas celle en séjour.

Les autres événements (mariages, divorces, changements d'adresses, etc.) ne sont pas comptabilisés mais ils conduisent, chaque fois, à la mise à jour du fichier.

Au 31 décembre 2015, Epalinges comptait 9'299 habitants contre 9'115 une année auparavant, selon la répartition suivante : 3'905 femmes (3'838 en 2013), 3'569 hommes (3'523), 802 filles (787), 839 garçons (824). La population suisse était au nombre de 6'458 (6'381) ou 69.44 % (70.01 %).

FEU

Au 1^{er} janvier 2015, le SDIS de Lausanne et le SDIS d'Epalinges se sont unifiés, devenant ainsi le SDIS Lausanne-Epalinges. Le principal changement s'est fait au niveau de la conduite, mais ne change en rien la manière de fonctionner dans l'opérationnel.

Les interventions sont toujours assumées par le DPS site d'Epalinges, selon le schéma suivant :

- Du lundi au vendredi, le groupe A assume toutes les missions de 6h.00 à 18h00.
- En dehors de ces heures et le week-end, les missions sont assurées par le reste du personnel du DPS (groupes E, F et G).

Toutes les tâches indispensables au respect du standard de sécurité qu'est en droit d'attendre la population de notre région, sont intégralement réalisées par des sapeurs-pompiers volontaires. Ces derniers, hommes et femmes, effectuent un travail exemplaire qui n'est que trop rarement relevé et ce bien souvent au détriment de leur vie privée ou professionnelle.

Le corps des sapeurs-pompiers était composé de 46 membres répartis comme suit: 33 membres du DPS (27 hommes et 4 femmes) – 11 membres du DAP (7 hommes et 3 femmes) et 2 recrues (2 hommes). L'Etat-major est composé de 8 membres : Cap Gorka, chef de site; Plt Thévoz, remplaçant chef de site; Adj EM Palacios, administration; Plt Bezençon, Chef DPS; Lt Belet, Chef DAP; Pkt Thévoz, Instruction; Adj EM Mellina, Prévention et Lt Jatton, Matériel. Les 5 recrues ont suivi avec une excellente assiduité tout le cursus de formation et ont été promues au rang de sapeurs lors de l'exercice de compagnie du mois de novembre. Après plus d'une année sans responsable, le poste de chef DAP a été repris par le Lt Alexandre Belet. En référence à la LSDIS, il ne peut y avoir qu'un seul commandant par SDIS. Dès lors, le 1^{er} janvier 2015, la dénomination de la fonction du Cp Yves Gorka a changé et il est devenu chef de site d'Epalinges. Cela n'a en rien changé ses responsabilités prérogatives car la gestion du site d'Epalinges reste dans les mains palinzardes. En revanche, il a intégré l'Etat-Major du SDIS lausannois afin d'assurer la coordination entre les deux sites.

Les interventions sont assumées par le DPS (détachement de 1^{er} secours), selon le schéma suivant: du lundi au vendredi, le groupe A assure toutes les missions de 06.00 à 18.00 ; en dehors de ces heures et le week-end, les missions sont assurées par le reste du personnel du DPS (groupes E et F), toute personne disponible sur la commune se rendant en caserne. Cette organisation, effective depuis 2013, porte toute satisfaction, car les sapeurs intégrés dans le groupe G (jeunes membres du DPS), sont particulièrement motivés à acquérir de l'expérience et sont donc très présents sur le terrain. Le DAP, quant à lui, est mobilisable à la demande du chef d'intervention dans le cas d'alarme de grande ampleur.

En 2015, l'instruction a encore une fois été de très bonne qualité grâce à une équipe instruction compétente et très motivée; il y a eu 7 exercices ARI, 8 exercices DPS et 3 exercices pour l'ensemble du SDIS, 4 exercices pour les officiers de permanence, 1 exercice chef de pallier, 3 cours de cadres, 4 écoles de conduites, 11 groupes de conduite (anciennement Etat-Major). L'ensemble des cours et exercices suivis au cours de l'exercice 2015, par l'ensemble du SDIS, représente un total de 1187 heures, à cela s'ajoutent 85 journées de cours suivies par le personnel auprès de l'ECA.

Le premier jeudi de novembre 2014 a eu lieu le recrutement cantonal sous l'égide de la FVSP. Des courriers individuels ont été envoyés aux palinzards âgés de 18, 19, 29 et 30 ans, soit environ 450 personnes; une vingtaine d'affiches publicitaires ont également été déposées sur le territoire communal. Une petite dizaine de personnes se sont présentées lors de la soirée de recrutement et seulement trois se sont inscrites; une recrue n'a pas pu suivre le cours de base pour raisons médicales.

Libellé	Nombre d'interventions	Total interventions
Alarme automatique justifiée (feu couvant, surchauffe, ex	2	30
Alarme automatique: Fausse manipulation	7	36
Alarme automatique: Activité / Environnement (défectuosité mécanique)	4	41
Alarme automatique: Travaux en cours (installation non dénoncée)	15	81
Alarme automatique: Défauts techniques (défaut du système)	3	19
Alarme automatique: Cause inconnue	3	24
Intervention ascenseur	2	18
Intervention feu bâtiment ECA	7	242
Intervention feu bâtiment non ECA	0	0
Intervention feu de broussailles ou étroubles	7	76
Intervention feu de cheminée	0	0
Intervention feu divers non ECA	1	12
Intervention EN divers	0	0
Intervention inondation EN	4	48
Intervention feu de forêts	1	33
Intervention sécurisation route POL zéro	4	21
Prévention non ECA	1	36
Prévention objet ECA	5	32
Intervention sauvetage d'animaux	0	0
Intervention sauvetage de personne	6	43
Intervention technique divers	7	65
Intervention inondation par accident ou usure	18	191
Intervention feu de véhicules non ECA	6	71
	103	1119

Parmi l'ensemble de ces interventions, quelques-unes méritent d'être citée :

- Les pompiers d'Epalinges sont partis en renfort pour un feu de ferme sur le territoire Cœur de Lavaux,
- Gros feu dans le bois de la Chapelle, en contre-bas de l'hôpital de Sylvana : un individu avait passé la nuit dans la forêt et avait allumé un feu pour se tenir chaud, ce dernier s'est propagé à un tas de branches fait par les bûcherons. Cette intervention a été rendue particulièrement compliquée pour arriver sur les lieux du sinistre vue l'absence de route,
- Les hommes d'Epalinges sont partis en renfort sur le territoire Cœur de Lavaux suite à de grosses inondations,
- Feu de cuisine dans une villa d'Epalinges. Le feu s'est éteint de lui-même, mais la suie et les fumées ont provoqué de gros dégâts matériels et ont rendu nécessaire l'hospitalisation d'une personne, intoxiquée par la fumée,
- Feu de parking souterrain dans un bâtiment sis à la route de la Croix-Blanche. Si le feu était en train de s'éteindre lors de notre arrivée, là aussi les fumées importantes et la suie ont conduits à de gros dégâts matériels. Une des principales missions a été de prendre en charge les locataires qui sont sortis par leur propre moyen du bâtiment. Cette intervention a démontré la parfaite collaboration entre les pompiers volontaires et professionnels sur un lieu d'intervention d'une certaine importance.

Lors de l'édition 2015 du Téléthon, les animations, buvettes et cantine, ainsi que la vente des peluches, organisées par le SDIS d'Epalinges a permis de faire un don de CHF 7'242.60 au Téléthon Suisse.

Le parc de véhicules a évolué en 2015, il est composé de : 1 tonne pompe Iveco Magirus (propriété ECA), 1 Mercedes 416 CDI 4x4 (propriété communale), 1 Mitsubishi Canter Fuso & C 18 Inondation (propriété communale), 1 WW T6 transport de personnes, en remplacement du Toyota qui ne correspondait plus au standard de sécurité (propriété communale), 1 remorque ARI (propriété ECA), 1 motopompe Type 2PC (propriété communale), 1 échelle remorquable (propriété communale), 1 Renault Kangoo (d'occasion) a été acheté pour l'officier de service. Ce véhicule a été aménagé de plans ainsi que du matériel nécessaire pour la gestion administrative des interventions; il est conçu pour gérer l'ensemble du territoire conventionné.

Comme chaque année, le SDIS d'Epalinges a participé au traditionnel concours cantonal des sapeurs-pompiers dans la catégorie Tonne-Pompe. Cette épreuve consiste en une simulation d'un feu d'appartement en engageant une équipe ARI de 3 personnes, un machiniste et un chef d'intervention. Quant au classement, comme le disait le Baron Pierre de Coubertin ... l'essentiel est de participer !

Durée l'année 2015, l'extension du système *tube à clés* s'est poursuivi. Ce dispositif permet aux pompiers d'accéder aux immeubles collectifs en cas de sinistre.

Des travaux ont permis d'améliorer le système de transmission de l'alarme évacuation de l'Etablissement scolaire de Bois-Murat. Avec ce système, chaque bâtiment peut être évacué séparément. Les risques liés à l'évacuation sont mieux maîtrisés. La gestion de la place de rassemblement est simplifiée. La mise en sécurité des personnes évacuées est facilitée. L'exercice annuel de septembre 2015 a permis de former les nouveaux élèves du complexe scolaire et d'entraîner l'ensemble du personnel à la gestion de ce cas de figure.

Les Collèges de l'Ofréquaz, de la Croix-Blanche et le bâtiment du Jarsd'in ont été équipés de systèmes de diffusion d'alarme évacuation et de dispositifs anti-panique aux portes. Ces moyens garantissent d'informer rapidement toutes les personnes présentes dans le bâtiment. Les professionnels peuvent se concentrer sur la sécurité des enfants. Le personnel de ces structures et de l'ensemble de l'AAEE sera formé par leurs directions respectives en 2016.

Il est à relever la bonne collaboration des différents partenaires et des services communaux. Par sa participation, le service du feu vise à assurer la cohérence des différents concepts d'évacuation sur la commune. Il cherche à garantir une bonne coordination entre évacuation par l'exploitant et intervention des pompiers. L'Adj Joël Mellina contribue à la formation du personnel en précisant les mesures qui favorisent l'évacuation et l'intervention des secours.

PROTECTION CIVILE

Interventions

Huit cours ont été mis sur pied pour le soutien aux manifestations totalisant 1'011 jours de service. Il est à noter que les manifestations les plus importantes ont nécessité l'appui de 258 jours de service, pour les 20 kms de Lausanne, et 308 jours pour le Triathlon.

Dans le domaine des interventions en situation d'urgence, le service de piquet a été alarmé à 24 reprises, nécessitant, dans certaines situations, la mise en place de mesures plus importantes comme :

activation du plan « Grand-Froid » ;

appui des forces de police lors de la conférence sur le nucléaire iranien ;

appui des forces de police lors de la visite du Président de la République française ;

activation à deux reprises du plan « Canicule » ;

soutien aux sapeurs-pompiers lors d'une inondation.

Toutes ces interventions totalisent la mise sur pied de 342 personnes et 896 jours de service.

Collaborations (internes et externes)

A l'occasion des cours de répétition, la formation en matière de circulation routière s'est effectuée avec le concours de la police municipale. La révision en matière de bases sanitaires a été réalisée, quant à elle, avec la collaboration du DPMA. Les engagements en situation d'urgence ont nécessité des prestations en commun avec les sapeurs-pompiers du SPSL, le SSCM, les autres ORPC du canton et les forces de police (ville et canton). En outre, il convient de mentionner la collaboration avec l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) en matière de formation des futurs instructeurs professionnels.

Matériel et équipement

Sur la base des directives fédérales, et avec l'aide du SSCM, une liste du matériel obsolète avait été établie en 2010. Une partie de ce matériel a été détruite et une autre a été remise à l'Organisation internationale de protection civile (OIPC). Cette opération de remise étant importante, elle sera poursuivie en 2016. En outre, un concept de nouvelle tenue cantonale PCi a été développé et adopté. La distribution de cette nouvelle tenue débutera durant le premier trimestre 2016 de manière échelonnée.

Les constructions protégées ont été mises à disposition de sociétés à 12 reprises pour des séjours de plus ou moins courte durée. Celle de la Vallée de la Jeunesse a bénéficié d'une rénovation des infrastructures (dortoirs et sanitaires), alors que l'ensemble du circuit d'eau a été changé dans la construction de la Rouvraie.

La construction de Coteau-Fleuri est toujours louée par l'EVAM pour l'accueil des réfugiés, alors que la construction de la Vallée de la Jeunesse est à disposition de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale pour l'opération « Accueil des sans-abri », depuis le mois d'octobre 2015 et ce jusqu'au mois d'avril 2016.

D'autre part, il est à noter que les constructions du Mont-sur-Lausanne (Crétalaison) et d'Epalinges (Ofréquaz) sont également occupées par l'EVAM.

Contrôle périodique des abris

Le nombre d'abris contrôlés pour 2015 s'élève à 685. Le résultat de ces contrôles se décompose de la façon suivante :

- 612 abris jugés en ordre (93%) ;

- 33 abris comportant des défauts mineurs (4%) ;
- 40 abris comportant des défauts graves (6%).

Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées le 4 février à 13h30 par le CTA de Pully et le CET de la Blécherette, puis manuellement à 13h45. 47 sirènes n'ont pas fonctionné lors du premier cycle et 12 lors du second cycle. Il est précisé que 2015 a constitué une année de transition avec le passage progressif du système sur Polyalert pour l'ensemble du réseau. De ce fait, une partie du dispositif se trouvait en travaux lors de l'essai annuel.

Véhicules

Suite à la mise hors service, en 2014, du véhicule équipé pour le ravitaillement, celui-ci a été remplacé en automne 2015 par un nouveau véhicule, de même catégorie.

Formation

Les jours de service destinés à la formation sont fractionnés en rapports préparatoires, cours de cadres et cours de répétition. La vision des engagements, tant au profit des partenaires que pour des situations d'urgence, reste une priorité qui dicte la stratégie de la formation. Pour l'essentiel, les cours de répétition ont porté sur :

- la conduite et la technique de travail en état-major ;
- la prise en charge de personnes et l'accueil de celles-ci ;
- le perfectionnement des engins de sauvetage dans les décombres et la construction d'ouvrages en bois ;
- le perfectionnement dans le domaine de la télématique ;
- la révision des bases sanitaires ;
- la gestion de la circulation routière.

Engagement des volontaires et des miliciens

6'229 jours auront été accomplis en 2015, soit 700 jours de plus qu'en 2014. Cette augmentation provient essentiellement d'engagements importants tels que la Conférence sur le nucléaire iranien, la venue du Président de la République française ainsi que les engagements en situation d'urgence comme « Grand-Froid », inondation aux Boveresses et « Canicule ».

Des planifications et des pré-alarmes ont été organisées à la demande du SSCM au profit d'autres régions de protection civile (crues du lac de Neuchâtel, accident de Daillens). Il est relevé que toutes les prestations effectuées dans le cadre de la protection civile le sont majoritairement par une structure de milice. Sur un bataillon d'un effectif de 1'200 personnes, seuls 17 professionnels assurent la gestion et l'encadrement. Les cours de répétition destinés à maintenir le niveau opérationnel de la milice ont touché les domaines de l'appui (pionnier et sauvetage), de l'assistance, de l'aide à la conduite (renseignements et télématique) ainsi que de la logistique. Ils représentent le 70% des activités, le solde étant essentiellement voué à la collaboration avec les partenaires de la Ville, à l'appui aux collectivités ainsi qu'aux interventions en situation d'urgence.

SECURITE SOCIALE

AGENCE COMMUNALE D'ASSURANCES SOCIALES

Les frais de fonctionnement relatifs aux agences d'assurances sociales de l'association RAS comprennent les salaires du personnel, les frais de mobilier et de matériel informatique, de même que tous les frais de bureau habituels. Ils tiennent compte aussi de la location des locaux nécessaires. La dépense totale est répartie entre les communes signataires sur la base du nombre d'habitants.

Suite au déplacement du bureau technique communal à la Maison Palinzarde, nous avons effectué le réaménagement du local sis au rez-de-chaussée de la Maison de commune, afin d'y accueillir le bureau de l'agence sociale.

La surface des nouveaux locaux étant inférieure à celle précédemment occupée (36 m² contre 50 m²), une nouvelle convention, applicable au 1^{er} janvier 2013, a été passée avec la RAS, fixant à CHF 6'372.00 le loyer annuel, charges incluses. Il est également perçu : un forfait de CHF 400.00 pour la consommation électrique et des frais de conciergerie CHF 800.00 (inclus produits de nettoyage). L'accès aux données informatiques du bureau du contrôle des habitants (registre des habitants) est accordé sans contrepartie financière.

REGIMES SOCIAUX

Le système mis en place concernant la péréquation intercommunale ne permet pas aux communes de connaître le montant définitif leur incombant pour l'année précédente, avant l'été de l'année suivante.

Pour 2015, la participation provisoire payée par Epalinges, au moment de la présente rédaction, se monte à CHF 7'507'468.00 (CHF 8'299'430.00 en 2014).

De plus, le solde 2014 rétrocédé par le Canton figure également dans les comptes 2015, à savoir CHF 1'038'079.00 (CHF 27'500.00 reversés en 2014). Le décompte final est attendu pour le mois de juillet 2016.

ASSOCIATION RAS EST LAUSANNOIS ORON-LAVAUX

L'association régionale pour l'action sociale (RAS) Est lausannois-Oron-Lavaux a été constituée le 28 septembre 1998; son siège est à Pully, à l'avenue de Villardin.

Les dépenses de fonctionnement du Centre social régional (CSR) ont été intégralement couvertes par l'enveloppe cantonale accordée par la LOF (Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale).

La participation communale à la régionalisation des agences communales d'assurances sociales se monte à CHF 113'477.75 (CHF 135'080.00 - solde 2014 de CHF 21'602.25), contre CHF 124'368.50 en 2014 (CHF 140'450.00 - solde 2013 de CHF 16'081.50), soit CHF 15.15 par habitant (CHF 15.90 en 2014), ce qui représente une baisse de 8.75 % par rapport à 2014.

OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL / OFFICE REGIONAL DE PLACEMENT

Le suivi des personnes à la recherche d'un emploi est assuré par l'ORP (office régional de placement). Cet office organise des entretiens périodiques et s'occupe aussi de la mise sur pied des programmes d'emplois temporaires subventionnés.

La nouvelle Loi sur l'emploi est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006. Les missions des communes ont été supprimées pour les questions liées au marché du travail et à la politique de l'emploi. Les personnes sans emploi doivent désormais s'adresser directement à l'ORP. En matière de protection des travailleurs, la tâche est confiée à l'Inspection cantonale du travail. En matière de main-d'œuvre étrangère, la priorité du travailleur indigène n'est pas examinée pour les ressortissants de l'Union européenne et de l'AELE; le préavis communal est devenu sans objet.

Le taux de chômage du canton de Vaud est passé de 5.1 % en décembre 2014 à 5,2 % en décembre 2015, soit une augmentation de 0,1 %. A fin 2015, Epalinges comptait 208 demandeurs d'emploi, dont 136 chômeurs, soit un taux de chômage de 3,5 %.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la participation financière des communes aux mesures actives de réinsertion professionnelle à l'intention des chômeurs est incluse dans la facture sociale.

ACCUEIL DE L'ENFANCE

Pour l'Association de l'Accueil de l'Enfance d'Epalinges l'année 2015 a été marquée par la continuité dans la gestion, dans l'attente de la nouvelle structure d'accueil parascolaire La Marelle, qui a ouvert ses portes en janvier 2016.

607 enfants bénéficient des prestations de l'accueil de l'enfance soit 65 % des enfants âgés entre 0 et 10 ans. Les différentes structures d'accueil collectif sont complètes à l'exception de quelques demi-journées, une vingtaine de famille sont en liste d'attente.

Accueil préscolaire: répartition et occupation des places

Structures	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisation par place	Nbre d'enfants accueillis	Taux d'occupation par enfant
La Pépinière	40	89.65%	84	48%
Le Jars'din	100	84.79%	175	57%
Total	140	87%	259	55%

Le taux d'utilisation de 87% montre l'occupation moyenne des deux structures, compte tenu des places offertes par chacune. Il reste stable par rapport à l'année 2014 (87%) Si le 100% n'est pas atteint, c'est principalement dû au fait qu'il subsiste des places disponibles le mercredi après-midi et/ou le vendredi après-midi. C'est en effet durant ces plages horaires que les parents se rendent le plus souvent disponibles pour leurs enfants.

Le taux d'occupation par enfant de 48% montre que les enfants passent près de 2 jours et demi par semaine dans les différentes structures.

Accueil parascolaire répartition et occupation des places

Structures	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisation par place	Nbre d'élèves accueillis	Taux d'occupation par élèves
La Trottinette	60	95%	103	58%
La Courte-échelle	144	75%	204	71%
La Marelle	72	81.55	99	72%
Total	276	81%	348	79%

Le taux de 81% montre l'occupation moyenne des deux structures, compte tenu des places offertes par chacune. Il reste également stable par rapport à 2014 (81 %). Pour l'accueil préscolaire, ce sont tous les matins et tous les après-midi où des places disponibles subsistent. Cependant, toutes les places sont occupées les autres jours de la semaine pour la plage horaire midi et deux heures.

Le taux d'occupation par élève indique que ceux-ci utilisent les prestations d'accueil en moyenne 3 jours.

Accueillantes en milieu familial (AMF)

Les 15 AMF (Accueillantes en Milieu Familial) accueillent 44 enfants en âge préscolaire et 61 en âge parascolaire.

ASSOCIATIONS

APROMAD

Les prestations d'aide et de soins ont augmentés de 5.34 % en 2015m en moyenne. Pour le CMS d'Epalinges le taux d'augmentation se monte à 9.5 %. Cette importante augmentation s'explique notamment par une augmentation des heures d'évaluation rendue possible par un ajustement de la dotation des évaluateurs permettant de cibler et de répondre précisément aux besoins des clients.

La contribution 2015 de la commune à l'AVASAD s'est élevée à CHF 759'708.30. Elle tient compte de l'augmentation de la population moyenne vaudoise, de l'impact du vieillissement de la population, ainsi que des prestations demandées par les clients actuels.

PRO FAMILIA

La participation facultative habituellement versée par Epalinges à Pro Familia, fait désormais partie intégrante de la facture sociale.

Conclusions

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Nous concluons le présent rapport, en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2015 et en donne décharge aux organes responsables.

— Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 23 mai 2015.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Maurice Mischler (LS)

Alexandre Good

Liste des abréviations

AAEE	Association pour l'accueil de l'enfance à Epalinges
ACI	Administration cantonale des impôts
APROMAD	Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile
ASSS	Association Suisse des services des Sports
AVASAD	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile
BC	Bureau de coordination
BEFH	Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes
CADEV	Centrale d'achats
CAJE	Centre d'animation des jeunes d'Epalinges
CAMAC	Centrale des autorisations de construction
CGN	Compagnie générale de navigation
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CIGM	Centre intercommunal de glace de Malley
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CLE	Centre de laboratoire Epalinges
CLE	Coopérative du logement à but social Epalinges
CODIR	Comité directeur
COPIL	Comité de pilotage
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux
CRPS	Conseils généraux de prévention et de sécurité
CUS	Coefficient d'utilisation du sol
CVE	Centre de vie enfantine
DDP	Droit distinct permanent
DECS	Département de l'économie et du sport
DES	Département de la sécurité et de l'environnement
DFIRE	Département des finances et des relations extérieures
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGE	Direction générale de l'environnement
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DGEP	Direction générale de l'enseignement post-obligatoire
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur
DIRH	Département des infrastructures et des ressources humaines
DIS	Département des institutions et de la sécurité
DP	Domaine public
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
DSI	Direction des systèmes d'information
DTE	Département du territoire et de l'environnement
EH	Equivalent-habitant
EMS	Etablissement médico-social
ETP	Equivalent Temps Plein
GROPIL	Groupe de pilotage
LADB	Loi sur les auberges et débits de boissons
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
LTO	Cassette au lithium pour sauvegarde
MPGA	Modification du plan général d'affectation
NETAPP	Système de stockage informatique
OAE	Service des affaires extérieures
OAJE	Organisme de l'accueil de jour des enfants
OCTP	Office des curatelles et tutelles professionnelles
OFROU	Office fédéral des routes
OIT	Service d'information sur le territoire

PAC	Plan d'affectation cantonal
PAE	Plan d'action énergie
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PDCant	Plan directeur cantonal
PDCM	Plan directeur communal de mobilité
PDL	Plan directeur localisé
PER	Plan d'études romand
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PIMEMS	Programme d'investissements de modernisation des EMS
POLCANT	Police cantonale
PPA	Plan partiel d'affectation
PPE	Propriété par étage
PQ	Plan de quartier
RAS	Régionalisation de l'action sociale
RDU	Revenu déterminant unifié
RF	Registre foncier
RPGA	Règlement du Plan général d'affectation
SAGEFI	Service d'analyse et de gestion financière
SAGR	Service de l'agriculture
SAN	Service des automobiles et de la navigation
SASH	Service des assurances sociales et de l'hébergement
SCAV	Service de la consommation et des affaires vétérinaires
SCL	Service des communes et du logement
SDCL	Schéma directeur centre Lausanne
SDE	Service de l'emploi
SDT	Service du développement territorial
SEPS	Service de l'éducation sportive et du sport
SERAC	Service des affaires culturelles
SESAF	Service de l'enseignement spécialisé et appui à la formation
SIL	Services industriels de Lausanne
SIT	Service d'information du territoire
SJL	Service juridique et législatif
SM	Service de la mobilité
SPAS	Service de la prévoyance et de l'aide sociales
SPECO	Service de la promotion économique et du commerce
SPEN	Service pénitentiaire
SPEV	Service du personnel de l'Etat
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SPOP	Service de la population
SR	Service des routes
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
SSP	Service de la santé publique
STEP	Station d'épuration
SUVA	Caisse nationale d'assurance accidents
UAT	Unité d'accueil temporaire
UCA	Conseil et appui en management et organisation
UCV	Union des Communes Vaudoises
UDD	Unité du développement durable
UOF	Opérations foncières